

Edition française



RAPPORT INTEGRAL

Association suisse pour
l'échange de personnes dans
la coopération au développe-
ment

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

Quelle coopération par l'échange des personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, face aux situations de fragilités ?

Quelles bonnes pratiques pour faire face aux situations de fragilité rencontrées en Afrique Sahélienne et aux défis que les organisations partenaires doivent relever ?



A Amegran (Togo), les riziculteurs et rizicultrices membres de la coopérative sont accompagné.e.s par le Secaar, partenaire de DM. Photo : DM



Cette étude est le produit d'un mandat réalisé pour le compte d'Unité, association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération internationale et plateforme d'organisations suisses qui pratiquent la Coopération par l'Echange de Personnes (CEP). Elle s'inscrit dans la stratégie associative d'Unité, qui comprend notamment la promotion d'études d'effets et de bonnes pratiques de la Coopération par l'Échange de Personnes au Sud, associant autant que possible un large nombre d'organisations membres.

La réalisation de cette étude a été possible grâce au partenariat institutionnel entre Unité et la DDC, ainsi qu'à la participation du CEAS au Burkina Faso, de DM au Togo, d'E-Changer au Burkina Faso, de la MET au Tchad et de SAM Global en Guinée.

Elle a été publiée en mars 2021 à Berne, en Suisse.

Sur les auteurs

Jean-Eudes Beuret

Consultant indépendant
jeaneudesbeuret@gmail.com

Jean-Eudes Beuret est professeur à Agrocampus Ouest, dans le département économie, gestion, société à Rennes en France, depuis 2008, après y avoir été Maître de Conférences à partir de 1997. Il a auparavant exercé diverses fonctions, notamment comme responsable de projets de coopération en Amérique Latine et en Afrique, puis comme expert à l'OCDE. Il est spécialisé dans l'analyse et la conduite de processus de concertation autour de l'environnement, des ressources naturelles, du développement des territoires, au Nord comme au Sud. Il travaille également sur l'aide au développement en situation de conflit armé et sur la construction de la paix en Afrique des Grands Lacs. Il mène parallèlement des activités de recherche, d'enseignement et d'expertise dans chacun de ces domaines.



Yacouba Kanazoe

Directeur du cabinet « Conseils-Assistance-Réalisation-Expertise »
yacouba.kanazoe@gmail.com

Yacouba Kanazoé est économiste agricole titulaire d'une maîtrise Ès sciences Economiques, obtenue à l'Université « Professeur Joseph KY-ZERBO » de Ouagadougou et d'un Master 2 en management stratégique et opérationnel obtenu à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE). Il est membre du Conseil d'administration de l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social - Centre Africain



de Formation (Inades-Formation Burkina) et Directeur du Cabinet d'études « Conseils-Assistance-Réalisation-Expertise ». Il a publié ou co-publié des ouvrages et fiches techniques dans le domaine de l'agroalimentaire à savoir et dispose de compétences et des expériences avérées en matière d'analyse diagnostiques organisationnelles et institutionnelles, d'analyse de politiques de développement agricole, agroalimentaire, environnemental et des ressources animales.

Sommaire

Synthèse opérationnelle.....	8
Recommandations faites à Unité et aux organisations membres d'Unité.....	12
Présentation du rapport : résumé de chacun des chapitres	15
Premier chapitre.....	15
Deuxième chapitre.....	16
Troisième chapitre	17
Introduction	18
Le contexte de l'étude	18
Les objectifs de l'étude	20
Méthodologie	21
Chapitre 1. Agroécologie et fragilités : termes, enjeux, premier état des savoirs	24
1. D'abord définir les termes : les contours de l'agroécologie	24
2. L'agroécologie en Afrique sahélienne : enjeux et contraintes	26
3. La fragilité dans le contexte de la coopération internationale : définitions et dimensions... 26	26
4. La coopération en situation de fragilité : enjeux et recommandations issus de la bibliographie	28
5. Les enjeux de la coopération par l'échange de personnes en situation de fragilités.....	28
6. Les fragilités au Sahel et dans les pays concernés par nos cas d'étude.....	30
Chapitre 2. Les organisations partenaires de l'étude et leurs actions dans le champ de l'agroécologie : des approches très différentes	32
1. Les cas d'étude : 5 organisations membres d'Unité et 5 réalités très différentes	32
2. Qu'est-ce qui détermine des façons d'agir si différentes en matière de CEP-AE ?.....	34
2.1. Comment vient-on à l'agroécologie ?.....	34
2.2. L'agroécologie, avec ou sans dimension spirituelle	36
2.3. La CEP au sein d'une organisation partenaire ou au service d'un projet	37
2.4. Conséquences du dispositif partenarial pour l'action en matière d'agroécologie	38
3. L'agro-écologie : un champ d'action, des entrées très différentes	39
3.1. Des définitions très complètes ou très sommaires	39
3.2. Socle commun et différences.....	40
4. Et concrètement ? L'opérationnalisation du concept : une « fusée » à plusieurs étages	42
5. Les modèles de l'innovation : diffusionniste ou constructiviste	45
5.1. Exemple des dispositifs de vulgarisation de SAM Global et de la MET.....	45
5.2. Les défis de l'adaptation des modèles.....	46
5.3. Et la capitalisation ?	48

Chapitre 3. Développer l'agroécologie en contexte de fragilité : les défis à relever par les partenaires et leurs projets.....	48
1. Comment sont perçues et vécues les fragilités ? Quelles conséquences pour les organisations partenaires et pour les partenariats ?	48
1.1. Les fragilités qui affectent l'action en faveur de l'agroécologie : des situations et perceptions très différentes d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays	48
1.2. Des fragilités qui s'alimentent les unes les autres : considérer une fragilité globale.....	51
1.3. Les conséquences des fragilités, pour les organisations partenaires.....	52
1.4. Les conséquences de fragilités sociétales et politiques, pour le partenariat OM-OP	53
2. Innovation agroécologique et fragilités : obstacles et défis à relever.....	54
2.1. Fragilités politiques : le défi d'un mouvement à structurer, face à des politiques faibles et/ou à contre-courant de l'agroécologie	54
2.2. Fragilités climatiques : répondre au défi de l'adaptation au changement climatique	56
2.3. Fragilités foncières : l'agroécologie pour tous, un défi	57
2.4. Fragilités sécuritaires.....	60
3. Les défis à relever pour la promotion de l'agroécologie en situation fragile : synthèse.....	64
Chapitre 4. Quelle Coopération par l'Echange de Personnes pour répondre aux besoins des partenaires et de l'action, en situation de fragilité ?	66
1. A quels besoins la CEP peut-elle répondre de façon pertinente ?	67
1.1. Quels besoins de CEP au service de l'agroécologie sont exprimés par les partenaires ?	67
1.2. Un panorama des besoins et opportunités	69
2. Quelles modalités de CEP pour y répondre ?.....	71
2.1. La situation actuelle : la place de la CEP dans l'action des organisations membres d'Unité et les modèles d'affectation.....	71
La CEP théorisée ou non, support d'échange et/ou d'action	71
La CEP au service du projet agroécologique : modèles types	72
La CEP au service de l'échange et du renforcement des partenaires	73
La CEP pour découvrir, apporter et/ou échanger : selon ce que chacun en fait	73
2.2. Les perspectives d'adaptation de la CEP-AE : des constats aux recommandations	74
2.2.1. Les profils : des spécialistes de l'agroécologie, en sciences du vivant comme en sciences sociales, comme des non-spécialistes	74
2.2.2. Les modèles d'insertion/affectation	76
2.2.3. Pour être en capacité d'agir, la CEP doit parvenir à recruter et à rester présente malgré les fragilités : stratégies d'adaptation.....	77
3. Expériences à valeur d'exemple	79
Conclusion	81
Annexe n°1 : Personnes rencontrées.....	82
Annexe n°2 : grille d'analyse et <i>Vademecum</i> pour la mission au Burkina Faso sur la Coopération par l'Echange de Personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, en situation de fragilités (consultant « Sud »).....	84
Questionnaire auprès des organisations partenaires / projets, grille d'analyse pour le rendu ...	88

Annexe n°3 : cartes des situations sécuritaires au Bénin, Burkina Faso, Guinée, Tchad, Togo, en janvier 2021.....	95
Annexe n°4. Fiche d'expérience : en l'absence de partenaire organisé dédié à l'agro-écologie, faire émerger et renforcer des forces locales de promotion de l'agroécologie	96
Annexe n°5. Fiche d'expérience : dans les organisations partenaires, l'appui à des fonctions support, sous tension du fait des fragilités.....	98
Annexe n°6. Fiche d'expérience : la diffusion de l'innovation <i>via</i> des relais, avec un réseau de paysans agro-écologistes	100
Annexe n°7. Fiche d'expérience : 3 expériences autour de la construction collective de l'innovation et des savoirs.....	102
Annexe n°8. Fiche d'expérience : la construction d'un mouvement social à plusieurs échelles, au-delà des divergences d'intérêt.....	106
Annexe n°9. Fiche d'expérience : l'agroécologie pour répondre à des fragilités précises, bien identifiées	108
Annexe n°10. Fiche d'expérience : la conception d'une stratégie sectorielle spécifique pour la promotion de l'agroécologie	111

Index des figures

Figure 1	Evolution de l'index de fragilité au Tchad, en Guinée, au Togo et au Burkina Faso	31
Figure 2	5 niveaux d'implication dans le développement de l'agroécologie : une fusée à plusieurs étages :.....	44

Index des tableaux

Tableau 1	les personnes interviewées (en présentiel ou distanciel)	23
Tableau 2	les fragilités en cinq dimensions (à partir de OCDE, 2016).....	27
Tableau 3	les principaux enjeux de la CEP en contexte fragile : hypothèses (à partir des catégories d'enjeux dégagés par Jérôme Strobel, 2017, en Afrique des Grands Lacs)	30
Tableau 4	données 2020 du Fragile State Index pour les pays du Sahel (élargi).....	30
Tableau 5	les fragilités perçues par les OM et leurs partenaires (en grisé la fragilité citée comme principale)	49
Tableau 6	Hiérarchisation des fragilités selon les partenaires Burkinabé	50
Tableau 7	conséquences de l'insécurité pour l'action en matière d'agroécologie, stratégies d'adaptation	62
Tableau 8	les défis à relever pour l'innovation agroécologique en situation de fragilités ..	65
Tableau 9	les défis à relever pour maintenir une capacité d'action en situation de fragilités, mobilisable en faveur de l'agroécologie	66
Tableau 10	les besoins de CEP en réponse aux défis organisationnels liés aux fragilités : pour être/rester en mesure d'agir en faveur de l'agroécologie	70
Tableau 11	les besoins de CEP en réponse aux défis spécifiques à l'agroécologie en situation de fragilité	71
Tableau 12	les expériences à valeur d'exemple : catégorisation, parties prenantes	80

Abréviations

3AO	Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest
ADEC	Association pour le Développement Communautaire
AET	Assemblées Évangéliques au Tchad
AKOFED	Association Koglzanga Féminin pour le Développement
AM	Association Manegdbzanga
ANDI	Association Neeb-Nooma pour le Développement Intégré
ARFA	Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie
CA	Coopér-acteur/trice – personne en échange – volontaire professionnel/le
CCAE	Cadre de Concertation des Acteurs de l'Agroécologie et de l'Agriculture Biologique de la Zone Est
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer
CEP	Coopération par l'Echange de Personnes
CEP-AE	Coopération par l'Echange de Personnes pour la promotion de l'agroécologie
CES/DRS	Conservation des Eaux du Sol/Défense et Restauration des Sols
CNaBio	Conseil National pour l'Agriculture Biologique
COASP	Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes
COPAGEN	Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain
DDC	Direction au Développement et à la Coopération (Suisse)
DFID	Department for International Development (Grand Bretagne)
DM	Dynamique dans l'Echange
EPRACC	Evaluation Participative des Risques liés au Climat et aux Catastrophes
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENOP	Fédération Nationale des Organisations Paysannes
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Allemagne)
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GRH	Gestion des Ressources Humaines
MET	Mission Evangélique au Tchad
OCDE	Organisation de Coopération pour le Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OGN	Organisme génétiquement modifié
OGDC	Organisation Guinéenne pour le Développement Communautaire
OM	Organisation Membre d'Unité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Partenaire Sud
PDI	Personnes Déplacées Internes
PPM	Pain Pour le Monde (Brot für die Welt, Allemagne)
SAM	Serve And Multiply
SC	Société civile
SECAAR	Service chrétien d'appui à l'animation rurale
SPG	Système Participatif de Garantie
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
SRI	Système de Riziculture Intensive

Quelle coopération par l'Echange des Personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, face aux situations de fragilités ?



Synthèse opérationnelle

Constats : Des modalités de mise en œuvre de la CEP-AE très différentes

Les organisations membres viennent à l'agroécologie soit car c'est un focus thématique, soit parce que leurs partenaires les y amènent, soit parce que la réalité du terrain l'impose. Soit elles s'adaptent à la vision et à la stratégie du partenaire en la matière, soit elles lui proposent la leur. Leur vision de ce qu'est l'agroécologie est précise dans certains cas, pas toujours bien établie dans d'autres cas.

Selon les organisations, la CEP-AE est : (a). mise au service d'un partenaire et de son action, avec des insertions au sein d'organisations partenaires, de volontaires/coopérants qui ont une double identité : ils sont à la fois membres de l'organisation d'envoi (E-Changer ou DM dans notre échantillon) et de l'organisation partenaire. (b).

Mise au service d'un projet agroécologique dont la conception est avant tout le fait de l'organisation d'envoi. Les affectations/insertions sont très différentes en termes de thématiques, posture, stratégie de sortie.

Selon les organisations, qu'elles soient membres d'Unité ou leurs partenaires, les définitions de l'agroécologie sont hétérogènes. On trouve un socle commun puis des divergences sur l'emploi ou non d'intrants chimiques, son champ (seulement la production ou aussi les filières), son ambition (répertoire de bonnes pratiques ou mouvement social et politique), son échelle (de la parcelle au territoire), le prise en compte (de faible à essentielle) des savoirs locaux. le terme « agroécologie » recouvre des références très différentes : des références communes sont nécessaires. Le partenariat, les processus d'innovation multi-acteurs, la concertation pour la construction d'un mouvement social supposent de revenir sur ce qu'est l'agroécologie pour les uns et les autres.

Le développement de l'agroécologie, selon les partenaires ou projets, met en jeu plusieurs niveaux d'implication : (a). Niveau 1 : la mise en œuvre d'une gamme assez simple de « bonnes pratiques », parfois opposées à des « mauvaises pratiques » ; (b).

Niveau n°2 : l'appui à la mise en œuvre de systèmes de production, avec des pratiques qui « font système » ; (c) Niveau n°3 : l'appui à la diffusion de l'innovation par des supports de démonstration et d'accompagnement (fermes-écoles, supports de communication) ; (d). Niveau n°4. La construction de l'innovation agroécologique en situation, via la recherche-action ; (e). Niveau n°5 : créer un cadre social favorable à l'agroécologie (plaidoyer, structuration du mouvement, etc..). Plus les organisations sont spécialisées et dotées de compétences spécifiques, plus elles investissent de niveaux et vont vers les niveaux supérieurs.

Certaines organisations investissent la **construction d'innovations**, d'autres restent sur **une approche diffusionniste**, qui implique d'être vigilant quant à l'adaptation des modèles proposés.

Constats : en situation de fragilités, les défis à relever

Les fragilités sont très différentes d'un pays à l'autre et d'une zone à l'autre au sein d'un pays, et les niveaux de fragilité définis par les index internationaux ne correspondent pas du tout à la façon dont elles sont vécues sur le terrain.

Des fragilités politiques, économiques, environnementales, sécuritaires, sanitaires, sociétales s'alimentent mutuellement pour créer une fragilité globale. Cette notion de **fragilité globale** est importante car pour les partenaires, il ne s'agit pas d'agir sur une fragilité déterminée, mais d'agir en situation de fragilité globale, sur des fragilités interconnectées les unes aux autres.

Pour le développement de l'agroécologie, les fragilités citées par des OM ou OP sont surtout : (a). Politiques, avec des politiques agricoles qui ne soutiennent pas ou vont à l'encontre de l'agroécologie, et une vie politique qui peut alimenter des fragilités sociétales ; (b). Economiques, avec de faibles ressources pour la transition agroécologique, des financements difficiles à mobiliser, notamment en situation d'insécurité ; (c). Environnementales, avec des dégradations avancées et des pluviométries irrégulières ; (d). Sécuritaires, avec un accès impossible à certaines zones et des actions à réorganiser.

Pour les organisations partenaires et les projets agroécologiques, le premier défi à relever (cf. tableau 9), pour le développement de l'agroécologie **en situation de fragilité, est le défi du maintien et de la stabilisation de leur capacité d'action en faveur de l'agroécologie**, malgré des difficultés d'accès aux financements nécessaires, des difficultés de suivi des actions en raison des contraintes sanitaires (Covid 19) ou des situations d'insécurité, des besoins très importants de réorganisation de l'action là où existent des situations d'insécurité, des difficultés de stabilisation et gestion du personnel de l'organisation lorsque celle-ci est touchée par une situation d'insécurité. En résultent des besoins importants d'appui à des fonctions supports de l'action agroécologique.

Viennent ensuite des défis (cf. tableau 8) portant plus directement sur l'innovation agroécologique. Cinq défis sont prioritaires :

Le défi d'une agroécologie portée par un mouvement social, face aux fragilités politiques : face à des politiques faibles ou porteuses de mots d'ordre défavorables à l'agroécologie, un enjeu est de structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques. Il faut agir à plusieurs niveaux, pour obtenir l'adhésion des consommateurs et des citoyens en général, faire converger des réseaux d'organisations qui portent la promotion de modèles et d'idées différentes, structurer et/ou Investir des réseaux régionaux, nationaux, et internationaux pour porter un plaidoyer, Investir les espaces politiques qui s'ouvrent, autour de l'agroécologie, pour la participation à la construction des politiques publiques, mobiliser des compétences disponibles mais non mobilisées.

Le défi d'une agroécologie résiliente, face aux fragilités climatiques : l'agroécologie est certes une réponse aux fragilités climatiques, qui se traduisent par une pluviométrie faible et instable, mais les techniques et modèles proposés sont directement affectés par ces fragilités. Plusieurs défis sont à relever : agir pour une prise de conscience d'une nécessité d'adaptation, innover par la recherche-action pour produire et actualiser les solutions d'adaptation, combiner les stratégies d'adaptation, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires.

Le défi de l'agroécologie pour tous, face aux fragilités foncières : l'insécurité foncière tend à augmenter, or elle met l'agroécologie à distance d'une partie de la population et s'opposera à toute généralisation de son développement si les organisations qui la développent ne le font qu'avec ceux qui disposent d'une sécurité d'accès aux mêmes terres à l'échelle pluriannuelle. Par ailleurs, l'insécurité foncière touche les femmes de façon spécifique, or elles sont majoritaires parmi ceux qui s'investissent dans l'Agroécologie. Il s'agit de relever les défis de : une prise de conscience par tous de la nécessité d'affronter la question de l'insécurité foncière ; un travail spécifique sur la question de l'accès des femmes à la terre ; l'échange d'expérience pour le développement de mécanismes de réponse à l'insécurité foncière, déjà développés par certaines organisation ; la mise au point de mécanismes visant un accès sécurisé pour plusieurs années aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences et références qui ne sont pas propres à l'AE.

Le défi d'une action continue de promotion de l'agroécologie, résistante aux fragilités sécuritaires : ceci concerne surtout le Burkina Faso actuellement mais pourrait concerner d'autres terrains. L'enjeu est de poursuivre la promotion de l'agroécologie malgré l'insécurité, *via* des stratégies de relocalisation, réorganisation, suivi et formation à distance, conception de modèles productifs plus aptes à résister à des périodes de mobilités forcées, formation à la sécurité.

Le défi du nexus entre la promotion de l'agroécologie et l'aide humanitaire. L'enjeu, pour les organisations confrontées à des déplacements de population et/ou dont les partenaires paysans ont été victimes et doivent être soutenus, est de pouvoir développer des projets d'aide humanitaire, apporter des appuis ponctuels de façon réactive, ou collaborer avec des organisations spécialisées. Nombre d'entre elles, au Burkina Faso notamment, veulent le faire mais peinent à le faire, faute de compétences mais aussi de maîtrise des langages, procédures et références propres à ce domaine.

Constats : quelle CEP-AE en situation de fragilité ?

La demande des OP consultées est orientée vers : (a). L'appui d'une part à des fonctions supports (communication, mobilisation de ressources financières, gestion des ressources humaines), d'autre part à l'action agroécologique ; (b). D'abord des « longue durée » de 2 à 3 ans renouvelables, sans préférence marquée pour des coopérants/volontaires internationaux ou nationaux, les deux étant substituables ; (c). Des « courte durée » plutôt Sud Nord, d'1 mois à 1 an, pour un apprentissage auprès d'organisations suisses en pointe dans le domaine de l'agroécologie, autant sur les techniques agroécologiques que sur les systèmes alimentaires territoriaux, la transformation, l'organisation du conseil en agroécologie, les outils de vulgarisation ou de plaidoyer auprès des décideurs ; (d). Des courte durée Nord-Sud d'appui à des fonctions supports ou d'appui à des travaux de recherche-action précis, avec par exemple des stages universitaires ; des échanges entre professionnels, Sud-Sud ou Sud-Nord-Sud autour d'aspects techniques précis ou d'échanges sur la conduite des transitions au Nord et au Sud.

Un panorama détaillé des besoins et opportunités de CEP-AE en situations de fragilité est proposé dans les tableaux 10 et 11, à partir des besoins exprimés et des défis à relever, tels qu'identifiés.

Pour répondre à ces besoins, les OM repartiront de leur façon de pratiquer la CEP, or il faut ici revenir à la distinction entre des organisations dont c'est ou non le cœur de métier et qui la mettent au service soit du partenaire et de l'action agroécologique qui est la sienne, soit d'un projet agroécologique réalisé avec un partenaire. En résultent **différentes figures** de la CEP : celle du coopérant/volontaire inséré dans une organisation locale, celle du chargé de projet dédié à la conception, au pilotage ou à la supervision d'un projet d'autre part, avec des modèles complémentaires.

Plusieurs modèles complémentaires ont été identifiés : en appui au « chargé de projet » viennent des missions d'expertise de courte durée pour la formation ou la supervision du projet, ou des missions de courte durée Sud-Nord pour se former dans un domaine précis. En appui à l'insertion de longue durée dans une OP et à l'échange, viennent des échanges réciproques Sud-Sud, Sud-Nord, Nord-Sud. Enfin, des affectations complémentaires visent à découvrir, apporter et/ou échanger, avec des stages universitaires de 3 à 6 mois, puis des formes assez diverses de CEP à la carte, de durée moyenne.

La figure du chargé de projet s'éloigne sensiblement d'une CEP qui met l'échange au cœur de ses finalités, et la subordination des moyens venus du Nord à ceux venus du Sud au cœur de ses principes. Cependant, **en situation de fragilité, en l'absence d'acteurs organisés pour la promotion de l'agroécologie, une telle démarche peut être très intéressante** si elle révèle des compétences inexploitées et accompagne leur structuration.

Parmi les **stratégies d'adaptation mises en œuvre par la CEP-AE pour maintenir sa présence et assurer la continuité de son action** malgré les fragilités, figure en premier lieu la substitution de coopérants/volontaires suisses par des nationaux en longue durée ou, dans un cas, un ressortissant d'un pays voisin avec des missions périodiques, de courte durée. Ces stratégies sont pertinentes sous certaines conditions : tenter de garder des programmes sectoriels agroécologiques alliant des Suisses

et des nationaux pour préserver l'enrichissement par l'altérité, travailler sur la sécurité des coopérants/volontaires nationaux ou Sud-Sud, être vigilant pour préserver la dimension d'échange et éviter un glissement vers l'expertise.

Recommandations faites à Unité et aux organisations membres d'Unité

Construire une dynamique d'action en faveur de l'agroécologie, fondée sur des bases claires

→ Recommandation prioritaire n°1 :

- **Accompagner les organisations (OM ou OP) vers des niveaux supérieurs d'implication dans le développement de l'agroécologie, où l'on ne se contente pas de la mise en œuvre d'une gamme simple de « bonnes pratiques »** : aller vers la mise en œuvre de systèmes de production, d'opérations de recherche-action, d'opérations visant à structurer un mouvement social et à infléchir le cadre des politiques publiques.

→ Recommandation prioritaire n°2 :

- **Construire des références partagées sur ce qu'est l'agroécologie.** Face à l'hétérogénéité des définitions et approches, construire des références partagées sur ce qu'est l'agroécologie : il faut le faire à plusieurs échelles, dans les organisations, dans les partenariats OM-OP, à l'échelle des membres d'Unité. La vision des organisations les plus avancées en la matière pourront (OM et OP) doit servir à celles qui le sont moins.
- **Des stratégies sectorielles.** Inciter les organisations membres (OM) qui souhaitent investir ce domaine à élaborer des stratégies sectorielles d'appui au développement de l'agroécologie. Ceci leur permettra de clarifier leur vision de l'agroécologie, de définir leurs ambitions en la matière, d'investir des niveaux d'implication supérieurs (cf. les niveaux distingués dans le chapitre 2.4), de créer une dynamique collective (bénévoles, salariés, partenaires), de créer des passerelles entre les réalités rencontrées au Sud et des préoccupations partagées au Nord.
- **Des échanges entre les OM fondées sur des expériences documentées.** Utiliser les expériences à valeur d'exemple catégorisées dans le tableau 12 et décrites dans les fiches figurant en annexe, comme support d'échange entre les OM Intéressées, en gardant une exigence critique.

La CEP-AE en situation de fragilité : pour quoi faire ? Deux axes d'investissement

→ Recommandation prioritaire n°3 :

- **Considérer, d'égale importance, deux axes de développement de la CEP-AE**, d'une part l'appui à des fonctions supports de l'action agroécologique, bousculées par les fragilités, d'autre part l'appui à l'action agroécologique elle-même
- **D'abord soutenir des fonctions support de l'action agroécologique** : en situation de fragilité, la CEP-AE peut jouer un rôle clé pour aider les partenaires à relever le défi du maintien et de la stabilisation de leurs capacités d'action dans ce domaine, malgré des besoins importants de réorganisation dans des situations d'insécurité, des besoins accrus et spécifiques de gestion des ressources humaines, des difficultés d'accès aux financements, etc...
- **La CEP doit ensuite soutenir des processus d'innovation agroécologiques**. Ils ne sont pas seulement techniques. Elle doit aider les OP à relever le défi, face aux fragilités politiques, de la structuration d'un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques. Des compétences en matière de communication, animation, concertation, sont notamment utiles.

Des défis majeurs à mettre à l'agenda de la CEP-AE :

→ Recommandation prioritaire n°4 :

- **La CEP doit aider à les OP à relever le défi d'une agroécologie pour tous, face aux fragilités foncières**. Il faut favoriser une prise de conscience de l'importance de cet enjeu, développer un travail spécifique sur l'accès des femmes à la terre, développer des échanges d'expérience autour de mécanismes de réponse déjà expérimentés par certaines organisations, mettre au point des mécanismes visant un accès sécurisé aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences qui ne sont pas propres à l'AE.

→ Recommandation prioritaire n°5 :

- **La CEP doit aider les OP à relever le défi du nexus avec l'aide humanitaire**. L'enjeu est de les former aux langages, procédures et métiers de l'humanitaire, et de les accompagner pour qu'elles soient en mesure : (a). d'assurer la continuité d'un soutien aux paysans agroécologistes bénéficiaires de l'action, victimes de la crise, par une action humanitaire et de relance économique ; (b). d'être écoutées pour conseiller les acteurs humanitaires pour la prise en compte de solutions agroécologiques dans la relance d'activités agricoles par les sinistrés.
- **Face aux fragilités sécuritaires, l'appui aux fonctions support**. La CEP doit aider les OP à relever le défi d'une agroécologie qui résiste aux fragilités sécuritaires. Il s'agit de les aider à poursuivre leurs actions en relocalisant et/ou réorganisant certaines activités, à s'équiper et se former à la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, à adapter certaines propositions techniques à une éventuelle mobilité forcée des acteurs, à se former dans des domaines correspondant aux fragilités sécuritaires et à la prévention.
- **Face aux fragilités climatiques**. La CEP doit aider les OP à relever le défi d'une agroécologie résiliente, face aux fragilités climatiques. Il s'agit de construire des

réponses adaptées à une pluviométrie faible et erratique, affectée par le changement climatique, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires.

- **Cibler les apports de la CEP-AE.** Cibler la CEP-AE sur les besoins inventoriés et détaillés dans les tableaux 10 et 11 et tenter de répondre à des besoins actuellement non couverts, en particulier d'appui à la mise au point de réponses à l'insécurité foncière et d'appui au nexus avec l'aide humanitaire.

Quels profils rechercher ?

→ Recommandation prioritaire n°6 :

- **Des spécialistes capables d'accompagner l'innovation.** Pour l'action agroécologique, rechercher de préférence des profils d'agroécologues, agronomes, spécialistes de l'environnement capables d'accompagner l'innovation en situation locale (et ouverts à cet accompagnement), pas seulement de diffuser des modèles pré-construits.

→ Recommandation prioritaire n°7 :

- **Des spécialistes formés en sciences sociales.** Certains défis tels que les questions foncières requièrent en outre la recherche de personnes formées aux sciences sociales, avec des profils idéalement pluridisciplinaires.
- **Pour l'appui aux fonctions supports, accueillir d'autres profils.** Pour l'appui aux fonctions supports, les profils à rechercher ne sont pas spécifiques à l'agroécologie. Les OM reçoivent des jeunes non spécialistes de l'agroécologie mais que ceci intéresse : ils peuvent trouver une place dans la CEP-AE, à partir d'autres compétences.

Quelles durées d'insertion/affectation et formes d'échange ?

→ Recommandation prioritaire n°8 :

- **Développer des échanges Sud-Nord-Sud** pour exploiter les compétences existant en Suisse comme au Sud et les possibilités d'enrichissement mutuel autour d'enjeux et de processus de transition agroécologiques comparables. Il s'agira d'échanger sur la façon de raisonner et optimiser les modèles techniques, mais aussi sur les formes d'organisation du conseil, des filières, de structuration de Systèmes Agricoles et Alimentaires Territoriaux, d'organisation de la représentation du secteur pour influencer la décision publique.
- **Garder la longue durée comme base de la CEP** en situations de fragilité. Certains besoins peuvent cependant appeler des réponses de courte durée, tels que des formations à la sécurité, à la gestion non-violente des conflits, à la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, sur des connaissances de base et le langage de l'aide humanitaire.
- **Envisager des stages universitaires ou des civilistes** pour mobiliser des compétences très spécifiques, dans des processus d'innovation agroécologique, tant au

niveau de la production que des filières ou du plaidoyer. Mais ces affectations doivent rester complémentaires d'une CEP de longue durée, pour être bien valorisées.

Mesures spécifiques d'adaptations de la CEP aux situations de fragilités

→ Recommandation prioritaire n°9 :

- **Des programmes métissés.** S'adapter à des fragilités sécuritaires par la substitution de coopérants/volontaires suisse par des nationaux, les partenaires jugeant leurs profils substituables, tout en tentant de garder des programmes sectoriels agroécologiques métissés, c'est à dire associant des apports du Nord et du Sud, pour préserver l'enrichissement par l'échange et le fait que ces programmes puissent être une passerelle entre des préoccupations partagées au Nord et au Sud.

Présentation du rapport : résumé de chacun des chapitres

Au vu de la longueur du rapport, nous vous proposons des résumés de chaque chapitre : nous y présentons certains résultats de l'étude ou, pour certains points, présentons le contenu du chapitre en renvoyant à sa lecture.

Premier chapitre

Dans ce chapitre, nous revenons sur les termes du sujet, en particulier « agroécologie » et « fragilités », pour les définir et apporter des éléments de connaissance déjà disponibles. L'agroécologie est à la fois une approche scientifique de l'étude des agroécosystèmes, un ensemble de pratiques agricoles assemblées dans des référentiels adaptés à différents milieux, un mouvement social qui tente de la développer et se structure notamment en opposition à une agriculture qualifiée de conventionnelle. Ce mouvement social n'est pas unifié (on y trouve des tenants de l'agriculture biologique, de l'agriculture de conservation, etc...) et est plus ou moins structuré selon les pays. La fragilité est la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques (OCDE, 2016) : elle se décline en plusieurs dimensions, économique, environnementale, politique, sécuritaire, sociétale. En 2020, les pays concernés par l'étude étaient classés du 7^{ième} (Tchad) et 47^{ième} (Burkina Faso) rang des pays les plus fragiles (fragile states index), mais ce classement ne reflète pas les fragilités telles qu'elles sont vécues dans la CEP, plus affectée par certaines d'entre elles, notamment les fragilités sécuritaires. Des travaux déjà réalisés sur la coopération en situation de fragilités ou spécifiquement sur la coopération par l'échange de personnes en situation de fragilités sont présentés dans ce chapitre et font ressortir certains enjeux tels que la continuité et la durabilité de l'action, l'analyse sociopolitique spécifique des facteurs de fragilité, le nexus entre la coopération au développement et l'aide humanitaire, l'intégration des volontaires/coopérants, la gestion de la sécurité et du stress, le soutien apporté par l'organisation partenaire au volontaire qu'elle accueille.

Deuxième chapitre

Dans ce chapitre sont présentées les cas d'études retenus pour cette étude, c'est à dire plusieurs actions mises en œuvre par 5 organisations membres d'Unité (le CEAS au Burkina Faso, DM au Togo, E-Changer au Burkina Faso, MET au Tchad, SAM Global en Guinée), très différentes dans leurs approches. Ce faisant, nous tentons de caractériser la CEP-AE telle qu'elle est actuellement pratiquée par des organisations membres d'Unité.

L'OM peut venir à l'agroécologie de différentes façons : car c'est un focus thématique de l'organisation, partagé ou non avec un partenaire ; par ses partenaires qui sont actifs dans ce domaine ; ou par les besoins du terrain. Elle a donc défini sa propre vision et ses ambitions en matière d'agroécologie... ou non. Les OM et OP interviewées ont des définitions parfois très complètes de l'agroécologie, mais parfois très sommaires : il y a un réel besoin de références partagées, notamment pour faire progresser des organisations qui tendent à réduire l'agroécologie à une gamme de bonnes pratiques/recettes. Quant à la CEP, la place qu'elle occupe est très différente d'une organisation à l'autre : pour certaines OM (DM, E-Changer), la CEP est au service d'une OP avec l'insertion/affectation de volontaires/coopérants dans une OP, mais pour d'autres, la CEP est au service d'un projet conçu par l'organisation d'envoi exécuté avec un partenaire local, préexistant (MET, CEAS) ou que l'OM contribue à faire émerger (SAM Global). Il en résulte des insertions très différentes en termes de thématiques, positions, stratégies de sortie. Dans certains cas, c'est avant tout l'OP qui conçoit l'innovation agroécologique, dans le deuxième cas, c'est avant tout l'OM. Dans certains cas, l'approche est très diffusionniste (diffuser des bonnes pratiques et paquets technologiques préconstruits), dans d'autres, elle est plus constructiviste et laisse plus de place à l'innovation.

Finalement, nous avons défini différents niveaux dans l'opérationnalisation du concept d'agroécologie : chaque organisation pourra s'y situer. Niveau n°1 : par des formations et un appui à la mise en œuvre, est proposée une gamme assez simple de bonnes pratiques, par des OP dont l'agroécologie n'est pas le cœur de métier et qui ont peu de ressources humaines spécialisées. Niveau n°2 : l'organisation dispense des formations et appuie à la mise en œuvre de systèmes de production fondés sur un référentiel complexe, qui va beaucoup plus loin qu'une simple gamme de pratiques. Niveau n°3 : en complément de ce qui relève des niveaux 1 ou 2, l'organisation tente d'avoir un impact plus large, avec des fermes écoles ou supports d'informations de niveau régional. Niveau n°4 : l'organisation entend dépasser la diffusion de références (pratiques ou systèmes de production) et met en place des processus de recherche-action-formation où se créent de nouvelles références, adaptées à des situations diverses (géographiquement, socialement) et évolutives (changement climatique). Niveau n°5 : souvent en complément d'actions relevant d'autres niveaux, l'organisation agit pour créer un cadre social favorable à l'agroécologie via la sensibilisation à grande échelle, le plaidoyer, la participation à la construction des politiques publiques, l'organisation du mouvement agroécologique et l'appui à la concertation entre ses membres à différentes échelles. Il nous semble important d'inciter les OM et OP à investir des niveaux supérieurs, sans lesquels l'agroécologie restera un phénomène limité.

Troisième chapitre

Dans ce chapitre sont d'abord identifiés les défis majeurs que doivent relever les partenaires et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agroécologie, dans des états fragiles et des situations marquées par de fortes vulnérabilités. Les fragilités identifiées par les OP et les OM sont d'abord sécuritaires au Burkina Faso, d'abord climatiques sur les autres terrains où sont aussi mentionnées des fragilités économiques, politiques et sociétales : l'ensemble des fragilités s'alimentent mutuellement pour engendrer une fragilité globale. Selon les OP, elles ont pour conséquences, pour elles : des difficultés accrues d'accès aux financements, des difficultés de pérennisation des projets et de leurs acquis, des besoins très importants de réorganisation de l'action là où elle est perturbée par l'insécurité, des difficultés à répondre aux besoins de bénéficiaires sinistrés.

Pour la promotion de l'agroécologie, ces fragilités engendrent plusieurs obstacles majeurs et défis à relever : (a). le défi d'un mouvement à structurer pour faire face à des politiques publiques faibles et/ou à contrecourant de l'agroécologie : il s'agit de structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques ; (b). Le défi de l'adaptation au changement climatique : pour produire des réponses adaptées à une pluviométrie faible et erratique, affectée par le changement climatique, il s'agit de favoriser une prise de conscience de cet enjeu, d'appuyer l'innovation par la recherche-action, de combiner plusieurs stratégies d'adaptation (travaux sur les semences, les aménagements, l'agroforesterie, etc...) à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires ; (c). Le défi de l'agroécologie pour tous, pas seulement pour ceux qui bénéficient d'un accès sécurisé au foncier : la prise de conscience de l'importance de cette problématique est insuffisante et il faut la développer, favoriser l'échange d'expérience autour des mécanismes de réponse à l'insécurité foncière mis en place par certains, développer de nouveaux mécanismes visant un accès pluriannuel sécurisé au foncier, travailler sur la question de l'accès des femmes au foncier ; (d). Le défi de l'adaptation aux fragilités sécuritaires, par la réorganisation et relocalisation de certaines activités, l'acquisition et la maîtrise d'outils de communication et formation à distance, l'adaptation de certaines propositions techniques au risque de mobilité forcée des acteurs, des formations à la sécurité ; (e). Le défi du nexus avec l'aide humanitaire : il faut aider les OP à développer leurs projets humanitaires pour soutenir, lorsqu'ils sont sinistrés, leurs publics cibles en matière d'agroécologie, et les aider à collaborer avec des acteurs de l'aide humanitaire pour les orienter, y compris vers l'agroécologie. (f). Le défi du maintien de la capacité d'action des OP en appui à l'agroécologie, lorsque les fragilités les affectent significativement : en consolidant leurs fonctions-supports, il s'agit de les aider à capter des financements suffisants, assurer la continuité de leurs actions, la réorganiser si nécessaire, gérer les ressources humaines, etc.

A partir de ces constats et des besoins exprimés par les OP, nous nous sommes intéressés à la façon dont la CEP-AE peut les aider à relever ces multiples défis. Il en ressort clairement deux axes d'intervention : l'appui à des fonctions supports dont la qualité est la condition *sine qua non* du déploiement de l'action de promotion de l'agroécologie, puis l'appui plus direct à l'action agroécologique. Un panorama des besoins et opportunités est proposé dans ce chapitre.

L'analyse des modalités actuelles de CEP-AE révèle plusieurs modèles. Lorsque la CEP est au service du projet de l'OM, exécuté en partenariat avec une OP, intervient une CEP de longue durée pour initier ou piloter un projet (modèle du « chargé de projet »), complétée par une CEP/expertise de courte durée Nord-Sud ou Sud-Sud, au service de la formation et/ou de la supervision du projet. Lorsque la CEP est au service du renforcement du partenaire intervient une CEP de longue durée (modèle du volontaire inséré dans l'OP), essentiellement complétée par des échanges réciproques Sud-Sud, Nord-Sud, Sud-Nord. A cela s'ajoutent des formes diversifiées de CEP pour découvrir, apporter et/ou échanger, avec des stages universitaires visant le renforcement d'expertises dans des domaines précis, ainsi qu'une CEP de courte ou moyenne durée répondant plutôt à une logique d'offre (des personnes souhaitant partir). La comparaison des besoins exprimés avec les pratiques actuelles de CEP-AE nous conduit à faire des recommandations relatives aux profils (rechercher des spécialistes de l'agroécologie en sciences du vivant comme en sciences sociales, mais aussi des non spécialistes pour l'appui aux fonctions supports), modalités, positionnements. Enfin, pour être en capacité d'agir, la CEP doit parvenir à recruter et à rester présente malgré les fragilités : nous nous sommes donc intéressés aux stratégies d'adaptation, notamment au remplacement de volontaires/coopérants suisses par des nationaux et attirons l'attention sur la nécessité de veiller à leur sécurité et de garder des programmes « métissés », associant suisses et nationaux.

Des expériences à valeur d'exemple, présentées en annexe

A la fin du troisième chapitre sont présentées une sélection d'expériences à valeur d'exemple, qui nous ont semblé intéressantes pour supporter des échanges entre les organisations membres d'Unité. Elles sont toutes présentées plus en détail en annexes.

Introduction

Le contexte de l'étude

Cette étude est le produit d'un mandat réalisé pour le compte d'Unité, association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération internationale et plateforme d'organisations suisses qui pratiquent la Coopération par l'Echange de Personnes (CEP). Elle s'inscrit dans la stratégie associative d'Unité, qui comprend notamment la promotion d'études d'effets et de bonnes pratiques de la Coopération par l'Echange de Personnes au Sud, associant autant que possible un large nombre d'organisations membres. La réalisation de cette étude a été possible grâce au partenariat institutionnel entre Unité et la DDC.

Pourquoi s'intéresser à l'agroécologie en zone sahélienne ?

L'agroécologie est un champ d'action important pour la Coopération par l'Echange de Personnes au Sahel pour plusieurs raisons. La première est que son développement représente un enjeu majeur et, à ce titre, mobilise de nombreux partenaires potentiels ou actuels des organisations membres d'Unité (ci-après nommées OM). La dégradation des sols, les effets du changement climatique, les besoins d'intensification face à la croissance démographique en font un enjeu majeur. Par exemple au Burkina Faso, sans que cette thématique ait été spécifiquement ciblée, plus des trois quarts des partenaires d'E-Changer investissent cette thématique à titre principal ou secondaire. Une deuxième raison est qu'il s'agit d'une thématique qui intéresse des générations nouvelles, en Suisse, ainsi que des organisations qui innovent dans ce domaine (par exemple l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique, FIBL en sigle) : c'est donc une « thématique passerelle » entre des préoccupations et mobilisations au Sud comme au Nord.

Pour autant, agir dans ce domaine en Afrique sahélienne devient de plus en plus compliqué en raison du développement de l'insécurité et d'un ensemble de fragilités sur lesquelles nous reviendrons. Dès lors, les finalités de l'étude sont notamment :

- Le maintien d'une CEP en appui au développement de l'agroécologie (ci-après dénommée CEP-AE), si l'on considère qu'elle reste pertinente, autour de besoins bien identifiés et avec des modalités adaptées : en situation de fragilités, faut-il et peut-on maintenir la CEP ? Comment l'adapter, comment la développer ?
- L'amélioration des programmes portés par les OM dans le domaine de l'agroécologie avec, là où les fragilités créent des déplacements de population et autres besoins humanitaires, un continuum (nexus) entre coopération au développement et aide humanitaire.
- La création ou le renforcement de synergies entre organisations actives dans le champ de l'agroécologie au Sahel et entre les programmes de coopération développés dans ce domaine.

Une étude en amont d'un séminaire : fournir des références et *input* pour la discussion

L'étude vise notamment à alimenter un séminaire sur ce thème, qui devrait réunir les membres d'Unité intéressés par le CEP-AE au Sahel, prévu du 19 au 24 avril 2021 à Ouagadougou (date provisoire). Sa finalité n'est donc pas tant de produire des recommandations définitives que d'apporter des éléments pour la discussion. Pour répondre à cet enjeu, nous nous attacherons à préciser un certain nombre de références (agroécologie, fragilités...), à identifier des défis, besoins et enjeux qui pourront être discutés et complétés, à présenter des expériences qui pourront être confrontées, lors du séminaire, aux expériences de chacun.

Les objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude, tels qu'ils ressortent des termes de référence et que nous avons légèrement reformulés puis précisés, sont :

Axe 1. Identifier les défis majeurs que doivent relever les partenaires et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agroécologie, dans des états fragiles et des situations marquées par de fortes vulnérabilités (économiques, sociales, environnementales, sécuritaires, sanitaires). Ceci suppose de :

- **Caractériser les situations de fragilités**, qui présentent des points communs et des différences, d'un territoire d'intervention à un autre,
- **Caractériser les conséquences des fragilités** sur : (a). Les organisations partenaires, (b). Les actions menées dans le champ de l'agroécologie, (c). Les besoins d'action en faveur de l'agroécologie, les freins et opportunités.
- **Cerner les défis** en interrogeant les organisations partenaires en premier lieu, les organisations d'envoi et leurs volontaires en second lieu, sur les défis tels qu'ils les perçoivent

Axe 2. Caractériser et analyser les besoins des partenaires auxquels pourraient répondre les programmes de coopération au développement et/ou d'aide humanitaire et, plus spécifiquement, les programmes de CEP-AE, ainsi que **la façon dont les OM peuvent adapter leurs modalités d'action** pour y répondre au mieux. Ceci suppose, en tenant compte des situations de fragilité, de :

- **Cerner les besoins auxquels la CEP peut répondre de façon pertinente**
- **Préciser les modalités de CEP les mieux adaptées pour y répondre** : (a). Quels focus thématiques et quelles compétences requises ? (b). Quels types d'affectations : durée ? coopérant(e)s suisses/Nord ou coopérant(e)s nationaux/ Sud ? Affectations Nord-Sud, Sud-Sud, Sud-Nord ? etc... (c). Quel intérêt de coupler la CEP avec d'autres interventions telles que le co-financement de projets ?
- **Préciser la façon dont les OM doivent s'adapter aux situations de fragilités** pour maintenir leurs programmes de CEP-AE et s'adapter aux besoins et modalités identifiés

Axe 3. Identifier, décrire et analyser des expériences à valeur d'exemple, relevant de bonnes ou mauvaises pratiques, de *success stories* ou d'échecs dont des leçons peuvent être tirées, afin d'ébaucher des pistes d'actions et recommandations pour la CEP. Ceci suppose de :

- **Identifier des expériences à valeur d'exemple**, puis les décrire si possible à partir d'un **premier travail de capitalisation** (réalisé par l'organisation ou qu'il nous faudra ébaucher)
- **Réaliser une première analyse transversale** des expériences identifiées pour **en tirer des enseignements opérationnels**

Méthodologie

La mission s'est déroulée dans des conditions particulières liées à la COVID-19. Le Consultant n'ayant pu se rendre sur le terrain, il a travaillé en binôme avec un consultant burkinabé qui a pu aller rencontrer des organisations au Burkina Faso. Il en résulte une étude à deux échelles :

- Une analyse transversale portant sur les réalisations de cinq organisations de CEP dans plusieurs pays (Guinée, Burkina Faso, Tchad, Togo) : les organisations parties prenantes, que nous remercions vivement pour leurs apports, sont la MET (Mission Evangélique au Tchad), SAM Global (Serve And Multiply) en Guinée, DM (Dynamique dans l'Echange) au Togo, le CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer) et E-Changer au Burkina Faso.
- Un focus sur le Burkina Faso et ce qu'y réalisent deux organisations : E-Changer et le CEAS. Des partenaires de ces deux organisations ont été rencontrés.

La démarche méthodologique a été la suivante (cf. tableau n°1) :

1. Entretiens généraux avec les représentants des organisations en Suisse, en distanciel

Le consultant « Nord » a réalisé des entretiens avec une ou plusieurs personnes de chaque organisation, de façon à saisir son fonctionnement, sa mission, la place de la CEP et celle de l'agroécologie dans ses activités. Très souvent, ces entretiens ont permis une première approche des actions réalisées sur le terrain.

2. Entretiens en distanciel avec des acteurs sur le terrain

Dans chaque pays ciblé par l'étude, en plus d'un entretien avec le coordonnateur pays, le consultant « Nord » a réalisé des entretiens avec des parties prenantes de la CEP, très différentes selon la façon dont la CEP est mise en œuvre. Pour la MET, DM, ou SAM Global, un ou deux coopérant(s) en affectation de courte ou longue durée, Nord-Sud ou Sud-Sud, ont été interviewés. Pour le CEAS, c'est un membre de l'équipe responsable de projets d'agroécologie a été interviewé. Pour SAM Global, deux responsables de projets au sein de l'organisation partenaire ont été interviewés. Enfin, dans le cas d'E-Changer, ce sont 10 entretiens qui ont été réalisés avec des Coopér-acteurs/trices en poste actuellement ou ces dernières années. On comptait en effet, au sein de cette organisation, beaucoup plus de possibilités de discussions avec des acteurs directement impliqués dans la CEP.

3. Construction d'une grille de questionnements pour la mission au Burkina Faso

Sur la base des informations réunies lors de l'ensemble de ces entretiens, le consultant Nord a construit une grille de questionnement proposée au consultant « Sud », qui figure en annexe n°2.

4. Entretiens en présentiel, dans 6 organisations partenaires au Burkina Faso

A Burkina, le consultant « Sud » est allé rencontrer un partenaire du CEAS (ADEC) et cinq partenaires d'E-Changer (ARFA, CNaBio, AM, ANDI, FENOP), tous très investis dans l'agroécologie.

5. Construction de la synthèse

La synthèse a été construite à partir des différentes informations collectées

Le nombre de personnes rencontrées est très inégal d'un cas à l'autre, mais selon les modalités de mise en œuvre de la CEP, toutes les organisations membres n'offraient pas les mêmes possibilités de collecte d'informations par interviews, ce qui explique cette hétérogénéité.

Dans le premier chapitre, nous allons revenir sur les termes du sujet, en particulier « agroécologie » et « fragilités », pour les définir et apporter des éléments de connaissance déjà disponibles. Nous présenterons ensuite les cas d'étude, caractérisés par une grande diversité d'approches de la CEP pour le développement de l'agroécologie, indépendamment des situations de fragilités. Nous cernerons ensuite les défis à relever par les organisations partenaires, pour le développement de l'agroécologie en situation de fragilité, puis verrons comment la CEP-AE peut s'adapter au mieux à leurs besoins, défis, réalités.

Organisation membre d'Unité	Equipe au siège ou coordination nationale	Volontaire, coopérant(e), coo-pér-acteur(trice)	Organisation partenaire sur le terrain
MET	<ul style="list-style-type: none"> Christian Simonin, président 	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Boegli, chargé de programme MET Tchad, CEP De longue durée Théophile Wuemenou Formateur en agroécologie au SECAAR, CEP de courte durée 	
SAM Global	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Berger, président 	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Berger est l'initiateur du projet en Guinée et intervient sur de courtes durées : il a témoigné à la fois à propos de la CEP de longue et de courte durée 	<ul style="list-style-type: none"> Zaoro Dongbo Maomy, OGDC, directeur du projet AGRO à Kissidougou Keoulen Mara, OGDC, responsable du projet dans le Fouta
DM	<ul style="list-style-type: none"> Juliane Ineichen, responsable du secteur agroécologie pour DM 	<ul style="list-style-type: none"> Thibault Rossel, volontaire longue durée au Togo 	
CEAS	<ul style="list-style-type: none"> Jean-François Houmard, Chargé de programme Burkina Faso, ancien coopérant au Burkina Faso durant 6 ans Modeste Bationo, coordonnateur et représentant au Burkina Faso, Sinali Zella, chargé de projets de sécurité alimentaire 		<ul style="list-style-type: none"> Seydou Sawadogo, ADEC, coordonnateur Ilyassou Nabrawa, ADEC, chargé de projet « Moringa »
E-Changeur	<ul style="list-style-type: none"> Frédérique Sorg-Guigma, Secrétaire Générale, Marie-Cécile Frieden, chargée de programme Burkina Faso Noël Zankone, Coordonnateur national E-Changeur au Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> Stefania Daini, ex. CAS ARFA, 2012-2014 Mirjam Arnold, ex. CAS ARFA, 2017-2018 René Emmenegger, ex. CAS CNaBio, 2014-2020 Corine Duc Barman, ex. CAS FENOP 2015-2018 Bibata Dao, CAN ARFA 2018-2021 	<ul style="list-style-type: none"> Abel Beda, ARFA, coordonnateur Clémence Samba, CNaBio, coordinatrice Souleymane Yougbaré, CNaBio, chargé de mission Issouf Sanou, FENOP, coordonnateur des programmes

		<ul style="list-style-type: none"> • Pierre Zorom, CAN Association Manegdbzanga 2018-21 • Cheick Bambara, CAN CNa-Bio, 2020-2021 • Aboubacar Okana Lougue, CAN 2018-2021 Consortium Teeltab Tula (AKOFED, ANDI, Fédération Lougouzena) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie Kaboré, ANDI, coordinatrice de projet • Kassoum Ilboudo, AM, Président • Samuel Sankara, AM, chargé de programme agroécologie
--	--	---	--

Tableau 1 : les personnes interviewées (en présentiel ou distanciel)

Chapitre 1

Agroécologie et fragilités : termes, enjeux, premier état des savoirs

1. D'abord définir les termes : les contours de l'agroécologie

Trajectoire historique

L'agroécologie ne date pas d'hier puisqu'elle naît il y a bientôt un siècle (en 1930), comme la science des interactions au sein d'un agroécosystème (un écosystème aménagé par l'homme), d'abord à l'échelle de la parcelle. Elle dépasse ensuite cette échelle pour adopter une approche holistique des écosystèmes agricoles, intégrant leurs dimensions sociales, environnementales et économiques. Plus récemment, une tendance est d'en élargir le champ, des systèmes de production et systèmes agraires vers les systèmes alimentaires, en considérant les liens entre ressources naturelles, producteurs, consommateurs, le territoire, la société dans son ensemble. Aujourd'hui, c'est à la fois une discipline scientifique d'étude des agroécosystèmes, des pratiques agricoles assemblées dans des référentiels adaptés à différents milieux, un mouvement social qui tente de la développer et se structure notamment en opposition à une agriculture qualifiée de conventionnelle ou d'industrielle. Celle-ci est caractérisée par une standardisation des facteurs et modèles productifs, l'emploi d'un faible nombre de variétés à haut rendement mais consommatrices d'intrants, l'utilisation intensive d'intrants chimiques, de l'irrigation et de la mécanisation, qui visent à dompter et contrôler le milieu naturel en l'artificialisant. L'agroécologie se veut être une alternative.

Des pratiques associées à 5 principes

D'un point de vue technique, elle repose sur cinq grands principes énoncés par le GRET¹ et que nous avons ici synthétisé :

- Le recyclage de la biomasse et l'équilibre du flux et de la disponibilité de nutriments. En des termes simples, il s'agit de restituer des nutriments au sol, en suffisance, notamment par des apports organiques.
- La sauvegarde de conditions de sol favorables pour la croissance des plantes, à travers le renforcement de la matière organique des sols et de l'activité biotique des sols. Là où la fertilité est altérée, il s'agit de la restaurer et, dans tous les cas, de tenter de la maintenir.
- La minimisation des pertes de radiation solaire, air, eau et nutriments, grâce à la gestion des microclimats, à la collecte de l'eau et à la couverture du sol. En

1 Répondre aux défis du 21^{ème} siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment ?

résultent notamment des pratiques de non-labour, de cultures intercalaires, de rétention de l'eau et de concentration des nutriments.

- Le renforcement de la diversification génétique et des espèces de l'agroécosystème dans le temps et dans l'espace. On s'opposera notamment à une agriculture industrielle qui favorise un très faible nombre d'espèces et variétés, végétale et animales.
- Le renforcement des interactions biologiques parmi les composants de l'agro-biodiversité. En d'autres termes, on tente de réactiver des liens, articulations, synergies que l'agriculture conventionnelle, en adoptant des systèmes standardisés très artificialisés, avait gommé.

Diverses approches de l'agroécologie et un mouvement social non unifié

L'agroécologie prend une dimension plutôt scientifique, technique ou politique, selon les acteurs qui s'en réclament, qui associent plus ou moins ces dimensions. En Afrique, elle est probablement moins politique qu'en Amérique Latine. En Afrique de l'Ouest, elle recouvre un ensemble de pratiques telles que l'élaboration et l'utilisation optimale du compost, le zai (trous creusés avant les premières pluies pour retenir les eaux de ruissellement et concentrer l'apport de nutriments autour de la plante), la fabrication de produits phytosanitaires naturels (avec par exemple des feuilles de neem²), la construction de cordons pierreux pour retenir l'eau, le paillage des cultures, l'agroforesterie, etc....

On observe que certains acteurs parlent d'agroécologie alors qu'ils ne mettent en œuvre que l'une de ces pratiques, ou simplement parce qu'ils n'emploient pas d'intrants chimiques, alors que pour d'autres, c'est un système cohérent de pratiques agricoles revisitées et spécifiques. On observe également que des courants divers se réclament de l'agroécologie et ne se soutiennent pas toujours mutuellement, avec des concurrences et volontés hégémoniques qui peuvent prendre le pas sur la coopération et sur l'exploitation de complémentarités. Ce sont notamment :

- L'agriculture biologique qui refuse l'usage d'engrais et pesticides de synthèse, des OGM, de certains aliments pour les animaux (farines animales, acides aminés de synthèse, etc...).
- L'agriculture de conservation, fondée sur un travail du sol minimal, voire le non-labour et le semis direct, la couverture du sol par des cultures intercalaires entre deux cultures commerciales ou pour l'autoconsommation, la restitution au sol des résidus des cultures.
- L'agriculture écologiquement intensive, qui vise à respecter des principes agroécologiques sans renoncer à des niveaux élevés de productivité.

² Margousier

Au sein de chacune de ces écoles peuvent exister en outre des approches sensiblement différentes (biodynamie par exemple en agriculture biologique). Dès lors, dire que l'agroécologie est un mouvement social ne signifie pas qu'il soit unifié.

2. L'agroécologie en Afrique sahélienne : enjeux et contraintes

En Afrique sahélienne, certaines pratiques aujourd'hui associées à l'agroécologie, comme le zaï, ne sont pas nouvelles. Mais ce terme, plus récent, mobilise de plus en plus d'organisations de producteurs, d'organisations d'appui, d'offres de financement. L'enjeu est notamment de répondre à la dégradation et la perte de fertilité des sols, et de faire face à une pression démographique croissante sur le foncier agricole ainsi qu'au changement climatique.

Un répertoire de pratiques agroécologiques a émergé de fait, avec par exemple le zaï, les demi-lunes (cuvettes creusées en demi-cercle, la terre extraite étant amassée en demi-lunes en aval pour favoriser le dépôt des eaux de ruissellement) les cordons pierreux (qui visent à ralentir l'eau, favoriser son infiltration et la sédimentation), la fabrication de pesticides naturels à base de neem, la fabrication de compost, très souvent cités lors des entretiens.

Pour autant, les obstacles sont nombreux. L'insécurité foncière est un obstacle majeur puisqu'elle s'oppose à la mise en œuvre de pratiques relevant de l'agroforesterie (la plantation d'arbre n'étant pas permise dans le cadre d'une mise à disposition de terres par les gestionnaires de terres), comme à l'investissement dans des chantiers d'amélioration de la fertilité dont les résultats ne sont pas immédiats. D'autres obstacles existent au sein des systèmes familles-exploitation, notamment là où la main d'œuvre est un facteur limitant, ou dans la société, notamment là où le système d'encadrement de l'agriculture fait la promotion de modèles conventionnels et de l'apport d'intrants.

3. La fragilité dans le contexte de la coopération internationale : définitions et dimensions

Dans son rapport de 2016, l'OCDE définit la fragilité comme « la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques. » OCDE (2016)³. Nous retiendrons cette définition, synthèse de nombreuses réflexions. La fragilité dépend donc tant du niveau des risques que d'une capacité à les maîtriser.

La notion d'Etat fragile concentre la réflexion sur le rôle et les capacités de l'Etat, avec deux approches. La première rattache la fragilité à un cycle de crise et distingue

3 OCDE (2016), Etats de fragilité, cité par Jérôme Strobel dans son rapport : quelle coopération par l'échange de personnes pour la paix dans des contextes fragiles ? Modalités d'appui aux initiatives locales de paix dans le cadre de la coopération par échange de personnes dans la région des Grands Lacs Unité, Bern, 2017.

des Etats en situation de détérioration, de crise prolongée, de sortie de crise, puis d'amélioration progressive. En Afrique, le caractère chronique et durable des crises qui affectent certains pays rend cette approche linéaire (crise, sortie de crise, résilience) peu opérationnelle. La seconde, notamment défendue par le Department for International Development (DFID), s'appuie sur la combinaison de la capacité des Etats et de leur volonté politique de résoudre la crise et d'assurer une répartition équitable des ressources à l'ensemble de la population⁴. En Afrique sahélienne, la CEP-AE s'exerce en situation de fragilité, dans un cadre marqué notamment par la fragilité des Etats telle qu'elle est définie par le DFID, avec des situations de crises prolongées et d'instabilité chronique.

L'OCDE (2016) distingue cinq dimensions de la fragilité.

Dimension de la fragilité	Facteurs
Economique	Vulnérabilité liée faiblesse des fondations économiques et du capital humain (chocs macroéconomiques, croissance inégalitaire ou chômage élevé des jeunes par exemple)
Environnementale	Vulnérabilité face aux risques environnementaux, climatiques et sanitaires qui influent sur la vie et les moyens d'existence des citoyens (catastrophes naturelles, pollution, épidémies, changement climatique)
Politique	Vulnérabilité face aux risques inhérents aux processus, événements ou décisions politiques. Problèmes d'inclusivité, de transparence, corruption. Capacité insuffisante de la société à éviter l'oppression
Sécuritaire	Vulnérabilité de la sécurité face à la violence et à la criminalité, notamment la violence politique et la violence sociale
Sociétale	Vulnérabilité face aux risques qui menacent le cohésion sociale, induits par des inégalités verticales et horizontales (entre des groupes culturellement définis ou construits, fractures sociales...)

Tableau 2 : les fragilités en cinq dimensions (à partir de OCDE, 2016)

On notera que la fragilité sanitaire est considérée : elle figure dans la dimension environnementale.

⁴ Castellonet C., Solanet G., Ficatier Y., 2010, Adapter les pratiques opérationnelles des bailleurs dans les Etats fragiles, Ex-Post n°31, Série Evaluation et capitalisation, Ed. AFD, Paris

4. La coopération en situation de fragilité : enjeux et recommandations issus de la bibliographie

Il nous semble intéressant de mentionner d'ores et déjà quelques recommandations issues d'études réalisées sur la coopération au développement en situation de fragilité⁵.

Nous en retenons notamment l'importance **d'assurer une continuité des interventions**, pour tenir ses engagements vis à vis des partenaires et groupes cibles, en évitant des séquences d'arrêt brutal et de redémarrage (stop and go) du fait de l'évolution de la situation. Ceci suppose d'avoir des stratégies d'adaptation fondées sur des **éléments de flexibilité** et de prise en compte des évolutions possibles de la situation en cours d'action avec éventuellement, en amont, des **analyses par scénarios** dans le cadrage des interventions afin de pouvoir les adapter à des évolutions rapides

Il est ensuite important de fonder la stratégie-pays sur une **analyse sociopolitique spécifique des facteurs de fragilité**, afin de voir en quoi l'intervention peut agir sur certains facteurs clés. Sur cette base, on pourra **prévoir un double jeu d'objectifs pour les projets** : à court terme (réponse à des besoins immédiats), à long terme (renforcement des institutions, du capital de développement, action sur les facteurs de fragilités)

Enfin, **le nexus entre la coopération au développement et l'aide humanitaire** est un sujet important. Compte tenu du caractère prolongé, voire chronique des crises, il s'agit moins d'assurer un continuum entre urgence et développement qu'une articulation entre des interventions simultanées, souvent auprès de groupes cibles différents mais géographiquement proches (avec l'idée de contiguïté), dans des situations qui ne relèvent pas du post-conflit ou de la post-crise mais de crises chroniques. Et au-delà du nexus, **les acteurs du développement ont un rôle à jouer dans le système humanitaire**, en particulier les acteurs du Sud (partenaires de la CEP) auprès des groupes qu'ils soutiennent⁶.

5. Les enjeux de la coopération par l'échange de personnes en situation de fragilités

Notre étude intervient trois ans après celle réalisée par Jérôme Strobel dans la région des Grands Lacs. Le contexte et les fragilités sont différents, mais il est intéressant de revenir sur les enjeux identifiés. Jérôme Strobel identifie quatre catégories d'enjeux : de capacité institutionnelle et d'encadrement des volontaires, sécuritaire et de stress pour les volontaires, d'intégration pour les volontaires, de durabilité des actions.

5 Notamment Castellanet et al., 2010, déjà cités, Beuret J.E., Fino D., 2006, Aide au développement et conflit armé au Burundi, pourquoi rester, comment agir ? Karthala, Genève.

6 Voir les écrits sur la nécessaire relocalisation de l'humanitaire : Mengo A.V., 2014, « Pour une autre gouvernance humanitaire locale dans les pays du « Sud », Grotius International, (<https://urlz.fr/e7Wl>) ; les acteurs locaux, clés de l'efficacité humanitaire, Grotius international (<https://urlz.fr/e87b>) ; Mattei J.F., Troit V., 2006, La transition humanitaire, Med Sci, Paris.

Nous avons repris ces catégories pour construire un jeu d'hypothèses quant aux enjeux que nous pourrions retrouver :

Les enjeux de la CEP (Strobel, 2017)	Hypothèses construites pour notre étude	
Enjeux d'intégration pour les volontaires	Intégration plus difficile des volontaires	La société, fragilisée, est moins apte à intégrer le volontaire
	Accès plus difficile du volontaire à la compréhension des enjeux et interactions	Environnement marqué par un manque de confiance interpersonnelle, de débat, d'explicitation d'enjeux interpersonnels ou intercommunautaires (non-dits), qui compliquent la compréhension du contexte par le volontaire
	Accès à des personnes de confiance à la fois plus important et plus difficile	La situation crée un besoin accru, pour le volontaire, de trouver des relations de confiance sur place, alors même que la méfiance interpersonnelle et les divisions communautaires peuvent rendre ceci plus délicat : l'enjeu que peut représenter le volontaire, chacun cherchant à le mettre de son côté), rendent la confiance difficile
Enjeux sécuritaires et de stress pour les volontaires	Une prudence nécessaire et du stress, face à un appareil sécuritaire et judiciaire défaillant	Des inefficacités du système sécuritaire et judiciaire, l'impunité obligent à plus d'attention face à des agressions potentielles relevant d'une soit des spécificités de la situation, soit d'une criminalité ordinaire : le volontaire doit y être attentif, c'est une source de stress
	Le groupe social d'appartenance du volontaire peut être ostracisé, avec des conséquences sur la sécurité et le stress	Le groupe social auquel appartient le volontaire, qu'il soit expatrié ou national, peut être ostracisé par la population ou certains groupes, ce qui crée un besoin de distanciation ou justification, qui peut être pesant.
		Le groupe social auquel appartient le volontaire peut être ciblé par des attaques directes : des restrictions dans les déplacements sont imposées, c'est une source de frustrations et de stress.
Enjeux de capacité institutionnelle et d'encadrement des volontaires	L'OP doit jouer un rôle crucial de relais sur le terrain	L'encadrement du volontaire par l'OP est d'autant plus crucial que le contexte est fragile. Certaines OP n'accompagnent pas suffisamment le volontaire en terme de mesures de sécurité et aide à la gestion du stress
	Moindre capacité d'encadrement par des OP mises en difficulté	L'OP est mise en difficulté par des difficultés d'accès au terrain et/ou aux partenaires et est très occupée par des efforts d'adaptation à l'évolution rapide du contexte : ceci influe négativement sur ses capacités d'encadrement des volontaires.
		L'OP peine à adapter ses procédures et actions à une évolution parfois rapide du contexte
	La société civile est moins robuste et donc moins apte à soutenir le volontaire	La SC est affectée par des divisions, des conflits ou la défiance entre ses membres
La SC est affaiblie par la place prise par des organisations étrangères qui agissent sans elle.		
Enjeux de durabilité des actions	La durabilité et la pérennité des	La durabilité est menacée par des problèmes d'instabilité d'organisation, des personnes, de la situation.

	actions est davan- tage menacée	
--	------------------------------------	--

Tableau 3 : les principaux enjeux de la CEP en contexte fragile : hypothèses (à partir des catégories d'enjeux dégagés par Jérôme Strobel, 2017, en Afrique des Grands Lacs)

6. Les fragilités au Sahel et dans les pays concernés par nos cas d'étude

Dans les termes de référence de l'étude est mentionné le fait que les organisations membres d'Unité sont actives dans des pays du Sahel marqués par des violences, conflits interethniques ou inter-religieux qui s'accompagnent d'importants mouvements de population. Ces violences interviennent dans un contexte de pression démographique croissante sur les ressources et de faiblesse de l'Etat, peu à même de les juguler et défaillant en termes de services publics. Le tableau ci-contre détaille l'évaluation des fragilités sous forme d'index, figurant dans le fragile states index 2020⁷ (tableau fourni par Unité).

* DM est notamment actif au Togo avec pour partenaire le **SECAAR** (Service chrétien d'appui à l'animation rurale, Lomé / Togo), mais collabore aussi au développement de l'agroécologie au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Tchad.

Country	Rank	Total	C1, Security	C2, Factionalized	C3, Group	E1, Economic	E2, Uneven	E3, Human Flight	P1, State Legiti-	P2, Public Ser-	P3, Human	S1 Demographic	S2, Refugees	X1, External	Change from Previous Year	Active Unité organisations*
South Sudan	3rd	112,2	9,7	9,7	9,4	9,8	8,9	6,5	10,0	9,8	9,3	9,7	10,0	9,4	-1,2	M21
Chad	7th	108,5	9,5	9,8	8,2	9,0	9,0	8,5	9,6	9,1	8,8	9,5	9,5	8,0	+0,2	MET , SAM, SME, DM
Sudan	8th	108,0	8,4	9,7	10,0	8,1	7,7	8,3	9,8	8,6	9,4	9,4	9,6	8,9	-0,7	MN
Guinea	11th	99,4	8,6	9,6	9,1	8,6	7,3	7,1	9,8	9,2	7,1	8,6	7,6	6,8	-2,2	NP, SAM , SME
Nigeria	14th	98,5	9,0	9,9	9,4	7,8	8,1	6,9	8,0	8,9	8,3	9,2	7,2	5,9	-1,4	M21
Cameroun	16th	97,0	8,5	9,6	8,5	6,5	7,5	7,5	9,2	8,2	7,7	8,3	8,3	7,2	+1,7	DM, M21, NP, SAM
Eritrea	17th	96,4	6,6	8,1	7,7	7,7	8,4	8,9	9,4	7,8	8,7	8,4	7,7	7,0	-0,8	MN
Niger	18th	96,2	8,7	8,9	7,7	7,1	8,0	7,6	7,3	9,3	6,8	8,8	8,3	7,8	0,1	SME
Ethiopia	23rd	94,2	8,2	7,9	8,5	6,4	6,5	6,6	8,0	8,3	8,2	9,0	8,7	7,9	-5,3	MN
Ivory Coast	29th	92,1	7,4	9,1	7,5	6,7	7,6	7,0	7,3	8,2	7,3	8,3	7,2	8,4	-2,4	MB, DM
Togo	38th	87,4	7,0	7,6	5,4	7,0	8,3	7,5	8,5	8,5	7,2	7,5	6,9	6,0	+2,3	DM*
Burkina Faso	47th	83,9	8,2	7,8	3,9	6,9	7,6	7,2	6,5	8,1	5,6	8,5	6,0	7,5	-2,7	CEAS, ECH , NP, SAM, SME, DM
Senegal	66th	77,2	5,6	7,0	5,8	7,1	7,0	7,7	4,1	7,4	5,4	7,4	6,7	6,1	-2,4	CEAS, NP, SME
Benin	75th	73,6	5,9	6,7	2,8	6,5	8,0	7,1	4,8	8,3	4,9	7,7	4,9	6,0	-2,1	DM, NP, SME
Ghana	110th	65,9	4,6	4,9	3,8	5,7	6,0	7,8	3,6	7,2	5,0	6,6	4,4	6,3	-2,3	M21

Tableau 4 : données 2020 du Fragile State Index pour les pays du Sahel (élargi)

7 Fragile States Index 2020 : <https://fundforpeace.org/wp-content/uploads/2019/04/9511904-fragilestatesindex.pdf>

On remarque d’abord que le Tchad (au 7^{ième} rang des pays les plus fragiles au monde) et la Guinée (11^{ième} rang) sont considérés comme beaucoup plus fragiles que le Togo ou le Burkina Faso. Le Tchad a une fragilité générale, avec des indicateurs au rouge dans tous les domaines. C’est aussi le cas de la Guinée, avec une moindre fragilité de l’économie, du système judiciaire et de la société face à des mouvements de population et interventions externes. Le Togo et le Burkina Faso ont des fragilités spécifiques. Le Burkina Faso est très affecté par une fragilité sécuritaire liée au terrorisme, à la pression démographique croissante sur les ressources, à des services publics défectueux. Le Togo est surtout affecté par un niveau de développement faible et par les défaillances de l’Etat.

Si l’on observe l’évolution de l’index synthétique de chaque pays entre 2015 et 2020, on observe une légère tendance à la baisse des fragilités, qui ne concordent pas, en particulier au Burkina Faso, avec la façon dont les fragilités sont vécues par les organisations membres d’Unité. Ceci montre que cet index n’est pas très opérationnel pour considérer des situations de travail particulières, comme l’est la CEP. En effet, si l’on s’en tient à la question de la sécurité, c’est bien le Tchad et le Burkina Faso qui semblent les plus exposés, or c’est un facteur très déterminant pour la faisabilité de la CEP-AE. Nous présentons en annexe n°3 les zonages en matière de sécurité tels qu’ils figuraient sur le site du Ministère français des Affaires étrangères en janvier 2021 : ils portent essentiellement sur la sécurité des étrangers mais donnent une idée de problèmes de sécurité liés en particulier aux mouvements terroristes, qui affectent aussi les nationaux et la CEP-AE en général. La situation au Tchad et au Burkina Faso n’a rien à voir avec celle du Togo et de la Guinée.

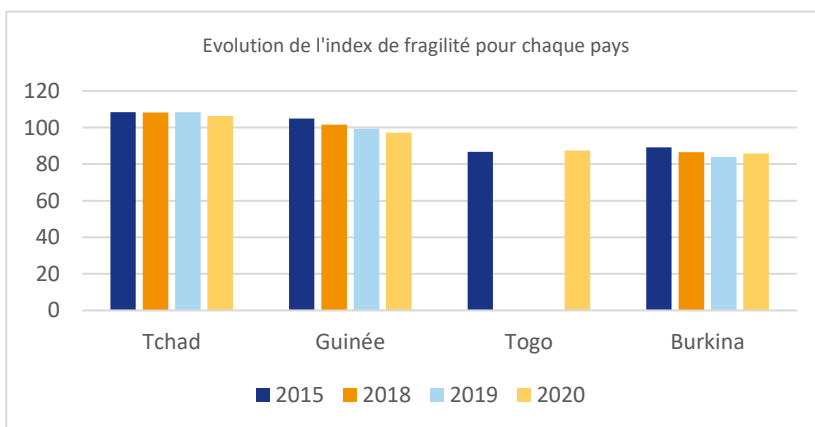


Figure 1 : Evolution de l’index de fragilité au Tchad, en Guinée, au Togo et au Burkina Faso

Il nous faudra donc bien préciser, dans cette étude, les fragilités telles qu’elles sont perçues et vécues par les acteurs de la CEP, celles auxquelles ils doivent s’adapter sans pouvoir d’action sur elles, et celles que la CEP pourrait contribuer à modérer.

Chapitre 2

Les organisations partenaires de l'étude et leurs actions dans le champ de l'agroécologie : des approches très différentes

1. Les cas d'étude : 5 organisations membres d'Unité et 5 réalités très différentes

Les cinq cas d'étude sont présentés de façon synthétique dans l'encadré suivant.

SAM Global Suisse (Serve And Multiply) en Guinée

SAM Global une organisation chrétienne (anciennement nommée Alliance Missionnaire Evangélique) qui a 130 ans d'existence. Présente dans 11 pays dont une majorité de pays africains, elle a des activités d'appui au développement et de soutiens matériels dans les domaines de la théologie, la santé, la formation scolaire et professionnelle, l'amélioration des conditions de vie.

En Guinée, son partenaire est l'église protestante évangélique de Guinée, qui a invité SAM Global à développer un projet. Ce partenariat a permis de rendre active une organisation créée par de jeunes universitaires guinéens, l'OGDC (Organisation Guinéenne pour le Développement Communautaire), autour d'un projet de développement agricole avec une forte orientation vers l'agroécologie.

La CEP a été mobilisée au service du projet, pour sa conception et son lancement, avec une affectation de longue durée, puis pour des missions annuelles de suivi et le financement de personnel local.

La MET (Mission Evangélique au Tchad)

La MET est engagée au Tchad depuis 60 ans où elle travaille en partenariat avec l'organisation nationale des églises protestantes évangéliques, qui réunissent plus de 400.000 membres dans 1200 églises locales. Elle soutient ces églises dans la formation biblique, le travail médical, l'engagement social et des projets de développement. Les quatre thèmes transversaux du programme institutionnel 2017-2020 sont la diminution de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, la réduction des inégalités et la promotion de la paix, ce qui est donc très large. La MET travaille avec son partenaire sur des projets, mais ne travaille pas à son renforcement. Elle finance une petite équipe portée par le partenaire, constituée d'un chef de projet à temps partiel et de 3 animateurs. Chaque projet est piloté localement par un Comité d'Orientatation et de Suivi.

La CEP est mobilisée au service des projets, essentiellement pour leur conception et leur lancement. Un/des coopérant(s) travaille(nt) durant plusieurs années sur un projet (par exemple 6 ans pour un projet de four solaire) qu'il(s) pilote(nt), qui est ensuite poursuivi par une équipe tchadienne, liée au partenaire. A côté de ces affectations de longue durée, la MET accueille des souhaits d'engagement sur des durées très variables. Elle reste ouverte à des projets personnels, de personnes qui souhaitent partir quelques mois (des jeunes investis dans l'atelier menuiserie, un couple de retraités qui travaille sur l'amélioration de la formation en mécanique...). Le projet agroécologie est actuellement encadré par un coopérant en affectation de longue durée, qui joue le rôle de chargé de programmes.

DM (Dynamique dans l'Echange) au Togo

DM est le département missionnaire des églises protestantes et réformées de Suisse Romande. DM entretient surtout des relations d'église à église : ses partenaires sont donc des églises, dans les pays d'intervention. L'agroécologie est l'un des trois secteurs retenus pour le programme 2021-2024, à côté de l'éducation et du secteur « foi et témoignage » (qui comprend la promotion de la paix). En matière d'agroécologie, les géographies ciblées sont sahéliennes, avec le Togo, le Bénin, le Nord-Cameroun.

DM a un partenaire principal, en matière d'agroécologie, qui est le SECAAR (Service chrétien d'appui à l'animation rurale). C'est un réseau de dix-neuf Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, présent dans une douzaine de pays. L'agroécologie est l'un de ses cinq axes de travail, qui sont : le développement intégral (considérer l'être humain comme une créature avec des besoins matériels mais également relationnels et spirituels), l'agroécologie (maintenir les équilibres des écosystèmes), le climat et l'environnement (système alimentaire mondial plus juste, avec respect de l'environnement), les droits humains (promotion de la dignité humaine et accès équitable aux ressources), et la gestion de projet (accompagnement et/ou suivi). Il a un siège en Suisse et un secrétariat exécutif au Togo.

DM finance des projets et l'envoi de personnes. Des affectations de coopérants ont visé le renforcement de ce réseau (développement institutionnel, autonomie financière, renforcement des prestations aux membres et non membres, etc...) et/ou de certains de ses membres, avec pour effets le renforcement des compétences de formation, communication, capitalisation d'expériences (site internet, manuels, fiches, vidéos, journal « partage », etc...).

Le CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer) au Burkina Faso

Le CEAS est une organisation laïque créée en 1980, dont la mission est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par des moyens qui allient économie et écologie. Le CEAS porte la co-création et le partage de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement, avec des innovations techniques appropriables en matière d'énergies renouvelables, agroécologie, agro-transformation, gestion des déchets, etc...

Le CEAS met en œuvre directement des projets avec, dans chaque pays (Sénégal, Madagascar, Burkina Faso) une petite équipe de 5 à 10 personnes, pluridisciplinaire. Il construit son programme en concertation avec des partenaires sur le terrain et avec les acteurs institutionnels, et s'appuie également sur un pool d'experts que le CEAS a contribué à former (y compris *via* la CEP), mobilisés en fonction des besoins. Le CEAS est présent au Burkina depuis les années 80. Nous y avons rencontré l'un de ses partenaires, l'ADEC : cependant, le partenariat se noue autour de la mise en œuvre d'un projet plus qu'autour de la CEP, qui est un moyen annexe mobilisé au service du projet.

La CEP n'est pas le cœur de métier du CEAS qui, même s'il est l'un des fondateurs d'Unité, va quitter la plateforme et bénéficiera désormais d'un financement direct de la DDC. La CEP s'intègre dans des projets exécutés par le CEAS, avec des partenaires, avec plusieurs modalités : des affectations de longue durée « Nord Sud » à des postes de coordonnateurs (mais cela ne se fait plus aujourd'hui), des affectations de courte durée Sud-Sud pour des échanges (1 à 2 mois), Sud-Nord pour des formations suivies en Suisse (1 à 2 mois, par exemple dans une vinaigrerie dans le cadre du montage d'une filière sur la mangue séchée), Nord-Sud avec des stages d'étudiants en collaboration avec des universités (par exemple un étudiant en économétrie a réalisé une analyse du consentement à payer pour la gestion des déchets).

E-Changer au Burkina Faso

Le cœur de métier d'E-Changer est la CEP. Son objectif est de « soutenir des organisations locales et des mouvements sociaux qui luttent **pour améliorer** dans leur pays **les conditions de vie des plus défavorisés**, le respect des droits fondamentaux et de l'environnement ». Pour cela, E-Changer **mobilise les** compétences techniques, organisationnelles et humaines de coopér-acteurs/trices insérés pour une certaine durée dans des organisations locales : l'insertion de longue durée (3 ans) est la modalité de CEP la plus courante. L'objectif est que le partenaire développe de nouvelles compétences au contact du/ de la coopér-acteur/trice mais, à son départ, n'aie plus besoin de lui pour les maîtriser. E-Changer met en avant une certaine réciprocité, l'échange de personnes devant permettre aux coopér-acteurs/trices de s'ouvrir à d'autres réalités.

Au Burkina Faso, E-Changer n'a pas de projet en tant que tel mais des insertions de coopér-acteurs(trices) suisses ou nationaux, au sein de 7 organisations partenaires. Ce sont toutes des insertions de longue durée dans des ONG ou mouvements paysans burkinabés. L'une des insertions a lieu auprès d'un consortium de trois organisations qui se partagent l'appui d'un coopér-acteurs. L'agroécologie est très présente dans les activités de la majorité des partenaires et elle est au cœur de l'action de deux d'entre elles : le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNaBio) et l'ARFA (Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie).

2. Qu'est-ce qui détermine des façons d'agir si différentes en matière de CEP-AE ?

Plusieurs facteurs déterminent des façons d'agir et de se positionner aux côtés des partenaires très différentes.

2.1. Comment vient-on à l'agroécologie ?

L'agroécologie n'est le cœur de métier d'aucune des organisations rencontrées. Elles viennent sur ce sujet pour des raisons qui ne sont pas les mêmes, ce qui n'est pas sans conséquences :

Par un focus thématique de l'organisation (CEAS, DM), partagé ou non avec un partenaire

Le CEAS a pour mission le développement de technologies appropriées permettant de concilier économie et écologie. Intervenant dans des pays très agricoles, il ne peut rester à l'écart de l'agroécologie. Il entre donc dans ce sujet par la thématique, qui est un focus de son action.

Si DM ne mentionne pas directement l'écologie dans sa mission générale mais met d'abord en avant l'échange (comme E-Changer), l'agroécologie est affichée comme l'un de ses trois secteurs d'intervention, aux côtés de l'éducation et de la théologie. Dès lors, DM a élaboré une stratégie sectorielle en agroécologie : il y a donc une réflexion générale qui guide les choix d'actions sur le terrain. Ce focus est partagé et peut-être inspiré par son partenaire, le SECAAR, mais ce qui est important, c'est qu'il est clairement défini.

Par les partenaires (E-Changer)

E-Changer a des axes thématiques très larges, autour des **ODD 2 « Faim zéro »** (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), l'**ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces »** (promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) ; l'**ODD 4 « éducation de qualité »** (éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable). La référence au développement ou à l'agriculture durable revient dans chacun de ces objectifs, mais ceci reste très large et les choix thématiques, dans chaque programme (par pays), sont réalisées en tenant compte avant tout des besoins des partenaires et des synergies possibles, entre eux. Or, à l'exception d'un partenaire axé sur le développement de la citoyenneté et d'un autre qui travaille sur le handicap, tous les autres partenaires d'E-Changer, au Burkina, se retrouvent autour de l'agroécologie comme cœur de métier ou comme sujet d'importance : à partir de là, les organisations qui contactent la coordination nationale d'E-Changer pour établir un partenariat sont souvent dans cette mouvance, avec un effet « boule de neige ». L'agroécologie s'impose comme un focus de l'action d'E-Changer, sans que ceci ait été un choix prédéterminé.

Par les besoins du terrain (SAM Global, MET)

SAM Global et la MET ont développé des projets dans des zones souffrant clairement du changement climatique, de l'évolution du régime hydrique, de la dégradation des sols, de pratiques écologiquement discutables (culture sur brûlis en Guinée par exemple). C'est ce qui a amené l'organisation vers l'agroécologie, sans qu'elle n'ait de conviction préétablie et de culture institutionnelle à ce sujet, et alors même que leurs partenaires n'en avaient pas non plus.

Conséquences : l'agroécologie, avec ou sans stratégie et vision propre à l'OM

En résultent des situations qui relèvent de trois idéaux-types :

- Certaines organisations ont une stratégie institutionnelle et ont construit leur vision de l'action dans ce domaine : c'est évidemment intéressant. Cela ne veut pas dire qu'ils l'imposent à leurs partenaires sur le terrain, mais il y a un dialogue entre leur vision et celle(s) du(des) partenaire(s).
- D'autres, tel E-Changer, subordonnent leur intervention à la vision du partenaire local, dont la vision est plus ou moins établie et sera différente d'un partenaire à un autre : par exemple le CNaBio a une vision de l'agroécologie qui part du non-emploi d'intrants chimiques et d'un label qui permet une valorisation spécifique de la production, alors que d'autres partenaires partent d'une base très différente. Enfin, d'autres partenaires ont une vision assez floue de ce qu'est l'agroécologie, ou limitée à quelques apports techniques à des modèles qui ne changent pas fondamentalement.

- D'autres enfin, semblent construire leur modèle d'action et leur vision de l'agroécologie chemin faisant, en dialoguant avec des partenaires locaux et en mobilisant des expertises diverses. Ce n'est pas toujours très convaincant en terme de cohérence. Et lorsque ces visions et modèles sont présentés aux partenaires locaux comme ceux qu'il faut adopter, il y a un travail d'appropriation et parfois de réinvention à faire par les partenaires en aval, qui peut prendre du temps et être plus ou moins difficile à réaliser. Peuvent en résulter des problèmes de cohérence de l'action proposée et d'adaptation aux situations locales.

Partant de ces constats, il nous semble intéressant, à l'image de DM, que les OM qui sont très investies dans ce domaine construisent une stratégie sectorielle spécifique.

2.2. L'agroécologie, avec ou sans dimension spirituelle

SAM Global, la MET et DM sont des organisations confessionnelles, ce qui n'est pas le cas du CEAS ou d'E-Changer. Ce n'est pas anodin, car on constate que pour les organisations confessionnelles, l'AE a une toujours une dimension spirituelle (respecter la terre) qui est chaque fois mise en avant. Par exemple les termes employés par DM sont les suivants : « interpellé.e.s par l'invitation biblique « accueillez-vous les un.e.s les autres », nous nous engageons pour un monde où dominant la paix, la justice et le respect de notre terre ». Et son partenaire, le SECAAR, commence sa présentation par un extrait d'un psaume : « la terre et tout ce qu'elle renferme appartient à Dieu ». L'agroécologie s'inscrit clairement dans le respect de la création. Le lien entre la religion et le respect de la terre n'est pas toujours affiché d'emblée mais revient de façon très récurrente dans les documents de formation que nous avons consultés. Ces organisations, fussent-elles confessionnelles, s'adressent à des bénéficiaires de toute religion, sans prosélytisme : notre propos n'est pas de critiquer ceci mais de montrer que ceci n'est pas sans conséquence pour l'action.

L'avantage d'un tel affichage est certainement de créer un surcroît de motivation et de cohérence entre les différentes activités de l'organisation. C'est aussi un argument de poids lorsque la base sociale de l'organisation est constituée de générations peu sensibles aux enjeux écologiques, qui voient parfois l'agroécologie comme une mode portée par des personnes qui mettent en cause des pratiques agricoles qui étaient et restent parfois celles de leurs voisins, et/ou qui mettent l'action théologique avant l'appui au développement. Mais il existe aussi des risques, notoires dans certains documents de formation consultés : celui d'une opposition assez radicale entre le bien et le mal, avec des modèles présentés comme ceux qui respectent la terre alors que d'autres pratiques la blessent, le tout pouvant être culpabilisant d'une part, ne pas inviter à l'innovation locale d'autre part, donner l'impression qu'il faut croire au modèle proposé sans le discuter. C'est un point de vigilance, mais certaines organisations confessionnelles sont bien sûr très loin de cet écueil.

2.3. La CEP au sein d'une organisation partenaire ou au service d'un projet

L'insertion dans une organisation partenaire

Le modèle de base de la CEP est celui de l'insertion ou affectation d'une personne, qualifiée de coopérant(e), volontaire ou coopérateur(trice) selon les organisations membres, au sein d'une organisation partenaire. C'est le modèle pratiqué par E-Changer et DM. L'organisation partenaire est autonome et accueille le volontaire/coopérant/coopérateur(trice) qui s'identifie très souvent au partenaire : il a une double identité, à la fois acteur pour l'organisation d'envoi et membre de l'équipe du partenaire. Il n'a pas de fonction de coordination (s'il en prend, c'est une dérive) mais un rôle d'appui technique.

L'insertion dans un projet, conçu par l'organisation d'envoi avec un partenaire

Dans le cas des organisations confessionnelles, la MET, SAM Global, et DM, le partenaire est une église qui regroupe des milliers de personnes. Cette église est demandeuse d'un partenariat mais dispose de peu de moyens techniques dans le domaine du développement. C'est un interlocuteur incontournable, qui apporte un large réseau avec, à la base, des églises locales. Dans le cas de DM, cette église est membre d'un réseau, le SECAAR (Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale), qui regroupe 18 églises d'Afrique et d'Europe et agit dans 7 pays africain : c'est le partenaire de DM, au sein duquel interviennent les volontaires/coopérants. Par contre, la MET et SAM Global n'ont pas un tel interlocuteur technique. Dès lors, c'est l'organisation d'envoi qui conçoit et porte des projets. Les volontaires/coopérants interviennent dans ces projets et y jouent souvent un rôle de coordination et d'expertise technique. Ils sont plutôt en position de coopérants chargés de projets ou, pour certaines affectations de courte durée, dans un rôle d'appui à un projet (plus qu'à un partenaire). Dans les cas de la MET et de SAM, les volontaires ou coopérants s'identifient à l'organisation d'envoi et au projet qu'ils portent ou appuient.

L'insertion locale pour faire émerger un partenaire technique

Dans le cas de SAM Global, le coopérant envoyé pour concevoir un projet a accompagné l'émergence d'un interlocuteur technique. Il a identifié une organisation locale disposant de compétences inexploitées faute de ressources et a construit un projet avec elle. Il s'agit de l'OGDC (Organisation Guinéenne pour le développement communautaire), groupe d'une trentaine de jeunes sortis de l'université mais sans emplois, dont un certain nombre d'agronomes. L'organisation se structure autour du projet conçu avec SAM Global et se l'approprie peu à peu, tout en renforçant ses compétences.

L'insertion dans une équipe et des projets exécutés par l'organisation d'envoi et des partenaires

Dans le cas du CEAS, l'insertion au sein d'une organisation partenaire peut être le fait de stagiaires qui réalisent des recherches de fin d'étude et, ainsi, répondent à des besoins de connaissance et d'innovation. Mais le dispositif repose plutôt sur des

processus d'innovation portés par le CEAS, avec des partenaires qui apportent notamment des terrains d'expérimentation : le CEAS met en œuvre ses projets. Le CEAS, jusqu'en 1998, disposait d'une équipe pilotée par des coopérants en affectation de longue durée, ce qui n'est plus le cas. La CEP est au service du projet et est de moins en moins utilisée : elle s'intègre dans des projets exécutés directement par le CEAS.

2.4. Conséquences du dispositif partenarial pour l'action en matière d'agroécologie

Ce qui différencie ces modalités, c'est avant tout la distinction entre des insertions au service d'une organisation partenaire, qui visent à la renforcer pour qu'elle agisse en faveur de l'agroécologie, et des insertions au service de projets agroécologiques, largement conçus par les organisations d'envoi.

Des insertions différentes en termes de thématique

Par exemple lorsqu'E-Changer soutient la gestion des ressources humaines d'ARFA, l'un de ses partenaires locaux, par l'insertion d'une cooper-actrice, c'est un appui à l'agroécologie car ARFA, acteur majeur de ce secteur au Burkina Faso, était menacé dans sa capacité d'action faute d'avoir pris cette fonction à bras le corps. Mais on ne trouvera nullement ce type de thématique d'affection dans des organisations qui conçoivent des projets, les portent et, lorsqu'ils sont consolidés, tentent de les remettre à un partenaire local : on trouve alors des affectations construites autour du pilotage de projets.

Les thématiques sont donc très diversifiées dans le premier cas, avec une partie des affectations centrées sur des fonctions supports des organisation (captation de ressources financières, gestion des ressources humaines, communication etc.), plus ciblées dans le second cas sur l'ingénierie du projet et l'innovation technique en agroécologie.

Des insertions très différentes en terme de position

Dans le premier cas, le volontaire/coopérant n'est pas en position de leadership, il conseille l'organisation sans déterminer ses choix. Dans le second cas, il est beaucoup plus en position de pilotage et de négociation du projet avec des partenaires.

La question de la stratégie de sortie se pose différemment

La question de la stratégie de sortie est souvent cruciale dans le second cas. Par exemple la MET utilise des expatriés pour lancer des projets : un coopérant travaille durant plusieurs années sur un projet, qui est ensuite repris et poursuivi par une équipe tchadienne, liée au partenaire. Mais même après 6 ans de présence d'un coopérant pour le projet de fours solaires, le transfert est difficile. Trois projets initiés par des Suisses ont donné lieu à un transfert de responsabilités aux tchadiens or, selon la MET, c'est parfois très difficile à poursuivre, car avec le coopérant viennent aussi des financements (ressources venues d'Unité, de fondations mais aussi des groupes de soutiens). Le retrait de la CEP, c'est aussi un financement qui part. Dans le cas de SAM Global, le projet mis en place est financé essentiellement par Pain Pour

le Monde, avec lequel SAM Global joue encore un rôle d'intermédiation non négligeable. L'OGDC a certes réussi à capter de petits financements complémentaires mais ils restent modestes. SAM Global apporte un appui technique chaque année via une affectation de courte durée (1 mois). Dans le cas d'un volontaire ou coopérateur(trice) inséré dans une organisation locale, la pérennisation des acquis de la CEP est une préoccupation, comme en témoignent les mots d'un coopérateur-acteur dans la lettre circulaire envoyée à son groupe de soutien : « j'ai toujours voulu que le Conseil National de l'Agriculture Biologique sente mon passage, mais pas mon départ »⁸. Cependant, l'intégralité de l'action n'est pas en cause.

Qui conçoit l'action ? Qui définit l'innovation agroécologique ?

Lorsque l'organisation d'envoi conçoit et porte un projet, elle contribue très largement à tracer les contours de ce que sera l'innovation agroécologique, avec parfois des paquets technologiques venus d'ailleurs. Cela peut être intéressant, mais peut également être dangereux, avec certaines actions inadaptées au contexte local, dont l'appropriation locale est difficile.

3. L'agroécologie : un champ d'action, des entrées très différentes

Lors des entretiens tant avec des organisations d'envoi qu'avec leurs partenaires, nous avons demandé à nos interlocuteurs de définir l'agroécologie. Il n'y a aucune homogénéité et chacun a sa définition.

3.1. Des définitions très complètes ou très sommaires

On observe d'abord des oppositions entre des définitions très élaborées, intellectualisées, parfois inscrites dans une charte, puis des approches sommaires. Les premières sont celles fournies par des organisations spécialisées dans ce domaine (CNaBio, ARFA) ou qui en ont fait un axe de travail spécifique (FENOP). Elles se veulent très complètes et balayent plusieurs dimensions de l'agroécologie, techniques, scientifiques, politiques. La définition proposée par le CNaBio est plus « politique », ouverte sur l'agriculture comme ses filières et met en avant l'agroécologie en tant que mouvement social. Les définitions proposées par le FENOP et ARFA sont plus techniques et cernent les contours d'un référentiel de pratiques agricoles.

Encadré n°2 : l'agroécologie telle qu'elle est définie par des organisations qui la théorisent

CNaBio : « L'agroécologie vise à promouvoir des systèmes alimentaires et agricoles viables, résilients et durables respectueux des hommes et de leur environnement. Ces systèmes engagent des modes de productions agricoles et des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire. A la croisée des savoirs paysans et scientifiques (agronomiques, écologiques, sciences sociales), leur développement s'appuie sur des approches transdisciplinaires réunissant professionnels du monde agricole, scientifiques, acteurs des mouvements sociaux et des politiques publiques. A la fois une

⁸ René Emmenegger, dans sa lettre circulaire n°11, mai 2020.

discipline scientifique, un ensemble de principes et pratiques, et un mouvement social, l'agroécologie est une alternative à une agriculture intensive basée sur l'artificialisation des cultures par l'usage d'intrants de synthèse (engrais, pesticides...) et d'énergies fossiles ». En dépassant ce cadre du productivisme, l'agroécologie porte la volonté d'aboutir à un changement de paradigme du développement. C'est un mouvement porté par les organisations paysannes et la société civile. » (extrait de la charte de l'agroécologie définie par le CNABio et l'ensemble des parties prenantes)

FENOP : L'agriculture écologique ou agro écologie peut être définie comme étant un ensemble de pratiques agricoles intégrées. Elle vise à assurer une production voire une productivité agricole ou pastorale tout en améliorant l'écosystème. Par extension, elle permet aussi de proposer une alimentation saine et équilibrée aux populations. Par pratiques agricoles, on peut citer les mesures de conservations des eaux et sols et de défenses et de restauration des sols (Zaï, cordon pierreux, diguette filtrantes) et des pratiques de production biologique (fumure organique, pratiques culturales, protection des cultures sans utilisation de produits chimiques. Il s'agit de pratiques permettant de sauvegarder les terres et la biodiversité dans le milieu rural. Les mesures agro écologiques s'inscrivent dans une dynamique de justice climatique.

ARFA : l'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques paysannes (travail du sol, amendement des sols, gestion des eaux, entretien et utilisation des ressources végétales, utilisation des semences, etc.) visant à conserver le potentiel productif des espaces exploités en gérant rationnellement les ressources disponibles (terre, eau, flore, faune), en favorisant les combinaisons (intégration agriculture-élevage) et en limitant l'apport d'éléments extérieurs à l'exploitation (engrais et pesticides chimiques, semences améliorées) et surtout une application des savoir-faire locaux dans le but de garantir la quantité, la qualité et la durabilité de la production agricole. L'agroécologie s'intéresse aussi aux terroirs et aux territoires pour créer des conditions favorables à la mise en pratique du concept dans ses dimensions politique, sociale et économique.

A l'opposé, nombre de définitions sont sommaires, qu'elles soient le fait d'OM ou d'OP. Elles sont soit très larges (une agriculture respectueuse de l'environnement) et autorisent des interprétations très diverses, avec de possibles décalages entre les partenaires, soit très étroites (une agriculture qui interdit les produits chimiques).

3.2. Socle commun et différences

On retrouve souvent un socle commun, autour du respect de la nature, des ressources, des écosystèmes. Ce sont surtout les organisations professionnelles qui mettent en avant le respect de la terre : c'est « une agriculture qui respecte l'environnement, et particulièrement la terre. On veut respecter le sol. Elle est opposée à une agriculture conventionnelle qui ne respecte pas le sol », ou encore « l'articulation entre la production agricole et le respect de l'environnement, de la terre. Ce sont de bonnes pratiques, prendre soin de la terre ». D'autres définitions sont focalisées sur le respect des écosystèmes et de la biodiversité : il s'agit de les conserver, d'en exploiter les richesses, de « trouver une convivence optimale entre l'agriculture faite par l'homme et l'écologie, qui est le fait de la nature ». Ce socle autorise une grande diversité d'interprétations et d'opérationnalisations. Nombre d'organisations évoquent des « bonnes pratiques », sans plus de précisions.

Viennent ensuite de réelles différences de définitions :

Avec ou sans intrants chimiques : une organisation parle d'une agriculture qui utilise moins d'intrants chimiques, une autre d'une agriculture qui les interdit.

Seulement la production ou aussi la transformation et les filières : si la plupart des organisations parlent exclusivement des pratiques de production agricoles, quelques-unes (notamment le CNaBio) incluent les filières.

Du répertoire de bonnes pratiques au mouvement social et politique : nombre d'organisations ont une vision de l'agroécologie restreinte aux aspects techniques. D'autres évoquent son statut d'alternative à une agriculture conventionnelle. D'autres vont plus loin et affirment que « c'est un mouvement » ou que « c'est une idéologie et un mouvement social », en précisant parfois qui le porte. C'est un « *mouvement porté par les organisations paysannes et la société civile* » ou un mouvement plus large, qui « *s'appuie sur des approches transdisciplinaires réunissant professionnels du monde agricole, scientifiques, acteurs des mouvements sociaux et des politiques publiques* ».

D'un référentiel unifié à un mouvement fragmenté : même s'ils citent des définitions très différentes, nombre d'acteurs assimilent l'agroécologie à un référentiel de bonnes pratiques, qui ferait assez peu débat. Mais certains de nos interlocuteurs évoquent un mouvement social fragmenté par des courants et oppositions, par exemple entre « ceux qui s'inscrivent dans l'ESS et n'ont pas peur de faire un bénéfice, ceux qui refusent l'activité marchande ».

Avec ou sans dimension territoriale : nombre d'acteurs voient l'agroécologie à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation agricole, voire du système famille exploitation, tout en considérant parfois une dimension macroéconomique qui est celle des politiques publiques. Mais d'autres considèrent également une échelle territoriale. Il s'agit d'une échelle d'adaptation et d'innovation (« *modes de productions agricoles et des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire* »), de dynamique institutionnelle (« l'agroécologie s'intéresse aussi aux terroirs et aux territoires pour créer des conditions favorables à la mise en pratique du concept dans ses dimensions politique, sociale et économique »).

Avec ou sans savoirs locaux : certaines organisations, dans leur définition ou plus généralement, se réfèrent à des paquets technologiques normalisés, conçus hors de leur terrain d'action, parfois importés par des organisations d'envoi avec une approche diffusionniste. Mais certains définissent l'agroécologie d'abord comme la valorisation de ressources locales (« pour nous, l'agroécologie, c'est travailler avec ce qui existe au niveau local en terme de compétences, d'acteurs, c'est valoriser ce qui est disponible localement pour améliorer les conditions de vie des producteurs » ; « prendre l'agriculture traditionnelle en apportant des améliorations »), parfois plus spécifiquement des savoirs locaux (« une application des savoir-faire locaux dans le but de garantir la quantité, la qualité et la durabilité de la production agricole »), avec des modèles à construire « *à la croisée des savoirs paysans et scientifiques (agronomiques, écologiques, sciences sociales)* ».

Enfin, ce n'est pas une véritable opposition, mais certains insistent, dans leur définition sur la conciliation des aspects écologiques et économiques. « Il faut montrer que c'est économiquement efficace », « les gens doivent pouvoir cultiver avec peu d'investissement et une bonne rentabilité », « l'agroécologie intègre toutes les actions menées au sein de l'exploitation familiale pour assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire du ménage ».

Ces différences de définition ne sont pas sans conséquences. Les mêmes mots employés par les uns et les autres ne recouvrent ni les mêmes réalités, ni les mêmes objectifs, avec parfois des incompréhensions, voire des oppositions fâcheuses. La construction locale d'innovations à partir des savoirs locaux associés aux savoirs scientifiques, peut se heurter à l'importation de modèles associés à une approche diffusionniste. Le développement d'un mouvement social capable d'infléchir les politiques publiques en faveur de l'agroécologie peut se heurter à l'inertie de nombre d'organisations qui voient l'agroécologie comme un simple référentiel de bonnes pratiques. Tout partenariat suppose donc de définir assez clairement un langage et des ambitions communes

4. Et concrètement ? L'opérationnalisation du concept : une « fusée » à plusieurs étages

Des organisations comme E-Changer n'interviennent pas dans l'opérationnalisation du concept d'agroécologie car celle-ci est le fait de leur partenaire. D'autres OM portent une façon de l'opérationnaliser qui s'impose aux acteurs locaux. Nous allons donc nous intéresser à la façon dont il est opérationnalisé tant par ces OM que par des organisations partenaires, nationales. Parmi les OP, on constate de grandes différences entre des organisations qui déclarent que l'agroécologie est leur cœur de métier (ARFA, CNaBio, FENOP) et les autres, pour lesquelles soit c'est une activité parmi d'autres (elles déclarent qu'entre 40 et 70% de leurs activités sont basées sur des pratiques agroécologiques), soit c'est plus une préoccupation qu'une activité à part entière. En réalité, l'action est une fusée à plusieurs étages : certaines organisations n'investissent que sa base, les organisations spécialisées investissent chaque étage. Nous représentons ses différents niveaux dans la figure suivante (figure 2), en reprenant certains termes utilisés par ARFA pour qualifier ses propres actions.

Niveau de base : formations et appui à la mise en œuvre de pratiques de base.

C'est le fait d'organisations partenaires qui ont peu de ressources humaines spécialisées et dont l'agroécologie n'est ni le cœur de métier, ni une militance : l'agroécologie est un moyen mobilisé pour soutenir la sécurité et la souveraineté alimentaire dans la zone d'intervention. Sont notamment appuyés la production de fumure organique, l'association et la rotation des cultures, le zaï et les demi-lunes, la fabrication d'engrais liquides et de biopesticides à base de feuilles de neem. Il s'agit donc d'une gamme assez simple de « bonnes pratiques » proposées dans le cadre de projets et programmes.

Niveau n°2 : formations et appui à la mise en œuvre de systèmes de production fondés sur un référentiel complexe

Il ne s'agit plus de proposer une gamme réduite de pratiques mais un ensemble cohérent de pratiques qui « font système ». Par exemple, ARFA accompagne des producteurs, groupements et réseaux, dans le cadre de projets et programmes, dans la promotion de pratiques relevant de : (a). La gestion de la fertilité dans la parcelle (production et utilisation de composts simples ou enrichis aux micro-organismes

notamment le Trichoderma, compostage en fosse et tas, fumier amélioré, recherche action sur l'amélioration des amendements organiques, promotion d'ateliers ruraux de compostage, intégration agriculture-élevage, gestion des assolements et rotations ; (b). L'agroforesterie (plantation d'arbres dans les espaces cultivés, génération naturelle assistée, réalisation de haie et de plantation de bordure, promotion d'arbres fertilitaires⁹) ; (c). Le contrôle de l'érosion et le travail du sol (cordons pierreux, traitement de ravine, végétalisation des ouvrages antiérosifs, zaï manuel et mécanisé, demi-lunes) ; (d). La protection écologique des cultures (lutte biologique, promotion/utilisation des biopesticides, lutte culturale, approche production et protection intégrée) ; (e). la captation, mobilisation et gestion de l'eau (pratiques d'arrosages économes en eau, réalisation d'impluviums hors sols et sous-sol, réalisations de barrages de sable, réalisation de puits et forages maraichers, réalisation de BCR) ; (f). L'énergie et la petite mécanisation agricole (promotion du zaï à l'aide de la kassine (traction animale), exhaure de l'eau par l'énergie solaire, promotion du biodigesteur, mutualisation du matériel agricole en CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), enrobage des semences pour le semis à sec).

Ce référentiel est beaucoup plus complet qu'une gamme de quelques pratiques. Il porte sur les différentes composantes du système de production (sans aller ici vers la transformation et les filières). D'autres organisations, notamment des organisations d'envoi (OM) mobilisent des référentiels qui « font système », souvent empruntés ailleurs. Pour SAM Global, ce sont l'agriculture de conservation, ainsi que le Système de Riziculture Intensive (le SRI, innovation mise au point à Madagascar). La MET propose le paquet technologique GIFS (Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol), avec le compostage, un travail minimum du sol (zaï), la récupération des sols érodés par des diquettes, l'agroforesterie, etc... DM se réfère au manuel des bonnes pratiques agroécologiques du SECAAR, auquel il a contribué *via* la CEP.

On notera que tous ces modèles ne sont pas cohérents entre eux. L'agriculture de conservation est difficilement réalisable sans pesticides pour éliminer la culture intercalaire, de couverture du sol, et passe par du semis en ligne que d'autres modèles rejettent comme étant peu écologiques. Il n'y a donc pas 1 modèle mais des modèles, avec des controverses.

Niveau n°3 : des supports de diffusion de l'innovation : champs ou fermes-écoles, bulletins d'informations, etc...

La diffusion des pratiques se fait souvent au sein de groupes de producteurs. Mais certaines organisations tentent d'avoir un impact plus large, avec des champs ou fermes écoles appelées à jouer un rôle clé dans certaines régions, ou la diffusion d'informations. Par exemple, ARFA a créé 2 centres agroécologiques, dans deux régions différentes : l'un met l'accent sur des ateliers pratiques agroécologiques, l'autre accueille des sessions de sensibilisation et de formation sur l'environnement et l'agriculture durable au niveau régional, national et même international. La MET dispose également d'une ferme école. Quant à la FENOP, elle agit aux niveaux 1 et 2 dans le cadre de projets, avec notamment le renforcement des capacités de femmes rurales, mais elle sensibilise également l'ensemble de ses membres et utilise les médias pour la diffusion d'informations sur l'agro écologie. Elle produit elle-même et diffuse un

⁹ arbres dont l'activité enrichit la couche arable d'une terre, en améliore la texture et en favorise la structuration

bulletin d'information en quatre langues, FENOP-INFO, avec des numéros consacrés à l'agroécologie

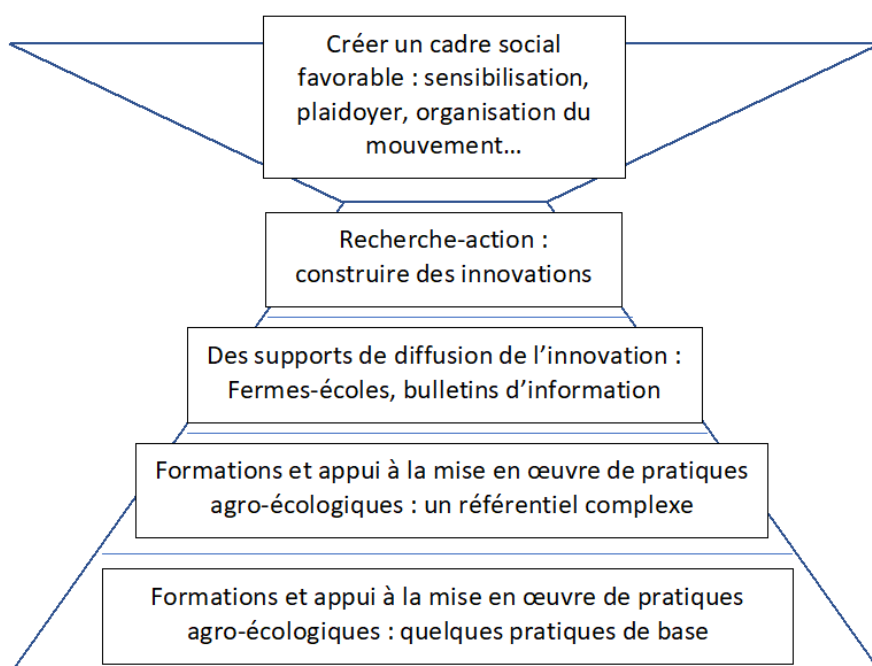


Figure 2 : 5 niveaux d'implication dans le développement de l'agroécologie : une fusée à plusieurs étages :

Niveau n°4 : La recherche action sur les pratiques agroécologiques

Quelques organisations ne se contentent pas de diffuser des innovations mais tentent de créer de nouveaux modèles et/ou de nouvelles pratiques, via des processus de recherche-action. C'est notamment le CEAS, dont c'est le cœur de métier, qui s'appuie sur des partenaires tels que l'ADEC, qui restent à des niveaux inférieurs de cette pyramide. C'est le cas d'ARFA qui, en partenariat avec des instituts de recherche, s'est investie dans des recherche-actions portant sur les amendements organiques (compostage et amélioration de la qualité du compost, essais agronomiques sur les effets et arrières effets du compost, enrichissement du compost par adjonction de micro-organismes comme le *Trichoderma sp*), sur la promotion des biopesticides, sur les semences paysannes. ARFA parle de recherche-vulgarisation, le processus de recherche étant couplé à la diffusion de l'innovation. LE CEAS comme ARFA mobilisent des acteurs universitaires et de la recherche.

Niveau n°5 : créer un cadre social favorable à l'agroécologie :

Quelques organisations partenaires (ARFA, FENOP, CNaBio) agissent pour créer un cadre social favorable à l'agroécologie, là où les politiques publiques peuvent être défavorables, avec la promotion d'une agriculture consommatrice d'intrants importés (ceci étant vu comme un signe de modernité). On trouve ici : (a). Des actions de sensibilisation à l'échelle nationale, au niveau des paysans mais aussi des enfants (regroupement des enfants et des jeunes au sein de l'APANAT, Amicale des Petits Amis de la Nature, sous l'égide d'ARFA) ; (b). La réalisation d'études intéressant l'ensemble

du secteur (étude de marché sur le riz traditionnel, autres études spécifiques centrées sur l'agro écologie réalisées par la FENOP) ; (c). Des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, par exemple portées par le CNaBio ; (d). Des actions de structuration et de renforcement du secteur agroécologique par des groupements de producteurs (par exemple la création de 2 unions de groupements regroupant 53 groupements avec environ 2500 membres dont 872 femmes, avec l'ARFA), à l'échelle territoriale (voir l'action de concertation entre les acteurs des marchés agroécologiques conduite par la CNaBio) ou à l'échelle nationale (structuration des deux organisations faitières que sont la FENOP et le CNaBio)

5. Les modèles de l'innovation : diffusionniste ou constructiviste

Pour terminer, on notera une opposition entre des démarches plutôt constructivistes, dans lesquelles la CEP appuie des processus locaux d'innovation, puis des démarches plutôt diffusionnistes, dans lesquelles on retrouve des points communs. Les secondes sont plus fréquentes : elles sont nécessaires mais posent certaines questions qui sont autant de points de vigilance.

5.1. Exemple des dispositifs de vulgarisation de SAM Global et de la MET

Les projets agroécologiques portés par SAM Global ou la MET reposent chacun sur un dispositif de vulgarisation assez semblable, avec une approche diffusionniste. Par exemple pour SAM global, un cours a été conçu par un agronome suisse notamment à partir de contacts à la FAO (méthode SRI venue de Madagascar, Système de Riziculture Intensive), de contacts avec le président des agriculteurs biologiques suisses engagé au Soudan, puis d'expériences menées à Kissidougou sur les 20 Ha de riz de l'Institut Biblique. Il a formé les équipes techniques et le premier réseau des agriculteurs qui ont mis en œuvre le modèle technique proposé, qui est assez complexe puisqu'il combine deux modèles, le SRI et l'agriculture de conservation, deux modèles venus d'ailleurs. Le dispositif de vulgarisation est le suivant :

- Si un village est intéressé, il mandate un groupe (12 à 20 personnes) qui va suivre le cours, en apportant une contribution. Le cours est très structuré et indique des bonnes et des mauvaises pratiques. Le premier cours porte sur l'agriculture, le second sur l'alimentation.
- Le groupe cherche un champ pour mettre en application les enseignements et le formateur assure un suivi durant deux à trois ans. 1000 m² sont destinés à l'expérimentation.
- Si le groupe progresse, il est invité à mettre en place une banque de céréale en réunissant une part de la récolte, au minimum 1000 kgs. SAM Global apporte alors un crédit sur 3 ans.

Dans le cas de la MET, l'origine du projet est un peu différente car la MET apportait déjà des aides lors des famines. Son partenaire était plutôt demandeur d'actions sociales, sur la santé, etc... : mais au vu de la dégradation de la situation (sols et couverture arbustive dégradés) sont nés l'envie et le besoin de faire autre chose, avec une dimension environnementale née de ces constats. Le partenaire (les assemblées Évangéliques au Tchad, AET) est surtout présent au centre du Tchad (Guéra), où le climat est sahélien et la pluviométrie annuelle de 600 à 800 mm. Une baisse du rendement des terres agricoles a été notée ces 20 dernières années. Actuellement, environ 40% de la population tchadienne est en situation d'insécurité alimentaire sévère ou modérée. Le projet vise à augmenter les rendements agricoles par des techniques agroécologiques simples. Le dispositif de vulgarisation est fondé cette fois sur un réseau de promoteurs :

- Début 2017, un agronome suisse vient donner une formation à l'agroécologie à laquelle assistent 90 agriculteurs, durant 2 à 3 jours,
- A la suite de cette formation, l'action débute en 2018, pour un cycle de deux ans qui va être suivi d'un cycle de quatre années (2021-2024). 24 agriculteurs sont choisis pour constituer un premier réseau de promoteurs de ces techniques. Les critères donnés à l'AET sont : la motivation, la capacité à transmettre, une certaine couverture géographique de la zone d'action.
- Les promoteurs reçoivent périodiquement des formations de la part d'un consultant-formateur béninois qui vient deux fois par an, et bénéficient d'un suivi de la part de l'animateur du projet. Ils mettent en pratique les techniques apprises et sont chargés d'en assurer la diffusion là où ils sont.
- A ce dispositif s'ajoute une ferme modèle qui sert de lieu d'expérimentation et de formation, depuis cette année. Elle compte 3 ha, un accès à l'eau, est clôturée.

Dans les deux cas, le dispositif pyramidal de vulgarisation est complété par un mécanisme incitatif. Il s'agit d'un concours qui récompense les meilleurs rendements sur 1000 m², ainsi que le nombre de pratiques agroécologiques mises en œuvre. Sont ainsi désignés le meilleur agriculteur, la meilleure agricultrice, le meilleur jeune.

5.2. Les défis de l'adaptation des modèles

Dans les deux cas, certaines difficultés ont été discutées lors des entretiens, liées à l'adaptation des modèles et à la façon dont les agriculteurs les adoptent, totalement ou partiellement.

Le modèle de l'agriculture de conservation (semis direct sans labour et sous couvert végétal, couverture du sol pour l'enrichir entre les cultures principales, rotation des cultures), ici comme dans d'autres pays où existent des droits de vaine pâture, peut se heurter au problème de la divagation des animaux qui investissent les champs hors des périodes des cultures principales. Mais SAM Global et l'OGDC mentionnent surtout le problème de l'emploi d'herbicides pour éliminer les cultures intercalaires. L'OGDC demande de ne pas employer d'herbicides, mais « les gens continuent ».

L'OGDC, avec SAM Global, a recherché des solutions. Dans les sols très hydromorphes des bas-fonds, elle encourage la réalisation d'aménagements visant à contrôler l'eau, ce qui permettrait de ne pas employer d'herbicides. Elle propose par ailleurs, comme engrais vert, la culture du Mucuna (une légumineuse), défrichée 3 mois après son implantation : or, alors qu'elle pourrait rester sans usage, les agriculteurs utilisent ses graines (pharmacopée locale et autres usages) ce qui les incitera à ne pas traiter. Mais globalement, ce qui est réalisé est une culture sans labour, avec une couverture du sol et une rotation, mais avec des herbicides.

On notera que l'OGDC utilise le cours élaboré par SAM Global mais l'a enrichi, grâce aux discussions avec SAM Global mais aussi en élargissant ses contacts, par exemple avec une ONG qui l'aide à développer la production de maïs biologique et a formé les paysans à la production d'engrais liquide biologique et au compostage en 25 jours. Le dispositif devient moins top-down et plus horizontal. Cette horizontalité a cependant des limites : en l'absence d'un mouvement structuré de promotion de l'agroécologie en Guinée, c'est à Bamako, lors d'une rencontre des partenaires de Pain Pour le Monde que l'OGDEC a rencontré une autre ONG qui, dans la même région, promeut l'agroécologie.

La MET signale également le fait que certains éléments du paquet technologique agroécologique proposé s'adaptent difficilement au contexte. La divagation des animaux, le fait que la matière verte ou sèche soit donnée aux animaux plutôt que pour le paillage sont des obstacles. Et face à cela, la ferme pilote risque d'avoir un pouvoir de démonstration limité sur certains aspects, avec des conditions (parcelles clôturées, accès à l'eau, etc..) différentes des conditions d'une agriculture paysanne. Pour ce qui est du paillage, les gens le prélèvent pour nourrir les animaux et même si le projet les encourage à laisser des résidus, « ce n'est pas facile ». Pour ce qui est de l'agroforesterie, un manque de motivation est observé là aussi du fait de la divagation des animaux. Enfin, les biopesticides sont peu employés, surtout si le champ est grand, car les paysans sont habitués aux pesticides, dont l'emploi est plus facile.

Pour nous, il en résulte plusieurs recommandations :

- La diffusion de modèles venus d'ailleurs est certes intéressante mais il faut prêter une grande attention au fait que le dispositif de vulgarisation n'incite pas à appliquer les techniques employées sans les interroger.
- Le dispositif de vulgarisation doit être accompagné d'un dispositif d'expérimentation en conditions locales (même contexte et mêmes moyens qu'une exploitation paysanne de base) et d'accompagnement à une démarche de recherche-action visant à réinterpréter et adapter les techniques et modèles proposés.
- Tout modèle diffusionniste gagnerait à s'appuyer également sur des échanges entre ceux qui expérimentent, adaptent et parfois réinventent des modèles différents. Sans cela, les organisations partenaires peuvent être isolées et, à moins de disposer de solides compétences (ce qui est le cas de certains partenaires), rester enfermées dans un modèle. L'appui à la structuration de l'agroécologie en tant que mouvement social est donc d'une grande importance (ce que confirmeront des analyses ultérieures)

5.3. Et la capitalisation ?

Les organisations qui mettent en œuvre un modèle diffusionniste d'innovation gagneraient à faire des travaux de capitalisation, visant à expliciter ce qu'apporte (ou non) la mise en œuvre des innovations, ainsi que la façon dont elles sont, de facto, retravaillées par les paysans locaux.

Lorsque nous avons évoqué la capitalisation, elle a parfois été confondue avec un exercice de supervision et de communication, ce qu'elle n'est pas. Des travaux approfondis de capitalisation peuvent être coûteux, mais pourraient être très riches d'enseignement quant aux obstacles rencontrés (vaine pâture, gestion de la matière verte, gestion du travail...), aux « parades » développées par certains agriculteurs et, finalement, sur les orientations à suivre.

Chapitre 3

Développer l'agroécologie en contexte de fragilité : les défis à relever par les partenaires et leurs projets

Cette partie porte sur l'axe 1 de l'étude (identifier les défis majeurs que doivent relever les partenaires et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agroécologie, dans des états fragiles et des situations marquées par de fortes vulnérabilités). Cependant, cet objectif a été formulé à partir d'une représentation de la relation OM-OP (Organisation membre d'Unité – Organisation partenaire) qui prend en réalité des formes diverses. Certaines OM portent des projets sur le terrain, avec ou sans partenaire : nous nous intéresserons donc aux défis à relever sur le terrain, par les OP en premier lieu, les OM en second lieu.

1. Comment sont perçues et vécues les fragilités ? Quelles conséquences pour les organisations partenaires et pour les partenariats ?

1.1. Les fragilités qui affectent l'action en faveur de l'agroécologie : des situations et perceptions très différentes d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays

Selon les pays

Les fragilités mentionnées sont :

Fragilités	Economique	Environnementale	Politique	Sécuritaire	Sociétale
DM / Togo		La fragilité climatique est la première des fragilités			Inégalités sociales, groupes vulnérables
SAM / Guinée	Jeunes diplômés sans emplois : ressources humaines inexploitées	Changement climatique, baisse de la pluviométrie	« La vie politique crée une menace » Politique agricole en faveur des intrants chimiques, Manque de capacité d'action, turn-over important		
MET / Tchad	Manque de ressources locales pour pérenniser les projets Accès des femmes à la terre	La première fragilité est climatique			Clivages ethniques
CEAS / Burkina Faso				Plus d'accès aux « zones rouges » Crise humanitaire Blocage de l'envoi d'étudiants Des bénéficiaires affectés	
E-Chan-ger / Burkina Faso	Moins de financement, moins de renforcement de capacités du fait de l'insécurité			La fragilité est d'abord sécuritaire	

Tableau 5 : les fragilités perçues par les OM et leurs partenaires (en grisé la fragilité citée comme principale)

Il est intéressant d'observer que la façon dont les fragilités sont perçues a peu à voir avec les index internationaux. Par exemple, le Tchad est au 7ème rang du classement des pays fragiles selon l'OCDE, situé entre l'Afghanistan et la Syrie : pour autant, les fragilités mentionnées ne sont plus aiguës qu'ailleurs. La première fragilité est climatique selon nos interlocuteurs : à cela s'ajoutent le manque de ressources locales, des clivages ethniques, les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Mais « ce n'est pas la sécurité qui nous crée un grand soucis », alors qu'elle pèse réellement sur l'action au Burkina Faso, qui pointe pourtant à la 47^{ième} place de ce classement des pays les plus fragiles, loin derrière la Guinée (11^{ième}) ou le Togo (38^{ième}). En Guinée, sont également mentionnés la fragilité environnementale liée au changement climatique, avec une baisse avérée de la pluviométrie, ce qui crée une fragilité économique des

exploitations agricoles qui joue contre l'agroécologie. Vient ensuite la fragilité politique, avec l'absence d'action coordonnée de soutien à l'AE : est dénoncé le fait que les autorités cherchent à faire croire aux paysans que les engrais et pesticides chimiques sont indispensables, et favorisent les importations.

On remarque une opposition entre le Burkina Faso, où la fragilité principale, selon nos interlocuteurs, est sécuritaire, et les autres pays où elle est climatique.

Focus sur le Burkina Faso

Le focus sur le Burkina Faso montre que les fragilités sont perçues et vécues très différemment au sein même d'un pays. Ainsi, le tableau suivant montre des hiérarchisations très différentes des différents types de fragilités, selon les activités de l'organisation, l'échelle de son action, le fait que son terrain d'action soit soumis ou non à l'insécurité.

	ADEC	AM	ANDI	ARFA	CNaBio	FENOP
économiques	4	2	2		2	4
environnementales	2					3
politiques			1		1	1
sécuritaires	1		3	1		2
sociétales	3					5
sanitaires		1		2	3	6

Tableau 6 : Hiérarchisation des fragilités selon les partenaires Burkinabé

Nous allons maintenant revenir sur chacune de ces dimensions et les fragilités mentionnées par les partenaires burkinabé :

Fragilité politique : des politiques agricoles qui ne soutiennent pas ou vont à l'encontre de l'AE. Sont mis en cause soit une faible volonté politique, soit le fait que l'agroécologie ne soit pas prise en compte dans la plupart des politiques agricoles nationales (au Burkina Faso). Ceci est moins grave qu'en Guinée où l'on dénonce le fait que les politiques font la promotion d'une agriculture consommatrice d'intrants importés, ce qui est très dommageable pour une possible transition agroécologique. La moitié des OP interrogées au Burkina en font la fragilité la plus pénalisante, l'autre moitié, avec des organisations très ancrées sur le terrain, ne la citent pas.

Fragilité sécuritaire : un accès impossible à certains terrains et une insécurité vécue par certains, non mentionnée par d'autres. Elle est citée en premier lieu par un tiers des partenaires burkinabé interrogés. Ce sont ceux qui se situent dans des zones troublées par ce conflit, en ont subi les conséquences (déplacement de groupes bénéficiaires, accueil de déplacés, enlèvement d'un agent) et ne peuvent plus accéder à certains terrains.

Fragilité économique : de faibles ressources pour la transition agroécologique. Elle est un peu liée à la fragilité politique si l'on en croit certaines OP, qui affirment que la majorité des financements nationaux ou internationaux sont tournés vers l'agriculture conventionnelle. Trois des quatre organisations qui citent cette dimension la

placent en deuxième position et dénoncent plus précisément la difficulté d'accéder à des ressources pour financer la transition agroécologique.

Fragilités environnementales : des dégradations déjà avancées. Sont cités des dégradations déjà avancées des sols, nappes phréatiques, ainsi que l'utilisation de polluants chimiques (pesticides, herbicides, mercure)

Fragilités sociétales : pénibilité du travail et manque de terres. Sont cités la pénibilité du travail de mise en œuvre des pratiques agroécologiques et le manque de terres disponibles

Fragilités sanitaires : des difficultés de suivi des activités. Plusieurs organisations affirment que la Covid-19 a impacté le suivi de leurs actions, par exemple de production de sésame bio ou de vente des produits maraîchers de leurs bénéficiaires.

1.2. Des fragilités qui s'alimentent les unes les autres : considérer une fragilité globale

Notre grille d'entretien incitait nos interlocuteurs à distinguer et décrire différents types de fragilités. Pourtant, certains de nos interlocuteurs burkinabés ont insisté sur le fait qu'il s'agit d'une fragilité globale. Par exemple, le Burkina présente des risques sécuritaires liés à la fragilité de l'Etat (émeutes, mutineries, tensions politiques, sociales, militaires, etc..) mais aussi au terrorisme, apparu depuis 2015 dans le Nord et l'Est et qui tend à élargir son champ d'action, avec une organisation et des objectifs en hausse. Si la dimension sécuritaire de la fragilité est mise en avant par certains, ils soulignent également le fait qu'elle est alimentée par la fragilité politique, l'Etat étant trop faible pour contrer cette menace, et qu'elle pèse notamment sur la fragilité économique, avec des déplacements de population qui affectent les ressources, des investisseurs qui ne viennent plus ou se retirent, des partenaires qui s'investissent ailleurs, ce qui contribue en retour à affaiblir encore l'Etat.

La fragilité sécuritaire est très liée à la fragilité politique, les deux s'alimentant mutuellement. Elle intervient dans un pays déjà fragile en matière de gouvernance, inégalités, manque de services publics de base, et accentue ces fragilités. En aval, ceci « a impacté toute la vie socio-économique, avec une fragilité globale » selon l'un de nos interlocuteurs. Ceci accroît des fragilités économiques et sociétales, avec la cohabitation parfois difficile de deux systèmes de valeur, traditionnel et moderne, la dépendance de certaines populations à l'aide humanitaire, l'expansion de l'orpaillage qui détourne la main-d'œuvre masculine de la terre et accentue la déscolarisation d'enfants appelés à pallier ce manque de main d'œuvre. Cette notion de fragilité globale nous semble importante, car pour les partenaires, il ne s'agit pas d'agir sur une fragilité déterminée (par exemple environnementale), mais d'agir en situation de fragilité globale, sur des fragilités interconnectées les unes aux autres.

1.3. Les conséquences des fragilités, pour les organisations partenaires

Nous allons ici présenter les conséquences des fragilités pour les organisations partenaires, avant de nous intéresser aux conséquences sur leurs actions de promotion de l'agroécologie et donc aux défis qu'elles doivent relever dans ce domaine. Il est très important de le faire, car les actions reposent sur ces organisations, or elles peuvent être réellement fragilisées. Les conséquences qui sont mises en avant sont :

Des difficultés d'accès aux financements nécessaires. C'est surtout le cas là où la fragilité sécuritaire a provoqué le départ de certains partenaires techniques et financiers, mais pas seulement. L'ADEC souligne le fait que la transition vers l'agro écologie est très lente car elle nécessite beaucoup de ressources financières, matérielles et humaines que l'organisation ne parvient pas à mobiliser, ce qui limite sa capacité d'action. Certaines organisations mettent également en cause la COVID 19, qui a entraîné la suspension des visites de nombreux partenaires, moins enclins à financer. L'insécurité comme la crise sanitaire et les fragilités économiques pèsent lourdement sur la rentabilité d'activités génératrices de revenus parfois mises en place par les partenaires pour assurer un autofinancement. Par exemple AM louait des salles de conférence, ce qu'elle ne peut plus faire.

Des difficultés de pérennisation des projets lancés par les organisations, en raison des fragilités politiques et économiques. Par exemple la MET, au Tchad, met en avant la fragilité financière locale comme la plus importante des fragilités, car le manque de ressources locales rend difficile la durabilité des projets sans soutien externe. Or la faiblesse des ressources locales tient autant aux fragilités économiques que politiques.

Des difficultés de suivi des actions, en raison soit des contraintes sanitaires (Covid 19), soit des situations d'insécurité vécues dans certaines zones du Burkina Faso. Face à cela, certaines organisations ont dû réorganiser et reprogrammer certaines activités pour tenir compte des mesures barrières, et développer un suivi des activités à distance avec des interlocuteurs joints par WhatsApp.

Des besoins très importants de réorganisation de l'action, là où existent des situations d'insécurité. Par exemple ARFA doit faire face à des déplacements de certains bénéficiaires, à la dégradation ou à la destruction de certaines réalisations par des déplacés dans certains villages d'intervention qui sont devenu des foyers d'accueils et, plus grave encore, à la déstructuration de l'organisation sociale et juridico-politique des communautés suite à l'insécurité et aux conflits communautaires, lorsqu'ils induisent le déplacement de tout ou partie de la communauté. Face à cela, ARFA a dû par exemple mobiliser un réseau de producteurs-relais afin de dispenser de formation dans des communautés inaccessibles, et prendre une série de mesures (formation des agents en sécurité, abandon de certaines communes, collaboration avec les Services techniques) afin de pouvoir continuer à intervenir dans certaines zones. Ceci demande un travail de réorganisation et d'adaptation continue, coûteux en ressources humaines et financières.

Des difficultés de stabilisation et gestion du personnel de l'organisation, lorsque celle-ci est touchée par la situation d'insécurité. Deux organisations partenaires d'E-Changer ont vécu l'enlèvement d'un de leurs agents, heureusement relâché et dans

l'une d'entre elle, des membres du bureau exécutif et la famille d'un agent ont perdu la vie du fait du terrorisme. De tels événements engendrent une forte psychose au sein des équipes, qui s'en trouvent déstabilisées. Des agents partent et il devient difficile de trouver de bons candidats pour les remplacer. Il en résulte une gestion difficile des ressources humaines.

Des difficultés à répondre aux besoins de bénéficiaires sinistrés, faute de compétences et de financements relevant de l'aide humanitaire. Lorsqu'une organisation travaille avec une communauté, elle souhaite évidemment l'accompagner et la secourir en cas de catastrophe humanitaire ou de déplacement à l'écart de ses sources de revenus. Nombre d'organisations disent souhaiter le faire mais ne pas être en capacité de le faire, ce qui les place dans une situation délicate et crée une grande frustration pour les agents.

Ces difficultés sont plutôt liées à des fragilités sécuritaires ou sanitaires, mais pas exclusivement.

1.4. Les conséquences de fragilités sociétales et politiques, pour le partenariat OM-OP

Certaines fragilités affectent plus le partenariat entre l'OM et l'OP, que l'organisation partenaire elle-même. Il s'agit de fragilités sociétales, avec des clivages ethniques prononcés. Plusieurs de nos interlocuteurs, en Guinée ou au Tchad précisent qu'elles sont directement liées à des fragilités politiques car il n'y a pas, indépendamment du politique, « de problèmes entre les gens ».

Selon la MET, les clivages ethniques créent des difficultés, notamment dans les choix des responsables parmi les ethnies. Cela ne pose pas de problèmes parmi les promoteurs des pratiques agroécologiques, mais cela en pose lors du choix des responsables des projets ou de la ferme modèle, chaque ethnie voulant privilégier son représentant. De la même façon, lors des concours organisés par le projet (du meilleur agriculteur, de la meilleure agricultrice, du meilleur jeune), chaque ethnie privilégie son ethnie, provoquant des mécontentements. Le partenariat souffre de ces problèmes, à différents niveaux. C'est d'abord le recrutement du personnel des projets : le recrutement d'un agronome compétent a échoué pour des raisons ethniques et n'a pas pu être relancé. C'est ensuite le conseil d'orientation et de stratégie, organe de pilotage du projet, qui ne fonctionne pas bien, notamment en raison de ces mêmes problèmes, des postes étant vus comme des enjeux par certains groupes, plus que comme des responsabilités effectives. Y compris au niveau des promoteurs de base, la MET a souhaité exclure quelques agriculteurs du noyau des 24 promoteurs proposés par son partenaire, mais cela s'est révélé impossible : le problème ethnique revient immédiatement. Ceci crée une crise du partenariat depuis une année.

De telles difficultés sont mentionnées ailleurs, où des clivages ethniques sont entretenus par le politique. Ces fragilités, cette fois indépendantes des questions sécuritaires ou sanitaires, mettent en cause l'efficacité de l'action et la stabilité du partenariat.

2. Innovation agroécologique et fragilités : obstacles et défis à relever

Nous allons ici balayer différents types de fragilités pour cerner les défis que doivent relever les organisations partenaires.

2.1. Fragilités politiques : le défi d'un mouvement à structurer, face à des politiques faibles et/ou à contre-courant de l'agroécologie

Des politiques faibles, des mots d'ordre défavorables à l'agroécologie

L'une des fragilités les plus importantes, pour le développement de l'agroécologie, tient à l'absence de soutien public, voire, dans plusieurs cas, à l'existence de politiques agricoles ou d'incitations publiques défavorables. Par exemple en Guinée, SAM Global et l'OGDC mentionnent le fait que l'Etat fait la promotion de l'utilisation de pesticides et fertilisants chimiques importés. Plus précisément, « les autorités cherchent à faire croire aux paysans que les engrais et pesticides chimiques sont indispensables, et favorisent les importations ». Ce n'est pas une politique agricole en tant que telle, mais la promotion d'un modèle conventionnel, jugé moderne, opposé à une agriculture qui ne le serait pas. En face, il n'y a pas de mouvement structuré pour défendre l'AE, pas de synergies d'action selon l'OGDC et SAM Global.

Au Tchad, la MET observe que l'Etat soutient plutôt la production mécanisée, avec intrants. Il existe un mouvement pour l'agroécologie, mais il est disparate, non coordonné, non organisé. Dès lors, l'enjeu est d'abord de faire connaître et de faire accepter le principe de l'agroécologie. De même, DM signale que certains Etats ont fixé des objectifs d'utilisation d'engrais chimiques de synthèse comme indicateurs de développement, ce qui peut entrer en conflit avec la pratique agroécologique de substitution des engrais chimiques par des engrais organiques.

Au Burkina Faso, une OP signale également que la promotion des intrants chimiques par l'Etat a eu des conséquences sur la mobilisation des producteurs. Pourtant, on constate au niveau de l'Etat un certain intérêt pour les productions biologiques et agroécologiques, ce qui s'est traduit par la nomination d'un « point focal agroécologie » au sein du ministère en charge de l'agriculture, la rédaction en cours d'une stratégie nationale de développement de l'agroécologie, un soutien affiché à des organisations faitières telles que le CNABio.

Même au Burkina Faso et même si c'est peu cohérent, l'intérêt de l'Etat pour l'agroécologie d'une part, la promotion des intrants chimiques d'autre part n'est pas une anomalie, mais le signe d'une politique encore faible, mal établie, non partagée par tous. On retrouve d'ailleurs les mêmes contradictions dans le système d'aide international entre ceux qui font la promotion de l'agroécologie et ceux qui la voit comme un retour en arrière et font la promotion d'une agriculture dite modernisée. Dès lors, la fragilité tient à des politiques faibles ou opposées à l'agroécologie, *via* des politiques en tant que telles (incitations publiques) ou des messages et représentations de ce qui est moderne ou ne l'est pas.

On notera qu'une fragilité mentionnée notamment par SAM Global, en l'occurrence la précarité des jeunes diplômés sortis de l'université et leur absence de perspectives, rangée dans les fragilités économiques, est aussi une fragilité politique. Parmi eux figurent des agronomes plus ouverts à l'agroécologie que des générations formées à une agriculture industrielle jugée comme moderne. Ils pourraient porter des politiques nouvelles mais n'y ont pas accès. L'action de SAM Global, qui a contribué à révéler, mobiliser ces ressources, puis accompagner leur institutionnalisation, est très intéressante.

Un défi : structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques

Ce défi rejoint les propos du CNaBio, pour lequel le développement de l'agroécologie passe nécessairement par une synergie d'actions et un réseautage fort pour convaincre les décideurs. Ce défi est à relever à plusieurs niveaux :

- **L'adhésion des consommateurs et des citoyens en général.** A la base, il s'agit d'obtenir une acceptation et un large soutien de la part des citoyens et consommateurs. Par exemple ARFA constate, au Burkina, une adhésion croissante d'une part des consommateurs, avec une demande de qualité, d'autre part de certains gestionnaires de terres, qui l'octroient préférentiellement à des agroécologistes. ARFA cite plusieurs moyens qu'il a mis en œuvre pour favoriser cette adhésion, tels que l'organisation de foires et de journées portes ouvertes sur les produits agroécologiques et biologiques, ou la participation à la construction de la Certification Bio par SPG, en plus de son action d'appui à plusieurs filières.
- **Réunir des réseaux d'organisations qui portent la promotion de modèles et d'idées différentes,** par exemple l'agrobiologie, l'agriculture de conservation, l'agriculture écologiquement intensive, etc. Il s'agit de les réunir dans une dynamique commune, pour peser sur les pouvoirs publics et offrir des perspectives cohérentes dans les territoires, au niveau de la production comme des marchés. C'est par exemple ce qu'a fait le CNaBio, avec la promotion de cadres de concertations entre acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, de l'échelle territoriale à l'échelle nationale, qui réunissent des acteurs de profils différents. ARFA a contribué à ces dynamiques en participant à la création du CNaBio et à ses actions.
- **Structurer et/ou Investir des réseaux régionaux, nationaux et internationaux pour porter un plaidoyer.** Par exemple ARFA milite dans des réseaux afin d'influencer les marchés, les politiques et les cadres institutionnels. Ce sont des collectifs constitués autour de l'agroécologie tels que le Cadre de Concertation des Acteurs de l'Agroécologie et de l'Agriculture Biologique de la Zone Est, un Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAÉ), le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNaBio), ou l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) : on retrouve bien les différentes échelles auxquelles il est nécessaire d'avoir un poids. Mais ce sont aussi des collectifs non spécialisés mais dont la vision converge, tels que le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), le Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes (COASP), ou la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN).

- **Investir les espaces politiques qui s'ouvrent, autour de l'agroécologie, pour la participation à la construction des politiques publiques.** Par exemple ARFA, le CNa-Bio ou la FENOP, au Burkina, participent aux réflexions et diagnostics pour la rédaction de la stratégie nationale de l'agroécologie et intègrent les comités consultatifs proposés.
- **Mobiliser des compétences disponibles mais non mobilisées** dans des politiques publiques pilotées par une génération formée à l'agriculture industrielle et à une certaine idée de la modernisation. Il s'agit d'accompagner la formation de jeunes agronomes et de l'abonder en matière d'agroécologie, en nouant des liens avec les universités nationales (comme le fait le CEAS), et/ou d'accompagner la structuration de nouveaux acteurs nationaux de l'agroécologie (comme l'a fait SAM Global). On notera ici que des stages conjoints, réunissant des étudiants sélectionnés localement et des étudiants suisses, peuvent être intéressants.

Il s'agit de constituer et donner de la force à un mouvement social capable d'infléchir les politiques publiques. Les défis à relever ne sont pas seulement techniques. La CEP-AE ne doit pas être cantonnée au niveau technique.

2.2. Fragilités climatiques : répondre au défi de l'adaptation au changement climatique

Les OM sont plus nombreuses que les OP à mettre le climat, plus spécialement l'instabilité de la pluviométrie, au premier rang des fragilités.

L'agroécologie, réponse à une pluviométrie erratique, mais menacée par son instabilité

L'agroécologie vise notamment à répondre à cette fragilité par une meilleure gestion de l'eau (ex. : captation des eaux de ruissellement par des diguettes) et une meilleure gestion et valorisation de l'humidité dans le sol (zaï, demi-lunes, couvert végétal, associations culturales...). Pour certains de nos interlocuteurs, la promotion de l'agroécologie est fondée sur le changement climatique. Par exemple, ARFA s'investit dans le projet AVACLIM (« Agroécologie, une Voie d'Adaptation au Changement Climatique), pour travailler à une évaluation rigoureuse des pratiques agroécologiques afin de disposer de données scientifiques pour construire un plaidoyer national et mondial en faveur de l'agroécologie : celle-ci se veut être une réponse pertinente.

Mais les fragilités climatiques affectent aussi directement le développement de certaines techniques et modèles agroécologiques. Par exemple en Guinée, l'Agriculture de conservation développée par SAM Global et l'OGDC suppose une culture de couverture du sol, qui sert à l'enrichir, qui doit rester suffisamment longtemps pour jouer ce rôle : mais la rareté des pluies rend son implantation difficile. Par exemple dans le Fouta, la culture du Mucuna, très indiquée puisqu'il s'agit d'une légumineuse qui apporte de l'azote au sol, se révèle difficile et, de ce fait, la culture intercalaire est plutôt une jachère avec peu de capacité d'enrichissement du sol. Au final, en raison du régime pluviométrique, l'agriculture de conservation est plutôt pratiquée dans les bas-fonds où la réserve en eau permet à l'herbe de repousser entre deux cultures.

Un défi majeur pour l'agroécologie : produire des réponses adaptées à une pluviométrie faible et erratique, affectée par le changement climatique

L'agroécologie doit répondre au défi de la raréfaction et de l'instabilité de la pluviométrie, qui n'est pas nouvelle mais qui est accentuée par le changement climatique. Pour la MET, il s'agit de s'adapter et de produire de nouvelles « bonnes pratiques » en réponse à des besoins liés au changement climatique. Ce défi est à relever à plusieurs niveaux.

- **Agir pour une prise de conscience** : ceci suppose d'abord que les paysans aient conscience de ces nécessités d'adaptation. Par exemple DM utilise un outil d'évaluation participative des risques liés au Changement climatique, l'EPRACC (Evaluation Participative des Risques liés au Climat et aux Catastrophes). Il considère le climat sans ignorer d'autres risques : il est utilisé systématiquement avec les communautés avec lesquelles DM travaille. ARFA travaille depuis 1995 à l'éveil des consciences sur les effets du changement climatique ainsi que les opportunités d'adaptation, auprès des bénéficiaires de son action, et souligne que ce travail porte ses fruits, avec des paysans qui recherchent des stratégies d'adaptations et proposent même des combinaisons des stratégies d'adaptation qui leur sont proposées.
- **Innover par la recherche-action**. Ceci suppose un travail permanent de recherche-action, par exemple sur les semences paysannes et semences améliorées, à adapter à des risques qui évoluent sensiblement, mais aussi pour la mise au point de techniques toujours plus performantes de gestion de l'humidité. Il existe des guides de bonnes pratiques de CES/DRS (Conservation des Eaux du Sol/Défense et Restauration des Sols) en zone sahélienne, mais par exemple celui qui est le plus accessible sur le web, a été publié par la GIZ en 2012¹⁰. Si des références existent, il y a un besoin d'actualisation et d'innovation, *via* la recherche-action.
- **Combiner les stratégies d'adaptation, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires**. L'adaptation au changement climatique ne doit pas être cantonnée à des pratiques de CES/DRS. C'est l'ensemble du système de production et des systèmes agraires qui doivent s'adapter, avec une convergence de stratégies d'adaptation relevant de plusieurs domaines : la CES/DRS mais aussi le travail sur les semences, l'agroforesterie, l'utilisation de l'information météorologique, etc.

2.3. Fragilités foncières : l'agroécologie pour tous, un défi

Une insécurité croissante

Pour nous l'insécurité foncière est aujourd'hui l'obstacle premier à un développement généralisé de l'agroécologie, ce qui en fait un défi majeur à relever. Or, c'est un obstacle qui a été assez rarement cité par les OM et coopérant.e.s/volontaires interrogé.e.s. Et lorsque nous l'évoquons, ils ont souvent évoqué le fait de ne travailler

10 Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (Allemagne), 2012, Bonnes pratiques de CES/DRS. Contribution à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des producteurs, https://reca-niger.org/IMG/pdf/Bonnes__pratiques-CES-DRS-GIZ.pdf

qu'avec ceux qui disposent d'une sécurité foncière (gestionnaires de terre, terres obtenues des collectivités ou des églises), ce qui met l'agroécologie à distance d'une partie de la population.

Par exemple pour SAM Global, en Guinée, les techniques enseignées gagnent en rentabilité avec le temps, de saison en saison, avec un enrichissement progressif du sol et, en règle générale, une bonne rentabilité n'est acquise qu'après plusieurs années de travail sur la même parcelle, ce qui suppose une certaine sécurité foncière. L'agriculture de conservation induit certes une économie de main d'œuvre lors de la période des labours, qui peut intéresser les paysans (dans un contexte où beaucoup de jeunes partent notamment vers les zones minières, ce qui crée une pénurie et renchérit la main d'œuvre) et rendre l'opération rentable en deux ou trois ans : mais il faut disposer d'une sécurité foncière *a minima* sur cette durée. Pour l'instant, le projet mise surtout sur des agriculteurs propriétaires de terres, qui disposent de cette sécurité. L'OGDC, partenaire de SAM Global affirme encourager d'abord ceux qui ont la « propriété » du terrain, de façon à ce qu'ils montrent la voie, tout en proposant à tous. L'économie de main d'œuvre est mise en avant, pour le labour mais aussi pour le sarclage (1 à 2 sarclages au lieu de 3 ou 4). Mais au vu des changements majeurs à opérer, une certaine sécurité foncière reste incontournable. Au Tchad, dans un contexte foncier différent, la MET relève également les problèmes que pose l'insécurité foncière pour ceux qui ne sont pas chefs de terre.

Plusieurs de nos interlocuteurs, OM ou OP, soulignent surtout les difficultés des femmes d'accès à la terre. C'est notamment un problème majeur pour les veuves. Certains soulignent que l'insécurité foncière touche davantage les femmes, or ce sont elles qui s'investissent beaucoup dans l'Agroécologie. Pour ARFA, la fragilité foncière, particulièrement pour les femmes, réduit le développement de l'agroécologie.

La plupart des OP estiment que l'insécurité foncière a augmenté, du fait des sociétés immobilières (plutôt autour des villes), de l'agro-business qui fait planer des risques de *Large Scale Land Acquisition*, de l'accroissement de la population combiné aux phénomènes de dégradation des terres, de l'orpaillage artisanal, des déguerpissements liés aux sociétés minières. Cette augmentation semble très liée à une fragilité globale, avec de possibles collusions avec certaines autorités.

Avec ou sans stratégies de réponse

Lorsque les organisations n'ont pas vraiment de stratégies en la matière, elles affirment travailler, *de facto*, avant tout avec ceux qui disposent d'une certaine sécurité foncière. Sinon, les stratégies mise en œuvre pour contrer ces problèmes fonciers sont notamment :

- Accompagner les publics intéressés par l'agroécologie dans l'acquisition d'Attestations de Possession Foncière Rurale (APFR, cas du Burkina Faso), ou d'autres types de titres fonciers. Ceci suppose de mener des actions de plaidoyers auprès des décideurs, au niveau des collectivités territoriales comme au niveau des autorités coutumières et religieuses. Mais cette stratégie a ses limites : par exemple la reconnaissance d'APFR, au Burkina Faso, doit être en accord avec le droit coutumier et bénéficiera donc avant tout aux gestionnaires de terre. Elle répond très partiellement à la problématique.

- Travailler avec des coopératives ou d'autres structures qui ont un accès établi à la terre, par acquisition ou négociation avec les chefs de terre. Par exemple ARFA met l'accent sur l'approche groupement / coopérative : ainsi, pour des investissements agroécologiques (aménagement de parcelles maraichères, construction des bâtiments, unité de transformation), ARFA accompagne les coopératives, pour la plupart féminines, à l'obtention de documents fonciers légaux pouvant garantir la sécurité des investissements.
- De la part d'organisations confessionnelles, cartographier les terres des églises et essayer de les amener à ouvrir l'accès à des terres souvent non cultivées. Il s'agit ici de connecter des secteurs d'intervention tels que la théologie, l'éducation ou l'agroécologie autour de l'accès à ces terres. L'objectif est de faire de l'agroécologie quelque chose qui rassemble l'ensemble de la communauté.
- Pour les veuves : d'essayer de trouver des accords dans les villages et de contrer certains rites liés au veuvage, préjudiciables aux femmes, l'objectif étant qu'elles gardent l'accès à la terre.

Relever le défi de l'agroécologie pour tous

La question foncière est très problématique car, de fait, certaines organisations travaillent essentiellement avec ceux qui ont un accès sécurisé à la terre. Si l'on se contente de cela, le résultat risque de contredire ce qu'affirme DM dans sa stratégie sectorielle agroécologique, en l'occurrence que L'agroécologie est un gage de redistribution et d'une plus grande justice sociale : car l'insécurité foncière exclura les plus pauvres de ses bénéficiaires. Par ailleurs, certains assimilent directement l'insécurité foncière à une question de genre : c'est une question de genre, mais pas seulement. Ce problème ne nous semble donc pas suffisamment considéré par tous, dans toutes ses dimensions. Dès lors, les défis à relever sont :

- **Le défi d'une prise de conscience de la nécessité de traiter la question de l'insécurité foncière**, pour les femmes comme pour les nombreux paysans qui travaillent sur des terres mises à disposition sans aucune garantie de reconduction du droit d'exploitation.
- **Le défi d'un travail spécifique sur la question de l'accès des femmes à la terre**, sachant que ce sont en majorité des femmes qui s'intéressent à l'agroécologie.
- **Le défi de l'échange d'expérience et du développement de mécanismes de réponse à l'insécurité foncière, déjà développés par certaines organisations**. Les organisations membres d'Unité et leurs partenaires en ont cité un certain nombre tels que l'accès à des terres des collectivités publiques ou des églises, l'accompagnement d'une négociation avec ces autorités, l'accès à des titres fonciers ou à la reconnaissance de droits d'usage à moyen terme, l'exploitation groupée de parcelle de production ce qui ouvre des possibilités à ceux/celles qui n'ont pas d'importantes superficies de terre et n'ont pas de sécurité foncière, etc... Il est important d'échanger sur ces expériences, ce qui permettra à des organisations qui manquent de stratégie en la matière, de s'en inspirer.

- **Le défi de la mise au point de mécanismes visant un accès sécurisé pour plusieurs années aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences et références qui ne sont pas propres à l'AE.** Les stratégies mises en œuvre par certaines organisations sont pertinentes mais restent limitées, face au défi d'un développement généralisé de l'agroécologie. Or, il existe beaucoup d'expérimentations dans le domaine de la sécurisation foncière, en lien ou non avec l'agroécologie, avec des analyses d'expériences très riches (telles que celles réalisées par Land Cam au Nord Cameroun, que nous connaissons, mais il en existe dans la plupart des pays d'intervention tant cette question est importante). Il nous semble essentiel que les organisations membres d'Unité travaillent sur cette question pour abonder leur stratégie sur ce point (pour DM ou ceux qui voudraient se doter d'une telle stratégie sectorielle) et pour discuter de cette question avec leurs partenaires. La recherche-action sur l'agroécologie doit considérer des aspects techniques relatifs aux pratiques et aux modèles productifs, mais aussi des questions socio-institutionnelles telles que la question foncière.

2.4. Fragilités sécuritaires

Des fragilités très inégalement ressenties

Les fragilités sécuritaires sont très inégalement ressenties, comme nous l'avons déjà dit, et c'est essentiellement au Burkina Faso qu'elles représentent un problème majeur pour le bon déroulement d'actions de promotion de l'agroécologie. Par exemple au Tchad, pourtant entièrement en zone rouge ou orange selon le Ministère français des Affaires Etrangères (et placé au 7^{ième} rang des pays les plus fragiles, entre la Syrie et l'Afghanistan), la MET considère que l'insécurité n'est pas un frein à l'envoi d'expatriés, que la proximité de Boko Haram ne crée pas pour autant de problèmes interconfessionnels et qu'il n'y a pas spécifiquement de sentiment d'insécurité. Ce n'est pas du tout la même chose au Burkina, où l'insécurité est manifeste dans certaines zones. Nous allons donc ici nous concentrer sur le cas du Burkina Faso.

En zones d'insécurité, quelles conséquences pour la promotion de l'agroécologie ?

Hormis les conséquences sur les organisations, déjà signalées, l'insécurité a des conséquences directes sur les actions de développement de l'agroécologie. Plusieurs conséquences et stratégies d'adaptation ont été mentionnées lors des entretiens (cf. tableau 7) :

Problèmes	Adaptation
Inaccessibilité d'infrastructures de formation. Par exemple le Centre de Formation Agroécologique de Natiaboani (ARFA) devant accueillir les producteurs pour le renforcement des capacités sur l'agroécologie, n'est plus accessible	Il faut trouver des alternatives. ARFA a aménagé le <i>centre agroécologique Dounia de Niessega</i> afin de palier à l'inaccessibilité du Centre de Natiaboani. Cela a permis à l'organisation de maintenir son dispositif organisationnel et continuer le renforcement des capacités

Problèmes	Adaptation
Accès impossible à certains terrains et partenaires paysans. Par exemple le CNaBio est dans l'impossibilité d'accéder à certains sites pour la certification et pour assurer la formation des producteurs	Digitalisation de certains supports de formation Des projets pour apprendre à maîtriser (et acquérir) des équipements spécifiques (matériel vidéo) : il existe des demandes de formation. Développement de systèmes de formation et de conseil à distance qui intègrent des relais. Par exemple le CNaBio utilise des points focaux sur le terrain. ARFA a développé, avant le début de la crise, un réseau de producteurs-relais dont le rôle était d'accompagner leurs pairs : dans l'actuel contexte de méfiance, ARFA collabore activement avec ces paysans relais qui, étant de la localité, sont acceptés et peuvent mener les activités.
Accès impossible à des zones dans lesquelles l'OP comptait développer de nouvelles activités agroécologiques	
Le contexte sécuritaire éloigne l'aide à l'investissement, qui « ne suit pas » : les paysans savent faire des cordons pierreux mais manquent par exemple de moyens pour transporter les pierres.	
Décès de certains bénéficiaires, fuite des populations et abandon de certains sites de production et d'expérimentation agroécologiques, dans certaines zones.	
Afflux de personnes déplacées internes à certains endroits, ce qui augmente l'insécurité foncière et entraîne la perte de certains investissements dans l'agroécologie. Par exemple, des plants relevant de la Régénération Naturelle Assistée ont été coupés par des déplacés à qui les familles d'accueil ont accordé des terres, des arbustes ont été coupés par des femmes déplacées qui ont besoin d'une activité économique. L'insécurité foncière existe indépendamment des fragilités sécuritaires, mais celles-ci peuvent l'accentuer.	Par exemple ARFA développe des actions humanitaires en faveur des personnes déplacées internes (PDI) comme partie intégrante de l'appui à la reconstitution des moyens de production agroécologiques, sur la base de l'approche développées par ARFA pour l'appui au développement
Conflits intercommunautaires impliquant des bénéficiaires : après une attaque terroriste ayant visé un village mossi, ses habitants sont allés attaquer un village peuhl accusant ses habitants de complicité, qui s'est dispersé, alors même que l'OP comptait des bénéficiaires dans les deux villages.	Il existe une demande de formation à la gestion des conflits. En amont de la gestion des conflits, des OM telles que DM affectent à l'agroécologie une fonction de contribution au <i>peacebuilding</i> . Il s'agit d'en faire « quelque chose de liant dans la société », qui rassemble. Les églises doivent jouer un rôle dans le dialogue inter-religieux et inter-ethniques : l'AE peut être un support pour cela. DM cite une expérience au Zimbabwe où les paysans promoteurs de l'AE jouent

Problèmes	Adaptation
	un rôle sur la prévention des conflits dans leur propre communauté.

Tableau 7 : conséquences de l'insécurité pour l'action en matière d'agroécologie, stratégies d'adaptation

Au-delà des stratégies visant à adapter l'action au contexte d'insécurité, l'action en faveur de l'agroécologie vise aussi à agir sur des sources de fragilités sécuritaires. SAM Global souligne le fait que l'agroécologie contribue à la lutte contre l'inoccupation des jeunes, qui les pousse vers des mouvements violents. D'autres soulignent le rôle fédérateur que peut jouer l'agroécologie, dans un contexte de tension et méfiance qui peut dresser les communautés les unes contre les autres.

Un défi : poursuivre la promotion de l'agroécologie malgré l'insécurité, *via* des stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation mentionnées montrent bien quels défis sont à relever :

- **Le premier défi : rester présent, continuer.** L'action de promotion de l'agroécologie doit se poursuivre y compris là où elle devient très difficile du fait des fragilités sécuritaires, car elle contribue à réduire certaines sources d'insécurité (désœuvrement des jeunes), car les problèmes vécus par la population ne s'arrêtent pas à l'insécurité, car elles peuvent jouer un rôle rassembleur et consolider le lien social intercommunautaire, là où il est sous tension.
- **Le défi de la relocalisation et de la réorganisation de certaines activités :** le cas des centres de formation d'ARFA est emblématique. ARFA doit relocaliser certaines activités de formation d'un centre vers un autre. La légèreté des infrastructures de formation, l'adaptabilité des programmes est certainement un atout dans ce type de situation. Il s'agit aussi de développer les formations et l'accompagnement à distance, *via* des relais présents sur les terrains devenus inaccessibles. Ceci exige de la flexibilité, de la réactivité, une réelle capacité de management, des moyens financiers et humains pour procéder aux ajustements nécessaires.
- **S'équiper et se former, pour la maîtrise d'outils de communication et de formation à distance.** Les organisations doivent se former à l'emploi d'outils de communication qu'elles ne maîtrisent pas toujours et acquérir les équipements nécessaires. En matière de formation, elles doivent également se doter de moyens informatiques nécessaires et maîtriser des plateformes qui permettent des formations interactives, mais elles aspirent aussi à développer des contenus de formation vidéo : là aussi, la formation comme l'acquisition d'équipements sont nécessaires.
- **Adapter des propositions techniques à une éventuelle mobilité forcée des acteurs.** Face à la mobilité des bénéficiaires, il est utile de s'interroger sur quelles activités sont les moins exposées à une perte totale en cas de mobilité, ou sur les modalités d'adaptation de certaines activités visant à réduire les risques de perte totale. Dans des situations de conflits armés, certains investissements se révèlent plus mobiles que d'autres ou peuvent être retrouvés après une période d'absence.

Passer certaines propositions techniques au crible d'une évaluation de ce type peut être utile.

- **Se former dans des domaines correspondant aux fragilités sécuritaires et à la prévention**, notamment la sécurité d'une part, la facilitation du dialogue, de la prévention et de la gestion des conflits d'autre part, pour jouer un rôle pacificateur. Afin de poursuivre leurs appui-accompagnements dans certaines zones, certains partenaires sont demandeurs de renforcement des capacités sur « Les dispositions, réflexes, attitudes pour minimiser les risques sécuritaires ». Si ces formations sont fréquentes dans le secteur humanitaire, l'offre est quasi inexistante pour des ONG de développement non-étrangères, et elles ne savent pas bien à qui s'adresser. Pour ce qui est de la gestion des conflits, les OP sont conduites à prévenir ou gérer des conflits intercommunautaires qui impliquent leurs publics cibles. Inhabituels, ils sont clairement déclenchés par des attaques terroristes et le climat de méfiance lié à l'insécurité : les OP doivent être en mesure d'intervenir avec des objectifs de *peacebuilding*, là où elles travaillent.

Un défi : le nexus avec l'aide humanitaire

Plusieurs OP expriment le fait qu'il est essentiel, pour elles, de pouvoir répondre à des besoins d'aide humanitaires qui sont ceux des paysans avec lesquels elles travaillent ou des populations que doivent accueillir les communautés avec lesquelles elles travaillent. Mais toutes se disent démunies pour le faire, sans compétences ni moyens spécifiques. Trois types de nexus avec l'aide humanitaires ont été observés :

- **L'OP développe un projet d'aide humanitaire** : l'expérience d'ARFA illustre une tentative intéressante. Depuis 2017, certains villages d'intervention ont été des foyers des violences entraînant le déplacement de bénéficiaires vers des zones d'accueil. En septembre 2019, ARFA a lancé une évaluation des besoins des PDI (personnes déplacées internes) dans 2 provinces (Gourma et Kompienga), sur 3 communes (Fada N'Gourma, Matiacoali, Pama). Des pistes d'action ont été identifiées puis, tenant compte de ce que font les acteurs humanitaires spécialisés, ARFA a choisi de s'investir dans les actions suivantes : (a). Accompagner les PDI et autres victimes (en site d'accueil et hors site d'accueil) avec une dotation en produits de base pour la consommation et d'installation, (b). Soutenir les PDI accueillies par leur famille et bénéficiant de terres pour la production agricole, pastorale et maraichère : les appuyer en équipement agricole et en intrants, (c). Appuyer les déplacés, particulièrement les femmes et les jeunes pour la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR), en particulier agricoles ; (d). Soutenir le retour des élèves dans les écoles grâce au soutien à la prise en charge des frais de scolarité, fournitures, et autres dépenses connexes. Pour mettre en œuvre cette action, ARFA a notamment capté des fonds de la part d'Action Solidarité Tiers Monde (Luxembourg) pour des actions d'urgence en faveur de 300 ménages dont 100 précédemment bénéficiaires de l'action de ARFA, ainsi que de Welthungerhilfe avec laquelle est mis en œuvre un projet d'urgence de septembre 2020 à juin 2021. Les 100 anciens bénéficiaires de l'action d'ARFA, auparavant investi dans l'agroécologie, ont ainsi reçu des appuis pour reconstituer une activité économique sur la base d'un montant de 100 000 FCFA par ménage : il s'agit de les accompagner dans leurs nouvelles activités et faciliter leur insertion sociale dans les nouvelles zones d'installation. Cette expérience montre qu'une continuité est possible dans

l'action auprès de bénéficiaires sinistrés du fait des évènements. Formés à l'agroécologie, ils pourront peut-être réinvestir ce domaine à l'avenir.

- **L'OP apporte des appuis ponctuels** : d'autres organisations ont agi avec des moyens plus limités. Par exemple l'ANDI a organisé une journée de solidarité auprès de ses bénéficiaires déplacés et vulnérables, lors de laquelle ont été octroyés une aide alimentaire et non alimentaire à 94 ménages déplacés ou ayant accueilli des PDI. L'ADEC est venue en aide aux PDI accueillis dans sa zone d'intervention, avec des aides alimentaires, non alimentaires et des kits d'hygiène, mais également en soutenant l'élevage de poules pour 5 ménages. Dans ce cas, il ne s'agit pas de projets spécifiques mais d'appui plus ponctuels.
- **L'OP collabore avec des acteurs spécialistes de l'aide humanitaire, pour les orienter, y compris vers l'agroécologie.** Par exemple le CNaBio a eu des échanges avec la Croix Rouge. Ils avaient pour objet de partager avec eux l'expérience de la certification biologique des jardins maraichers, ses avantages, afin de leur permettre de rédiger un projet au profit de leurs bénéficiaires.

Ces expériences, hormis celle d'ARFA, restent modestes, ce qui reflète les cloisonnements existants entre le secteur du développement et celui de l'aide humanitaire. Les soutiens mobilisés par les OP, dans les expériences citées, restent d'ailleurs exclusivement ceux de partenaires issus du monde du développement. Un défi à relever est celui d'un nexus réel entre les acteurs de la promotion de l'agroécologie et ceux de l'aide humanitaire, pour assurer une continuité de l'action auprès des publics sinistrés.

Notons du reste que ceci permettrait d'intégrer des pratiques agroécologiques dans des actions de relance économique portées par des acteurs humanitaires, ou d'expérimenter des solutions pour leur montrer comment le faire. En Haïti, à la suite du tremblement de terre de 2010, le Mouvement Paysan Papaye, promoteur de l'agroécologie, avait ainsi construit des logements pour des déplacés en leur proposant de développer des cultures maraichères sur de très petites surfaces, en agroécologie : son ambition était d'amener d'autres acteurs humanitaires à faire de même.

Finalement, sur la base de ces expériences, les défis à relever peuvent être énoncés comme suit :

- **Être en mesure d'assurer la continuité d'un soutien aux paysans agroécologistes bénéficiaires** de l'action, victimes de la crise, par une action humanitaire et de relance économique
- **Être écoutés pour conseiller les acteurs humanitaires pour la prise en compte de solutions agroécologiques** dans la relance d'activités agricoles par les sinistrés.

3. Les défis à relever pour la promotion de l'agroécologie en situation fragile : synthèse

Finalement, les principaux défis à relever figurent dans le tableau suivant :

	Défis	Les actions à déployer
Fragilités politiques	Structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques	Développer l'adhésion des consommateurs et des citoyens en général
		Réunir des réseaux d'organisations qui portent la promotion de modèles et d'idées différentes
		Structurer et/ou Investir des réseaux régionaux, nationaux et internationaux pour porter un plaidoyer
		Investir les espaces politiques qui s'ouvrent, autour de l'agroécologie, pour la participation à la construction des politiques publiques
		Mobiliser des compétences disponibles mais non mobilisées
Fragilités climatiques	Relever le défi du changement climatique et, plus généralement, d'une pluviométrie faible et erratique	Agir pour une prise de conscience
		Innover par la recherche-action.
		Combiner les stratégies d'adaptation, à l'échelle des systèmes de production et des systèmes agraires
	Défis	Les actions à déployer
Fragilités foncières	Relever le défi de l'agroécologie pour tous	Développer la prise de conscience de la nécessité de traiter la question de l'insécurité foncière
		Aborder de façon spécifique la question de l'accès des femmes à la terre
		Echanger les expériences et développer des mécanismes de réponse à l'insécurité foncière, déjà créés et mis en par certaines OP.
		Mettre au point de mécanismes visant un accès sécurisé pour plusieurs années aux mêmes parcelles, en mobilisant des expériences et références qui ne sont pas propres à l'AE.
Fragilités sécuritaires	Poursuivre la promotion de l'agroécologie malgré l'insécurité, <i>via</i> des stratégies d'adaptation	Rester présent, continuer
		Relocaliser et/ou réorganiser certaines activités
		S'équiper et se former, pour la maîtrise d'outils de communication et de formation à distance.
		Adapter des propositions techniques à une éventuelle mobilité forcée des acteurs.
		Se former dans des domaines correspondant aux fragilités sécuritaires et à la prévention et gestion des conflits
	Relever le défi du nexus avec l'aide humanitaire	Agir pour être en mesure d'assurer la continuité d'un soutien aux paysans agroécologistes bénéficiaires de l'action, victimes de la crise, par une action humanitaire et de relance économique
		Créer des liens avec les acteurs humanitaires de façon à être en mesure de les conseiller pour la prise en compte de solutions agroécologiques dans la relance d'activités agricoles

Tableau 8 : les défis à relever pour l'innovation agroécologique en situation de fragilités

Mais attention, à cela s'ajoutent des défis non spécifiques à l'action développée en matière d'écologie mais qui portent sur la capacité de l'organisation, en situation de fragilité, à agir pour développer ses actions, dans quelque domaine que ce soit. Ce sont principalement les suivants :

Fragilités	Défis
Fragilités sécuritaires + Fragilités politiques	Le défi de l'accès aux financements nécessaires , face à la raréfaction des partenaires financiers d'appui au développement, absents de terrains soumis à l'insécurité, et à la faiblesse des soutiens nationaux
Fragilités politiques + Fragilités économiques	Le défi de la pérennisation des projets lancés par les organisations, face à la faiblesse des moyens locaux , liés à des politiques faibles du fait des choix réalisés ou des fragilités économiques
Fragilités sécuritaires + Fragilités sanitaires	Le défi d'une réorganisation importante de l'action, qui peut demander beaucoup d'énergie à l'organisation , en raison de fragilités sécuritaires et/ou sanitaires (Covid 19)
Fragilités politiques + Fragilités sociétales	Le défi d'un partenariat serein OM-OP, là où existent des clivages intercommunautaires liés à des fragilités sociétales alimentées par des fragilités politiques
Fragilités sécuritaires	Le défi de la stabilisation et d'une bonne gestion du personnel de l'organisation , lorsque celle-ci est touchée par la situation d'insécurité.

Tableau 9 : les défis à relever pour maintenir une capacité d'action en situation de fragilité, mobilisable en faveur de l'agroécologie

Chapitre 4

Quelle Coopération par l'Echange de Personnes pour répondre aux besoins des partenaires et de l'action, en situation de fragilité ?

Dans cette partie, nous allons revenir sur l'axe 2 de l'étude, dont l'objectif est d'abord de caractériser et analyser les besoins des partenaires auxquels pourraient répondre les programmes de coopération au développement et/ou d'aide humanitaire et, plus spécifiquement, les programmes de CEP-AE, puis de cerner la façon dont les OM peuvent adapter leurs modalités d'action pour y répondre au mieux.

1. A quels besoins la CEP peut-elle répondre de façon pertinente ?

1.1. Quels besoins de CEP au service de l'agroécologie sont exprimés par les partenaires ?

Plutôt des affectations de longue durée : l'appui à des fonctions supports de l'action, ou à l'action agroécologique

Les partenaires sont intéressés avant tout par des affectations/insertions de longue durée (ils se réfèrent alors à des durées de 2 ou 3 ans renouvelables), avec plusieurs types de compétences souhaitées, répondant à différents besoins :

Des fonctions supports, autour de la recherche et de la mobilisation des ressources, ou de la communication. Pour la mobilisation de ressources, sont citées les activités suivantes : identifier les appels à projet, soumissionner à des appels à projets, mobiliser les ressources, développer des partenariats entretenir les partenariats Nord-Sud et Sud-Sud. La communication est également citée, avec des personnes disposant de bonnes capacités de rédaction et de synthèse. Finalement, les profils cités sont ceux de communicateurs, spécialistes en partenariats, spécialistes en rédaction/formulation de projets.

Des fonctions d'appui technique à la production agroécologique. Les profils demandés sont ceux d'agroécologistes, agronomes, environnementalistes, en précisant que l'on souhaite une bonne connaissance du contexte national et une bonne capacité de travail dans un environnement rural.

Avec des coopérants/volontaires internationaux ou nationaux : peu de différences à leurs yeux

Lorsque nous interrogeons ces organisations sur leurs souhaits relatifs à d'éventuels coopérants nationaux, les fonctions et profils souhaités sont strictement identiques. Les OP sont intéressés par des coopérants nationaux qui, à la différence d'un employé local, ont une mission spécifique, par exemple de développement de l'agroécologie : ils canalisent leurs efforts sur cela, alors que l'employé local est toujours « sur plusieurs fronts ». Mais elles font peu de différences avec un international : elles précisent également qu'elles demandent à un coopérant/volontaire national d'avoir une bonne connaissance du contexte et une bonne capacité de travail en milieu rural, de la même façon que pour un international.

Certaines organisations d'envoi attirent notre attention sur le fait que si les coopérants venus du Nord vivent des problèmes spécifiques de sécurité, des coopérants nationaux ou Sud-Sud peuvent avoir des difficultés du fait de leur provenance géographique ou appartenance ethnique, donc qu'il faut être vigilant dans les deux cas. Dans le champ de l'aide humanitaire, certaines organisations parlent du reste d'inpatriés pour évoquer cette situation, où un national peut être presque tout aussi étranger à un lieu, et tout aussi exposé qu'un suisse.

Finalement, deux arguments plus tranchés sont cités en faveur du choix d'un national ou d'un suisse. Une organisation d'envoi mentionne un avantage à disposer d'un suisse dans un projet, gage de sérieux auprès des partenaires (que ceci soit vrai ou non) et plus apte à dialoguer avec eux. Une organisation partenaire, à la question du pilotage et de l'adaptation des affectations à des contextes fragiles, donc évolutifs, répond que le moyen le plus simple d'adapter les affectations à une réactivité optimale est de privilégier la coopération nationale, donc l'insertion d'un professionnel burkinabé sous statut de coopérant/volontaire national.

Affectations de courte durée : un peu de Nord Sud, surtout du Sud Nord

Peu d'organisations partenaires se disent intéressées par des affectations/insertions Nord-Sud de courte durée. Une seule OP interrogée serait intéressée par une recherche-action paysanne sur l'agroécologie et les biofertilisants, ou un travail de recherche et mobilisation de ressources extérieures pour une durée de 2 mois, avec un profil d'agronome, de communicateur ou gestionnaire de programmes et d'organisation. Nous retrouvons les deux types de fonctions cités pour les affectations de longue durée. Notons que cette même organisation a déjà reçu, hors Unité, un stagiaire durant trois mois sur le micro-crédit et manifeste un intérêt pour ces stages, proposés notamment par le CEAS ou DM.

Par contre, la plupart des partenaires sont intéressés par des Sud-Nord, cette fois pour un renforcement de compétences spécifiques en agroécologie, ainsi que sur les outils de vulgarisation et de plaidoyer. Les durées avancées vont d'un mois à un an. Sont souhaités un « apprentissage auprès d'organisations suisses qui semblent être en avance dans le domaine », ou un renforcement de capacités avec des instituts de recherche Suisse. Les thématiques portent autant sur les techniques agroécologiques que sur les systèmes alimentaires territoriaux, la transformation, l'organisation du conseil en agroécologie, les outils de vulgarisation ou de plaidoyer auprès des décideurs.

Des échanges entre professionnels, Sud-Sud ou Sud-Nord-Sud :

L'un des partenaires interrogés est demandeur de voyages d'échanges Sud-Sud sur les pratiques agroécologiques et les techniques d'irrigation (plus précisément le système israélien), avec l'envoi de deux personnes de son organisation. Il cite de multiples objectifs auxquels ces échanges pourraient contribuer : maintenir la productivité à un niveau important malgré les fragilités, développer le « consommables local », développer des élevages agroécologiques, promouvoir la consommation du moringa, jujubier, baobab, balanites, bouillon traditionnel, transformer les graines d'oseille, néré en soumbala, produire du pain à base du moringa grâce à la création d'une boulangerie. Un autre partenaire voit plutôt dans de tels échanges l'opportunité de développer le réseautage entre les acteurs des pays de la sous-région.

E-Changer ou le CEAS ont réalisé ce type d'échanges et DM souhaite également développer des échanges spécifiquement autour de l'agroécologie (alors que pour l'instant, ce sont plutôt des échanges liés à la vie des églises), avec une argumentation intéressante : la paysannerie suisse ne va pas très bien, des paysans culpabilisent et il y a beaucoup de discussions sur les modèles agricoles, d'où l'intérêt d'échanger sur les transitions agroécologiques au Sud comme au Nord.

Une demande non spontanée mais un intérêt : des apports sur le nexus entre agroécologie et aide humanitaire

Les souhaits des partenaires sont très déterminés par ce qu'ils connaissent en matière de CEP, et pensent pouvoir recevoir. Nous les avons interrogés sur des besoins qu'ils n'ont pas exprimés spontanément, en particulier le nexus entre le développement et l'humanitaire. Tous répondent que la Coopération par l'Echange de Personnes peut jouer un rôle important pour favoriser le nexus entre leurs activités de développement de l'agroécologie et les besoins d'aide humanitaire. Il s'agirait surtout d'aider les organisations à développer et à financer des projets humanitaires, avec notamment des actions de réinsertion sociale des personnes déplacées internes (PDI) et réorientation des bénéficiaires dans la production agroécologique, par exemple de produits maraîchers bio. Par contre, il est bien précisé qu'il ne s'agirait pas de projets alliant développement et humanitaire, mais de projets purement humanitaires, afin de ne pas mettre les organisations dans un double rôle qui leur serait préjudiciable, en brouillant leur image. Dans une autre direction, une organisation qui s'autofinance en partie grâce à la production agroécologique mentionne que l'appui à l'obtention d'une production agroécologique conséquente lui permettrait de dégager des surplus commercialisables et des ressources financières pour appuyer l'aide humanitaire (personnes vulnérables et déplacées internes).

Si ceci était plutôt le fait d'insertions/affectations de longue durée, des apports ponctuels de formation pourraient également favoriser ce nexus, pour des organisations qui souhaitent répondre aux besoins humanitaires là où elles sont, mais manquent de compétences en la matière : certaines sont intéressées par des formations spécifiques, dans le champ de l'humanitaire, qui leur permettraient d'investir ce domaine tout en y apportant des compétences agroécologiques.

1.2. Un panorama des besoins et opportunités

Nous allons ici reprendre les souhaits des partenaires, mais élargir le spectre des possibles à partir des défis identifiés et des apports des organisations d'envoi, qui distinguent également certaines opportunités peu visibles depuis le terrain.

En situation de fragilité, les thématiques à privilégier seront :

Défis organisationnels : être en mesure d'agir en faveur de l'agroécologie	
Les défis	Les besoins de CEP et autres modalités d'action
Le défi de l'accès aux financements nécessaires, face à la raréfaction des partenaires financiers d'appui au développement	CEP en appui à des fonctions supports au sein des OP : recherche et mobilisation de financements, communication, partenariats. CEP de longue durée
Le défi de la pérennisation des projets lancés par les organisations, face à la faiblesse des moyens locaux	
Le défi d'une réorganisation importante de l'action, qui peut demander beaucoup d'énergie à l'organisation	CEP en appui à des fonctions supports au sein des OP : gestion des ressources humaines, acquisition d'équipements et formations pour la maîtrise

Le défi de la stabilisation et d'une bonne gestion du personnel de l'organisation, en situation d'insécurité	d'outils de communication et formation à distance, formations à la sécurité
Le défi d'un partenariat serein OM-OP , là où existent des clivages intercommunautaires	Un point de vigilance important pour la CEP : la possibilité de mobiliser des ressources de médiation et/ou analyse institutionnelle sur de courtes durées

Tableau 10 : les besoins de CEP en réponse aux défis organisationnels liés aux fragilités : pour être/rester en mesure d'agir en faveur de l'agroécologie

Défis spécifiques à l'agroécologie en situation de fragilité	
Les défis	Les besoins de CEP
Structurer un mouvement social capable de porter l'acceptation et l'adhésion à l'agroécologie, et d'infléchir les politiques publiques	CEP en appui à des fonctions supports au sein des OP : plaidoyer, structuration de l'action collective, concertation multi-acteurs, communication, réseautage.
	CEP en appui à l'action agroécologique : une CEP auprès d'un partenaire-cadre, pour monter des projets en mobilisant des compétences locales inexploitées et en accompagnant la structuration d'organisations locales de promotion de l'agroécologie, autour de ces projets : la figure du « chargé de projet » (cf. ci-après)
Relever le défi du changement climatique et, plus généralement, d'une pluviométrie faible et erratique	CEP en appui à des fonctions supports au sein des OP : communication, sensibilisation
	CEP en appui à l'action agroécologique : appui à la mobilisation d'outils de diagnostic participatif et de mobilisation tels que l'EPRACC (Evaluation Participative des Risques liés au Changement Climatique et aux Catastrophes)
	CEP en appui à l'action agroécologique : appui à la recherche-action pour l'innovation, l'adaptation et l'optimisation des référentiels techniques agroécologiques
Relever le défi de l'agroécologie pour tous	Mettre la question de la sécurisation foncière au cœur d'échanges entre OM et OP (entre ces catégories et au sein de chacune d'entre elles), en considérant la sécurisation foncière pour tous, puis pour les femmes de façon spécifique, à des échelles nationales ou régionales où les situations sont comparables (droit positif et coutumier). Ces échanges viseront le partage d'expérience en cours, l'analyse d'autres mécanismes de sécurisation, l'engagement d'innovations.
	CEP en appui à l'action agroécologique : appui à la mise en œuvre d'innovations agroécologiques couplées à des mécanismes innovants en matière de sécurisation foncière, en mobilisant des profils hybrides (agroéconomiste, agro-socio-anthropologue...)
	CEP en appui à l'action agroécologique : capitalisation d'expériences d'innovations agroécologiques accessibles à tous grâce à des mécanismes de sécurisation foncière proposés à ceux qui ne font pas partie des gestionnaires de terres
Poursuivre la promotion de l'agroécologie malgré l'insécurité , via des stratégies d'adaptation	CEP en appui à l'action agroécologique : réalisation d'études sur l'adaptation des propositions techniques à des situations d'insécurité et d'instabilité chronique et à une éventuelle mobilité forcée des acteurs.
	CEP en appui à des fonctions supports : acquisition d'équipements et formations pour la maîtrise d'outils de communication et formation à

	distance, formations à la sécurité, accompagnement de processus de réorganisation
	CEP en appui à des fonctions supports : formations à la prévention et à la gestion non violente des conflits intercommunautaires
Relever le défi du nexus avec l'aide humanitaire	CEP en appui à l'action agroécologique : appui à la conception de projets humanitaires et de relance économique intégrant l'agroécologie
	CEP en appui à des fonctions supports : acquisition de compétences pour l'action humanitaire, des langages et référentiels favorisant un dialogue avec les organisations spécialisées

Tableau 11 : les besoins de CEP en réponse aux défis spécifiques à l'agroécologie en situation de fragilité

Nous retrouvons clairement deux axes de déploiement de la CEP : l'appui à des fonctions supports dont la qualité est la condition *sine qua non* du déploiement de l'action de promotion de l'agroécologie, puis l'appui plus directe à l'action agroécologique.

2. Quelles modalités de CEP pour y répondre ?

Nous allons d'abord revenir sur la façon dont la CEP-AE est actuellement pratiquée par les OM qui ont participé à l'étude, car on observe de très fortes différences.

2.1. La situation actuelle : la place de la CEP dans l'action des organisations membres d'Unité et les modèles d'affectation

La place de la CEP dans l'action est largement corrélée à l'approche du partenariat. Elle est soit un objectif en soi et est alors au service de l'échange, du partenaire et subordonnée à ses moyens, soit au service du projet.

La CEP théorisée ou non, support d'échange et/ou d'action

Pour DM et E-Changer, la CEP est un support d'échange autant qu'un moyen d'action. L'échange se trouve dans les intitulés des deux organisations (Dynamique dans l'échange pour DM). Chacune a une vision et des principes en la matière, entérinés dans une charte dans les deux cas. La charte de DM parle de l'échange de personnes, de co-apprentissage, de la promotion et de l'exercice d'une citoyenneté mondiale, de réciprocité, de partenariats équilibrés, d'égal à égal, mutuellement profitables, où l'apport spécifique de chacun.e est valorisé. La charte d'E-Changer donne au coopérateur/trices (ci-après dénommé CA) un rôle premier « d'ouverture, d'apprentissage et de multiplication de leurs connaissances et expérience, par des activités d'animation, de conseil, de communication et de formation ; il est avant tout un intermédiaire entre les partenaires du Nord et du Sud, ceci en contribuant à l'autodétermination de la population concernée. Ces documents précisent très bien ce qui est attendu de la CEP.

Dans le champ qui nous intéresse ici, la stratégie sectorielle de DM en agroécologie mentionne explicitement la spécialisation de DM dans l'échange de personnes et

qu'il s'agit, en agroécologie, d'appliquer les catégories d'échanges de longue ou courte durée, Nord-Sud, Sud-Nord ou Sud-Sud, avec des objectifs : (a). De partage de compétences (des professionnel(le)s qualifié(e)s partagent et échangent leurs connaissances au profit de groupes de personnes intéressées par l'AE) ; (b). D'acquisition d'expériences professionnelles dans un autre contexte afin de favoriser l'apprentissage, l'ouverture au monde et l'innovation ; (c). d'Echanges interculturels, de co-apprentissage, notamment entre groupes de paysan.nes.

Pour d'autres organisations d'envoi, la CEP est au service de l'action mais n'est pas une fin en soi et n'est pas l'objet d'une doctrine et de principes spécifiques. Par exemple pour la MET, la CEP représente aujourd'hui 20 à 30% du budget global. Elle est utilisée pour le financement de projets, avec un personnel tchadien financé dans ce cadre, en tant que coopérant national. Il en va de même pour le CEAS et pour SAM Global. Nous avons identifié différentes figures de la CEP, qui relèvent d'affectations, d'insertions ou de missions.

La CEP au service du projet agroécologique : modèles types

La figure du « chargé de projet » : un modèle d'affectation de longue durée pour initier ou piloter un projet

Par exemple en Guinée (SAM Global), une affectation de longue durée (4 ans puis un an) a permis au volontaire/coopérant de faire émerger un projet porté par un partenaire local qu'il a contribué à organiser. Le coopérant part avec pour mandat de développer un projet. Au Tchad, la MET utilise des affectations de longue durée pour lancer des projets. Le démarrage et le pilotage initial du projet, même s'il existe un Comité d'Orientat ion et de Suivi pour chaque projet, sont le fait d'un volontaire suisse. La MET a eu jusqu'à 3 affectations simultanées, avec également des périodes sans affectations. Aujourd'hui, la MET utilise un volontaire/coopérant en longue durée comme chargé de programme. Il joue un rôle de : (a). Pilote : c'est lui qui est responsable du projet, malgré la présence d'un Comité d'Orientat ion et de Suivi, qui ne fonctionne pas bien, (b). Traducteur et intermédiaireur (il a des connaissances bibliques nécessaires pour parler avec les pasteurs, sait aussi traduire les exigences de la redevabilité, les souhaits de la DDC et d'Unité...). Ce modèle accueille aussi des volontaires/coopérants nationaux. Il s'agit alors de financer du personnel national pour mettre en œuvre le projet.

Un modèle de mission de courte durée Nord-Sud ou Sud-Sud : l'expert au service de la formation et/ou de la supervision du projet

La MET, comme SAM Global, en complément d'affectations de longue durée sous le modèle du « chargé de projet », font appel à des personnes qui interviennent comme le font des experts, *via* des missions de courte durée. En Guinée, ce sont des missions de supervision du projet qui sont réalisées chaque année par le coopérant qui a initié le projet, sur une durée d'un mois. Au Tchad, ce sont des missions d'un formateur du SECAAR qui vient régulièrement faire un suivi et dispenser des formations complémentaires. La mission est au service du projet et celui qui la réalise semble « faire autorité ».

Un modèle de mission de courte durée Sud-Nord : se former dans un domaine précis

La mission répond à un projet de formation qui rentre dans un processus d'innovation. C'est par exemple un acteur burkinabé qui est allé se former en suisse durant un peu plus d'un mois, dans une vinaigrerie, dans le cadre du montage d'une filière sur la mangue séchée

La CEP au service de l'échange et du renforcement des partenaires

Un modèle d'insertion de longue durée : la figure du volontaire inséré dans l'organisation locale

C'est le modèle que nous retrouvons par exemple systématiquement pour les coopérateurs/trices d'E-Changer, qu'ils soient nationaux ou internationaux. E-Changer le revendique comme son ADN et son modèle idéal (et c'est effectivement ce qui a la préférence de ses partenaires). La durée standard est de trois ans renouvelables, avec un an pour s'intégrer dans l'organisation, un an pour construire, un an pour partir en consolidant et pérennisant des acquis. Le/la coopérateur/trice est en immersion dans l'organisation partenaire.

Echanges réciproques Sud-Sud, Sud-Nord, Nord-Sud

E-Changer comme le CEAS ont développé des échanges de ce type. Pour E-Changer, ce sont des échanges réciproques entre professionnels. Par exemple en 2019, un échange a eu lieu entre le Mouvement des Sans Terres au Brésil et UNITERRE, en Suisse, avec à chaque fois un séjour de 3 semaines d'un agronome de l'organisation. En 2019-2020, un professionnel burkinabé a passé un mois au sein de la Fédération FIBL (Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique). La réciproque était prévue mais n'a pu avoir lieu du fait de la crise COVID : le déplacement a été remplacé par une formation à la réalisation de courts métrages de plaidoyer sur l'Agroécologie, au Burkina Faso.

La CEP pour découvrir, apporter et/ou échanger : selon ce que chacun en fait

Un modèle de mission de courte durée Nord-Sud (3 à 6 mois) : les stages universitaires

Le CEAS mobilise des étudiants en stage de fin d'étude, en collaboration avec des universités. Il s'agit de repérer des étudiants pertinents, envoyés réaliser des travaux de collecte de données sur le terrain. Par exemple un étudiant en master d'économétrie a réalisé une analyse du consentement à payer pour la gestion des déchets. Le stagiaire peut être inséré dans une organisation partenaire ou dans l'équipe du CEAS, en lien avec l'université. L'objectif est de produire des connaissances sur un thème précis, tout en découvrant une réalité, sans être en posture d'expert. De même DM envoie des étudiants en bachelor ou master qui vont réaliser des travaux de recherche

pour répondre à des questions posées par les partenaires, parfois techniques (travail sur des associations culturelles maïs + niébé et maïs + arachide, sur une saison culturelle), parfois plus anthropologique (une recherche sur les déterminants de la migration et sur l'impact possible de l'agroécologie sur la migration). DM envoie également des civilistes : l'agronome actuellement en affectation de longue durée au Togo a commencé sa mission comme cela.

Les stages répondent à la volonté de se constituer une expertise assez pointue : DM souligne le risque, en agroécologie, que tout le monde s'autoproclame expert dans ce domaine sans apporter de réelle plus-value. Selon nous, c'est un risque avéré.

Des figures très diversifiées d'insertions de courte et moyenne durée, à partir d'une logique d'offre

La MET, par exemple, rencontre des difficultés de recrutement liées au fait qu'elle cherche des spécialités précises : un électricien spécialiste du photovoltaïque, un mécanicien, etc. De plus, son partenaire demande que la personne soit de la même confession religieuse, ce qui peut poser problème. Face à ces difficultés, la MET s'adapte en privilégiant une logique d'offre plus que de demande (du projet, du partenaire), en restant ouverte à des projets personnels. Elle accueille donc des personnes qui souhaitent partir 1 mois, 4 mois (des jeunes dans les deux cas, investis dans l'atelier de menuiserie), 6 mois (un couple de retraités qui travaille sur l'amélioration de la formation en mécanique), tout en essayant d'avoir également des affectations de longue durée. Ceci implique une gestion souple, au jour le jour. Sur son site internet, il est précisé que les possibilités d'engagement peuvent être de quelques mois à plusieurs années et que lorsque quelqu'un désire partir, la MET attache « de l'importance à l'appel personnel du candidat » et reste « flexible dans la recherche d'une place qui corresponde à ses dons ». En résultent des figures diversifiées de CEP.

2.2. Les perspectives d'adaptation de la CEP-AE : des constats aux recommandations

2.2.1. Les profils : des spécialistes de l'agroécologie, en sciences du vivant comme en sciences sociales, comme des non-spécialistes

Tous les modèles d'affectation actuellement mis en œuvre ont leur place dans une réponse aux besoins de CEP pour la promotion de l'agroécologie en situation de fragilité. Cependant, l'identification précise de ces besoins nous conduit à plusieurs constats, qui sont déjà des recommandations :

- La CEP-AE doit s'investir **dans l'appui aux fonctions supports d'une part, dans l'action agroécologique d'autre part**. Les compétences souhaitées correspondent clairement à ces deux axes.
- **Pour l'appui aux fonctions supports**, la CEP à développer est celle que nous retrouvons dans les situations de fragilité, mais n'est pas spécifique à l'agroécologie. **La CEP est ici fondamentale car elle intervient sur des fonctions en tension du fait des fragilités**, avec des organisations bousculées par certaines situations, qui peinent à procéder aux réorganisations imposées par ces fragilités, à maîtriser leur

croissance par exemple pour la gestion des ressources humaines et, alors que leur action est reconnue, s'en trouver extrêmement fragilisées. La capacité d'adaptation, d'intégration pour bénéficier de l'appui d'un réseau local, sont des qualités déterminantes à considérer dans les recrutements, outre les compétences professionnelles.

- **Pour l'action agroécologique** sont préférentiellement souhaités des profils d'agroécologues, agronomes, spécialistes de l'environnement capables de diffuser des pratiques et modèles mais aussi de porter des recherches-actions. Ce sont donc avant tout des profils de spécialistes qui sont demandés, avec un **niveau d'expertise permettant d'accompagner l'innovation en situation locale, pas seulement de diffuser des modèles préconstruits**. Les OM, dans leurs recrutements, doivent poursuivre cet objectif.
- Ces spécialistes ne sont **pas seulement souhaités sur des profils strictement techniques**. Certains défis tels que les questions foncières requièrent la recherche de personnes formées aux **sciences sociales, avec des profils idéalement pluridisciplinaires** (agro-socio-anthropologues, agroéconomistes...). Ces profils peuvent évidemment être difficile à trouver (mais ce n'est pas impossible), mais dans ce cas une formation en sciences sociales avec une capacité d'acquisition de connaissances et d'analyse (qui sera mobilisée sur les questions foncières), de prise de contact et collecte d'informations auprès d'organisations qui ne manquent pas de ressources en la matière, est déjà très intéressante.
- Certaines OM mentionnent le fait que l'agroécologie intéresse **des jeunes qui seraient prêts à partir mais qui n'ont pas de compétences spécifiques dans ce domaine**. Dans ce cas, l'essentiel est qu'ils soient conscients de leur absence de compétence et soient ouverts à un apprentissage au sein des organisations partenaires (apprendre d'elles) : mais ils peuvent trouver **une place dans l'appui à des fonctions supports**, avec des compétences diverses (communication, appui à la rédaction de projets, maîtrise d'outils de communication et formation à distance, etc...)
- **Certains besoins ne sont actuellement pas couverts par l'offre de CEP** (questions foncières, nexus avec l'humanitaire) : l'identification des défis à relever, réalisée dans cette étude, doit donc porter une réflexion partagée entre les OM et les OP, sur les profils à rechercher.
- Le nexus avec l'aide humanitaire est important, or la plupart des partenaires voient le système humanitaire international comme inaccessible : il agit sans elles, ce qu'ils ne comprennent pas. Ils peuvent lui apporter une connaissance des mécanismes locaux de solidarité et de l'agroécologie comme opportunité pour la relance d'activités agricoles, que ce système n'a pas. Il serait donc pertinent **d'expérimenter des affectations/insertions centrées sur le nexus développement par l'agroécologie/aide humanitaire**, avec des affectations de longue durée en appui à la formation, conception et mise en œuvre de projets, ou des courtes durée centrées sur des formations de base et l'acquisition du langage sans lequel la connexion avec le système humanitaire est difficile. Les profils requis pourraient être des **personnes formées à l'humanitaire mais intéressées par l'agroécologie**.

2.2.2. Les modèles d'insertion/affectation

Là encore, l'analyse des défis et besoins nous conduit à plusieurs constats, qui sont déjà des recommandations :

- **La base de la CEP, y compris en situations de fragilités doit rester la longue durée** : c'est ce que demandent prioritairement les partenaires, ceci d'autant plus que les situations de fragilités peuvent les mettre à rude épreuve, avec des besoins de réorganisation et d'adaptation qui leur demandent beaucoup d'énergies et leur laisseront peu de temps pour gérer des courtes durée (préparation, accueil, accompagnement...)
- Cependant, si certains besoins appellent des réponses plutôt de longue durée, d'autres peuvent appeler des réponses de courte durée : ce sont par exemple des opérations de formation en matière de sécurité, de gestion non-violente des conflits, de maîtrise d'outils de communication et formation à distance, d'acquisition de connaissances de base et du langage de l'aide humanitaire. Il est donc important de **ne pas exclure la courte durée**, mais de la **réserver à des besoins précis**.
- Le modèle des **stages universitaires ou des civilistes** nous semble intéressant car il permet de mobiliser des compétences très spécifiques. De tels apports, bien insérés dans des processus d'innovation qui les dépassent en terme de durée, sont à considérer. Ils seront **d'autant plus intéressants qu'ils seront associés à des affectations de longue durée**, en amont ou en aval (qui permettront alors de consolider des acquis à l'image de longue durée de DM au SECAAR, qui fait suite à une première affectation en tant que civiliste), ou en parallèle.
- Il est très intéressant de constater que les partenaires font peu de distinction entre un coopérant/volontaire suisse ou national. Les profils souhaités sont identiques, de même que les exigences posées en termes de capacités d'adaptation à un travail dans des conditions difficiles. Dès lors, l'envoi de personnes suisses répond avant tout à un objectif d'enrichissement par l'altérité, mais il existe une certaine **substituabilité entre des profils internationaux et nationaux**, ce qui offre une capacité d'adaptation utile, notamment en situation d'insécurité.
- Par contre, il semble pertinent de **garder l'objectif d'un programme métissé** (selon les termes employés par E-Changer), incluant des Suisses et des nationaux ou des personnes venues d'autres pays du Sud. Ceci est important pour garder les bénéfices de l'échange entre sociétés du Nord et du Sud, de la découverte et de l'apprentissage de l'autre.
- Des échanges **Sud-Nord-Sud et des affections et insertions Sud-Nord** sont souhaitées et peuvent effectivement répondre à des besoins d'enrichissement des référentiels techniques proposés, et surtout de renforcement des capacités à les raisonner et à les optimiser. Les partenaires sont intéressés par les compétences existant en Suisse, dans les domaines de l'agroécologie et, plus spécifiquement peut-être, de l'agriculture biologique. Ils sont également intéressés par des formes d'organisation du conseil, des filières, de structuration de Systèmes Agricoles et Alimentaires Territoriaux. Il est important de considérer cet intérêt : il ne s'agit nullement de copier des modèles, mais de construire de nouvelles formes

d'organisation et référentiels techniques à partir d'une ouverture nouvelle sur certaines pistes d'innovation. Ces échanges seront d'autant plus intéressants que pour les OM, l'agroécologie peut être une thématique passerelle entre des préoccupations partagées au Nord et au Sud, et des besoins comparables de transition, à partir des modèles existants.

- Des **échanges Sud-Sud** sont également à développer, avec deux objectifs assez distincts : pour certaines organisations, ils visent à enrichir leurs référentiels techniques et modèles de développement de l'agroécologie, pour d'autres, ils viseront à se construire des alliances pour construire l'agroécologie en tant que mouvement social. Ces échanges peuvent donc avoir un **focus plutôt technique ou plutôt politique**.
- La **figure du « chargé de projet »**, souvent couplée à des missions de courte durée de supervision des projets engagés, nous semble pertinente notamment là où le projet permet l'activation de compétences, initiatives et organisations intéressantes pour l'agroécologie, mais restées latentes, faute de soutien. Mais on veillera à un certain équilibre des pouvoirs et de la considération des savoirs, entre les apports externes et locaux, et il nous semblerait intéressant de l'envisager comme une situation pouvant conduire à des affectations au sein de l'organisation partenaire.

2.2.3. Pour être en capacité d'agir, la CEP doit parvenir à recruter et à rester présente malgré les fragilités : stratégies d'adaptation

La substitution de coopérants/volontaires suisses par des nationaux

Dans des situations d'insécurité comme celles rencontrées au Burkina Faso, la principale stratégie d'adaptation observée est la substitution de coopérants/volontaires internationaux, suisses, par des nationaux. C'est une stratégie pertinente, les deux types de coopérants/volontaires étant assez substituables aux yeux des partenaires. On veillera cependant à :

- **Travailler sur la sécurité des coopérants/volontaires nationaux** : les plans locaux de sécurité mis en place par les organisations membres d'Unité sont plutôt conçus pour des Suisses, qui sont l'objet de menaces spécifiques et sont moins connectés à des réseaux locaux d'information. Mais au Burkina des menaces diffuses touchent également les nationaux, avec des enlèvements, attaques, la dissémination d'engins explosifs. Certaines organisations peuvent être ciblées en raison de leurs engagements, mais n'ont pas toujours de plan de sécurité. Il est donc essentiel de rester à l'écoute des coopérants/volontaires nationaux, de leurs organisations d'accueil, de répondre à d'éventuelles demandes de formation en matière de sécurité, de ne pas exposer des personnes qui, faute d'opportunités professionnelles aussi intéressantes, accepteraient une prise de risque excessive.
- **Tenter de garder des programmes sectoriels agroécologiques « métissés »**, associant des suisses et des nationaux à l'échelle d'un pays ou, à défaut, au moins à l'échelle de deux ou plusieurs pays proches. Il s'agit de préserver les possibilités d'échanges interculturels, d'enrichissement par l'altérité, de passerelles entre

expériences au Sud et au Nord. Derrière l'altérité se cache la possibilité d'une pensée « out of the box », une extériorité qui permet d'interroger l'existant sans se mettre en danger, un rôle de traduction entre des mondes différents, une neutralité qui peut être précieuse pour l'OP lorsque les tensions sécuritaires et la précarité créent de la méfiance. Certaines insertions sont moins exposées que d'autres pour des Suisses, du fait de la localisation et des engagements de l'organisation partenaire, ainsi que des missions proposées.

La substitution de coopérants/volontaires suisses par une CEP Sud-Sud de courte durée, répétée

Les fragilités peuvent également créer ou accentuer les difficultés de recrutement, lorsque des profils très précis sont visés. La MET, au Tchad, a eu des difficultés pour recruter un agronome suisse prêt à s'engager sur ce terrain et appartenant à la même confession religieuse (exigence posée par le partenaire), et le recrutement d'un agronome tchadien a été mis en échec par un problème ethnique (fragilité sociétale). Face à cela, elle mobilise une CEP Sud-Sud en la personne d'un agronome béninois pour faire des formations sur des missions de courte durée répétées deux fois par an (2 fois trois semaines). La MET dédommage son organisation d'appartenance, qui n'est autre que le SECAAR. Il assure le suivi des agriculteurs promoteurs de l'agroécologie, leur formation continue et anime des ateliers d'échange d'expériences.

Selon le chargé de programme, ce dispositif présente plusieurs avantages : cette personne « fait autorité » dans ce domaine et il n'y a pas de dépendance qui s'installe : il impulse une dynamique lorsqu'il est là, lorsqu'il n'est pas là, les choses ne s'effondrent pas ; ceci permet au projet de grandir et de se développer à son rythme ; Il apporte une bonne compréhension du jeu politique autour du projet ; Il connaît des expériences dans des pays proches (Togo, Bénin) ; Il y a une bonne complémentarité avec l'animateur local, qui est allé se former durant trois mois en agroécologie (ferme songhaï) et diffuse des choses simples, alors que cette personne apporte des éléments supplémentaires, plus complexes. Un inconvénient est que cela peut relever davantage de l'apport d'expertise que de la CEP. Mais ceci montre la voie d'une substitution d'affectations de longue durée, de personnes suisses, par une séquence d'affectations de courtes durée, Sud-Sud. Cela nous semble intéressant sous réserve de veiller à :

- **Rester dans le cadre de la CEP, avec sa dimension d'échange.** Le format de la courte durée, avec des personnes expérimentées, favorise un glissement vers l'expertise. Pour éviter cela, la longue durée reste préférable : elle peut être ouverte à des échanges Sud-Sud.
- **Veiller à la sécurité de l'insertion Sud-Sud :** la personne peut être tout aussi exposée qu'un suisse à des enlèvements où sont ciblées des organisations jugées aptes à payer, et peut également être ciblée du fait de ses appartenances.

Des affectation Sud-Sud de longue durée présentent plus de complications (administratives, sécuritaires, d'adaptation) que d'avantages vis à vis de l'affectation de personnel national et n'ont donc pas été discutées comme une piste réellement pertinente.

3. Expériences à valeur d'exemple

Au fil des interviews avec les organisations membres d'Unité ou leurs partenaires, sont apparues des expériences à valeur d'exemple que nous avons documenté assez sommairement et de façon inégale en fonction des ressources disponibles. Il ne s'agit en rien d'une capitalisation mais plutôt d'un premier répertoire d'expériences mobilisables par les uns et les autres, en particulier à l'occasion du séminaire de Ouagadougou, prévu en avril 2021 sur la CEP-AE. Nous avons souhaité faire ressortir des expériences où la CEP-AE a joué un rôle intéressant, de différentes façons.

Les expériences retenues ont été catégorisées et sont présentées dans le tableau 12. Elles couvrent différents aspects du développement de l'agroécologie en situation de fragilité, dans lesquels la CEP peut jouer un rôle pertinent. Elles sont présentées dans des fiches spécifiques, en annexe. Pour chaque expérience, en sont tirés quelques enseignements.

	Déclinaisons	Expériences	OM/OP
L'appui à des partenaires acteurs de l'agroécologie	Emergence	Une expérience de renforcement institutionnel stimulé par un projet, pour activer des ressources humaines et compétences latentes en matière d'agroécologie, là où des fragilités les laissent inexploitées : SAM global et l'OGDC en Guinée	SAM Global OGDC
	Renforcement	L'appui à des fonctions support sous tension du fait des fragilités : une coopératrice nationale pour structurer la fonction de Gestion des Ressources Humaines, avant internalisation de cette fonction sur la base de ressources propres.	E-Changer ARFA
L'appui à l'innovation : diffusion ou construction	Diffusion	La diffusion de l'innovation via des relais : un réseau de paysans agroécologistes	MET-AET
	Construction	L'innovation dans la production : de la construction d'un manuel de bonnes pratiques à la recherche action pour l'innovation locale	DM SECAAR
		L'innovation dans la filière : la construction d'un Système Participatif de Garantie	E-Changer CNaBio
		La production en 4 langues d'un bulletin spécial sur l'agroécologie dont le contenu est une construction collective et valorise l'innovation locale	E-Changer FENOP
La consolidation d'un mouvement social	Concertation	A l'échelle territoriale, la création de cadres de concertation entre acteurs de l'agroécologie	E-Changer CNaBio
L'agroécologie pour répondre à des fragilités précises	Malnutrition	Un projet de recherche-action pour le développement de la culture du Moringa, pour lutter contre la malnutrition	CEAS ADEC
	Jeunes, santé	Le projet de promotion de l'entrepreneuriat jeune dans la production maraichère agroécologique dans la zone du Grand Ouaga	E-Changer AM

L'agroécologie dans l'ap-proche Programme OM	Stratégie sectorielle	L'élaboration d'un document programmatique spécifique, avec une stratégie sectorielle en matière d'agroécologie	DM
---	-----------------------	---	----

Tableau 12 : les expériences à valeur d'exemple : catégorisation, parties prenantes

Conclusion

Les limites de ce travail tiennent à l'impossibilité, pour le « consultant Nord », de se rendre sur place, ainsi qu'à l'hétérogénéité des organisations membres et, surtout, de leurs approches de la CEP. Cette diversité explique le fait que nous ayons voulu, d'abord, bien analyser ces différentes approches et modalités de CEP pour en rendre compte. Malgré leurs différences, ces organisations ont tout de même matière à échanger sur ce qu'elles font, en matière d'appui au développement de l'agroécologie en situation de fragilités, au Sahel. Il leur sera sans doute un peu plus difficile d'échanger sur la CEP tant leurs approches sont différentes et bien ancrées dans chaque organisation : mais des évolutions sont possibles en s'inspirant des expériences des autres.

Ce travail fait ressortir deux axes majeurs d'investissement de la CEP : celle-ci doit se partager entre l'appui à des fonctions supports, essentiel pour des organisations mises à rude épreuve du fait des fragilités et qui risquent de perdre des capacités d'action, puis l'appui à des processus d'innovation agroécologique, confrontés à certains freins et obstacles liés aux fragilités. Si les défis sont nombreux, nous en avons fait ressortir cinq, qui nous semblent incontournables pour espérer développer l'agroécologie pour tous et partout où c'est possible : ce sont des défis politique, climatique, foncier, sécuritaires, de nexus avec l'aide humanitaire. Le rapport ne dit pas quelles formes de CEP permettront de les relever, car celles-ci resteront très dépendantes des organisations d'envoi, donc très diverses, mais donne certaines recommandations. Nous insistons également sur le fait qu'en situation de fragilité, la CEP n'a rien de superflu : c'est précisément lorsque les partenaires locaux sont déstabilisés, souvent contournés par les acteurs de l'aide internationale, mis à distance de certains partenaires techniques et financiers, que la CEP doit rester à leur côté, sous des formes adaptées à ce que la situation permet et ne permet pas.

Annexe n°1 : Personnes rencontrées

MET :

- Christian Simonin, président de la MET après en avoir été le directeur de 2000 à 2016, le 11.11.2020
- Daniel Boegli, chargé de programme MET Tchad, le 07.12.2020
- Théophile Wuemenou, agronome formateur qui réside au Bénin, expert Sud-Sud, le 07.12.2020

SAM Global :

- Daniel Berger, Président de SAM Global et initiateur du projet ProAGRO en Guinée, le 12.11.2020

OGDC, partenaire de SAM Global en Guinée :

- Zaoro Dongbo Maomy, OGDC, Directeur du projet AGRO à Kissidougou, le 21.11.2020
- Kéoulen Mara, OGDC, responsable du projet AGRO dans le Fouta, le 24.11.2020

DM :

- Juliane Ineichen, le 08.12.2020, responsable sectorielle agroécologie

SECAAR, partenaire de DM au Togo :

- Thibault Rossel, le 04.02.21, coopérant en longue durée

CEAS :

- Jean-François Houmard, Chargé de programme Burkina Faso, ancien coopérant au Burkina Faso durant 6 ans (« sous contrat Unité ») au siège, le 12.11.2020
- Modeste Bationo, coordonnateur et représentant au Burkina Faso, le 12.11.2020
- Sinali Zella, chargé de projets de sécurité alimentaire, le 12.11.2020

ADEC, partenaire du CEAS au Burkina Faso

- Seydou Sawadogo, coordonnateur, 14.12.20
- Ilyassou Nabrawa, chargé de projet « Moringa », le 14.12.20

E-Changer :

- Frédérique Sorg-Guigma, Secrétaire Générale, le 07.09.20

- Marie-Cécile Frieden, chargée de programme Burkina Faso + recrutement, le 07.09.20
- Noël Zankone, Coordonnateur national E-Changer au Burkina Faso, le 29.09.20

Association Manegdbzanga (AM), partenaire d'Echanger

- Kassem Ilboudo, président, le 26.10.20 puis le 17.12.2020
- Samuel Sankara, chargé de programme agroécologie, le 17.12.20
- Pierre Zorom, CAN Association Manegdbzanga 2018-21, le 01.10.20

ARFA, partenaire d'E-Changer .

- Stefania Daini, ex. CAS ARFA, 2012-2014, le 23.09.20
- Mirjam Arnold, ex. CAS ARFA, 2017-2018, le 28.09.20
- Bibata Dao, CAN ARFA 2018-2021, le 01.10.20
- Abel Beda, Coordonnateur Général d'ARFA, le 16.12.20

CNaBio, partenaire d'Echanger :

- René Emmenegger, ex. CAS CNaBio, 2014-2020, le 28.09.20
- Cheick Bambara, CAN CNaBio, 2020-2021, le 01.10.20
- Clémence Samba, coordinatrice, le 22.12.20
- Souleymane Yougbaré, chargé de mission, le 22.12.20

ANDI, partenaire d'E-Changer

- Nathalie Kabore, Coordinatrice de projet ANDI, le 22.10.20, puis à Kongoussi le 14.12.20
- Aboubacar Okana Lougue, CAN 2018-2021 Consortium Teeltab Tula (AKOFED, ANDI, Fédération Lougouzena), le 29.09.20

FENOP, partenaire d'E-Changer

- Corine Duc Barman, ex. CAS FENOP 2015-2018, le 30.09.20
- Issouf Sanou, Coordonnateur des programmes, le 12.10.20 puis le 18.12.20

Annexe n°2 : grille d'analyse et *Vademecum* pour la mission au Burkina Faso sur la Coopération par l'Echange de Personnes pour le développement de l'agroécologie au Sahel, en situation de fragilités (consultant « Sud »).

Contexte :

Unité, plateforme suisse des organisations de Coopération par l'Echange de Personnes, lance une étude sur « la Coopération par l'Echange de Personnes pour le développement de l'agroécologie (dénommée ci-après CEP-AE) au Sahel, en situation de fragilités ». La question posée est notamment la suivante : quelles bonnes pratiques (de CEP-AE) pour faire face aux situations de fragilité rencontrées en Afrique Sahélienne et aux défis que les organisations partenaires doivent relever ?

L'étude vise notamment à alimenter un séminaire sur ce thème, réunissant les organisations membres d'Unité intéressées par le CEP-AE au Sahel, prévu du 19 au 24 avril 2021 à Ouagadougou (date provisoire).

L'étude est réalisée auprès de 5 organisations de CEP-AE, dont deux qui sont actives au Burkina Faso : E-Changer et le CEAS.

Objectifs :

Les objectifs de l'étude, tels qu'ils ressortent des TDR et que nous avons légèrement reformulés puis précisés, sont :

Axe 1. Identifier les défis majeurs que doivent relever les partenaires et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agroécologie, dans des états fragiles et des situations marquées par de fortes vulnérabilités (économiques, sociales, environnementales, sécuritaires, sanitaires).

Axe 2. Caractériser et analyser les besoins des partenaires auxquels pourraient répondre les programmes de coopération au développement et/ou d'aide humanitaire et, plus spécifiquement, les programmes de CEP-AE, ainsi que **la façon dont les organisations de CEP-AE peuvent adapter leurs modalités d'action** pour y répondre au mieux. Ceci suppose, en tenant compte des situations de fragilité, de :

Axe 3. Identifier, décrire et analyser des expériences à valeur d'exemple, relevant de bonnes ou mauvaises pratiques, de *success stories* ou d'échecs dont des leçons peuvent être tirées, afin d'ébaucher des pistes d'actions et recommandations pour la CEP. Ceci suppose de :

Méthodologie

Compte tenu de la situation sanitaire, le consultant retenu (appelé ci-après « consultant Nord ») ne peut se rendre au Burkina Faso et travaillera avec un(e) consultant(e) burkinabé (appelé ci-après « consultant Sud »), qui rencontrera les organisations sur le terrain.

En amont de la mission du consultant Sud, le consultant Nord aura effectué des entretiens avec chacune des 5 organisations. Des entretiens ont également été effectués avec des organisations partenaires d'E-Changer au Burkina Faso, dans le cadre d'une analyse institutionnelle, mais elle n'était pas centrée sur l'agroécologie.

Le consultant Sud est chargé d'aller rencontrer des coordinations nationales du CEAS et d'E-Changer ainsi que leurs partenaires impliqués dans l'agroécologie, en présentiel si c'est possible, en distanciel si la situation sécuritaire ne le permet pas. Les interlocuteurs principaux sont donc :

A voir en premier :

Organisations de CEP	Personne contact	Coordonnées
E-Changer	Noël Zankone, coordonnateur national	n.zankone@e-changer.org
CEAS	Modeste Bationo, coordonnateur national	m.bationo@ceas.ch
	Sinali Zella, responsable du programme agro	s.zella@ceas.ch

Puis les partenaires suivants :

Organisations partenaires d'E-Changer	Personne contact
ARFA	Abel BEDA, Coordonnateur Général ONG ARFA 01 BP : 15, Sect. 01, Fada N'Gourma, Burkina Faso Tel. : (226) 24 77 06 70 70 62 28 47 76 76 75 22 bedaabel@gmail.com abel.beda@ongarfa.org
	Coopér-actrice E-Changer : Bibata Dao, en contrat 2018-2021
Manadegzanga (AM)	Kassoum ILBOUDO, Association MANEGDBZANGA, "Développement pour tous" 01 BP 5164 Ouagadougou 01 E-mail : ilboudokassoum@yahoo.fr ; amloumbila@yahoo.fr Site web : www.am-bf.org Tel. : (+226) 25 45 03 70 / 70 25 31 03
	Coopér-acteur national : Pierre Zorom, en contrat 2018-2021
CNABio	Clémence SAMBA, Coordinatrice du CNABio Burkina Faso/ Ouagadougou 10 BP 856 Aéroport 10 lankclem@yahoo.fr clemence.samba@cnabio.net Skype : Association CNABio Site web : www.cnabio.net Tel. : 25 36 61 33 Téléphone mobile : (00226) 65 38 94 73/ 78 04 70 63/ 72 21 39 75
	Coopér-acteur national : Cheick Bambara, en contrat 2020-2021
Consortium TTT Voir l'un des partenaires, a priori l'ANDI	ANDI, Nathalie KABORE, Coordinatrice de projet andi.burkina@gmail.com Tel. : +226 70010810
	AKOFED, Aimé SAWADO, Coordonnateur de Projets

	(Association Kogizanga Féminin pour le Développement) BP 735 Tikaré, Province du Bam Tél : (00226) 70 69 73 63/77 50 07 0 akofedbf@gmail.com
	Coopér-acteur national : Aboubacar Okana Lougue, en contrat 2018-2021
FENOP	Sanou Issouf, Coordonnateur de la FENOP Pas de Cooper-acteur d'Echanger actuellement

Les objectifs de la mission du consultant Sud, au Burkina Faso

Ce sont, plus précisément :

Axe 1. Les défis à relever

- **Caractériser les conséquences des fragilités sur les organisations partenaires et/ou projets** (plutôt pour le CEAS, déjà fait pour les partenaires d'E-Changer),
- **Caractériser les conséquences des fragilités sur les besoins d'action en faveur de l'agroécologie, les freins et opportunités.**
- **Identifier les défis majeurs que doivent relever les organisations et leurs projets, pour agir dans le domaine de l'agroécologie, dans des situations marquées par de fortes vulnérabilités (économiques, sociales, environnementales, sécuritaires, sanitaires),** en interrogeant les organisations (de CEP-AE et/ou leurs partenaires) et les coopérants sur les défis tels qu'ils les perçoivent

Axe 2. La CEP-AE en contexte fragile

- **Cerner les besoins des partenaires et/ou projets actifs dans le champ de l'agroécologie auxquels pourraient répondre les programmes de CEP-AE de façon pertinente**
- **Préciser les modalités de CEP les mieux adaptées pour y répondre :** (a). Quels focus thématiques et quelles compétences requises ? (b). Quels types d'affectations : durée ? coopérant(e)s suisses/Nord ou coopérant(e)s nationaux/ Sud ? Affectations Nord-Sud, Sud-Sud, Sud-Nord ? etc... (c). Quel intérêt de coupler la CEP avec d'autres interventions telles que le co-financement de projets ?
- **Préciser la façon dont les organisations de CEP-AE doivent s'adapter** aux situations de fragilités pour maintenir leurs programmes de CEP-AE et s'adapter aux besoins et modalités identifiés

Axe 3. Expériences à valeur d'exemple

- **Identifier des expériences à valeur d'exemple (une ou deux par partenaire ou projet),** relevant de bonnes ou mauvaises pratiques, de *success stories* ou d'échecs dont des leçons peuvent être tirées, puis les décrire (le contenu de l'action, sa finalité, en quoi répond-elle à des fragilités, qui est impliqué, quels apports de la CEP ?).

- **Réaliser une première analyse transversale** (rapide) des expériences identifiées pour voir si l'on peut en tirer des enseignements opérationnels

Un questionnaire / grille d'analyse / Canevas pour le rendu

Nous proposons une grille d'analyse à utiliser à la fois pour la collecte des informations et pour le compte rendu à remettre en fin de mission. Le rapport de fin de mission sera constitué de cette grille d'analyse, complétée pour chaque organisation/projet étudié, et d'une analyse transversale synthétique de 2 à 3 pages : pour alléger la rédaction, cette analyse transversale sera rapide mais les deux consultants discuteront des déductions lors d'un Skype en fin de mission.

Programme et durée de la mission

<i>Tâche</i>	<i>Durée (jours)</i>
Entretien Skype consultant Nord / Consultant Sud	1
Appropriation de la problématique et de l'enquête. Appropriation des supports de collecte d'informations (guide d'entretien, fiches de caractérisation d'expériences à valeur d'exemple). Appropriation de la CEP	
Entretiens sur le terrain auprès des partenaires (présents à Ouagadougou ou en périphérie + un à deux entretiens en distanciel) + rédaction du compte rendu de l'enquête pour chaque organisation/projet, selon le canevas pré-défini.	6
Analyse transversale : déductions principales. Rédaction d'une note d'analyse transversale succincte (3 à 6 pages).	1
Mise en discussion des résultats avec le consultant Nord (entretien Skype)	
Total	8

Début du contrat : 20 novembre 2020

Fin du mandat : 10 janvier 2021

Questionnaire auprès des organisations partenaires / projets, grille d'analyse pour le rendu

Première partie : agroécologie et fragilités

Thème : la place de l'agroécologie dans l'activité de l'organisation, les actions menées dans ce domaine

Q1. Quelle place occupe le développement de l'agroécologie dans votre activité ?

C'est votre cœur de métier	
C'est l'une de vos activités : (dans ce cas, quel % cela représente de votre activité)	
Ce n'est pas une activité à part entière, mais une préoccupation	
Vous vous y intéressez et souhaiteriez développer quelque chose dans ce domaine	
Vous ne travaillez pas directement sur l'agroécologie	

Commentaires éventuels:

Thème : vos activités de développement de l'agroécologie

Q2. Qu'est-ce que vous faites en matière d'agroécologie ? (description rapide des actions)

Q3. En quelques mots, comment définissez-vous l'agroécologie ?

Thème : le contexte de fragilité (pour le CEAS, car déjà fait pour les partenaires d'E-Change)

Q4. Pour vous, quelles sont les fragilités du contexte qui impactent le plus vos activités de développement de l'agroécologie ?

Q5. Précisez :

	Description	Ordre*
économiques		
environnementales		
politiques		
sécuritaires		
sociétales		
sanitaires		
autres		

Q6. Hiérarchisez* : lesquelles vous semblent les plus directement impactantes pour votre activité relative à l'agroécologie ? Indiquez un ordre (1, 2, 3) pour les trois principales, dans la colonne de droite.

Commentaires éventuels :

Thème : quelles conséquences précises à plusieurs niveaux (organisation / projet agroécologie / bénéficiaires agroécologie) ? Quelles mesures d'adaptation ? Quels blocages dans l'adaptation ?

Q7. Quelles conséquences sur l'organisation/le projet : organisation générale ; ressources financières ; ressources humaines ; vision de l'organisation ...

Q8. Quelles mesures d'adaptation ?

Q9. Y a-t-il des conséquences face auxquelles vous ne trouvez pas de réponse (mesures d'adaptation) ou face auxquelles il vous est impossible de vous adapter ?

Q10. Quelles conséquences sur les besoins des bénéficiaires et les besoins d'action en matière d'agroécologie : quelles modifications des besoins ?

Q11. Quelles conséquences sur les freins et opportunités au développement de l'agroécologie ?

Q12. Quelles mesures d'adaptation ?

Q13. Y a-t-il des conséquences face auxquelles vous ne trouvez pas de réponse (mesures d'adaptation) ou face auxquelles il vous est impossible de vous adapter ?

Thème : adaptation des propositions techniques (offre technique agroécologique) ou organisationnelles portées auprès des bénéficiaires

Q14. Vos propositions techniques ou organisationnelles, en matière d'agroécologie, ont-elles été adaptées pour tenir compte de difficultés liées aux fragilités, par exemple :

- a) Les risques de déplacement des paysans agroécologistes ;
- b) Les difficultés rencontrées par les paysans pour accéder quand ils le veulent à leurs parcelles ;
- c) L'insécurité foncière ;
- d) Des clivages, la méfiance, au sein des organisations de base, liés au contexte ;
- e) L'instabilité des marchés pour les produits agroécologiques ;
- f) Des réticences accrues face aux risques induits par un changements de système de production, de pratiques, etc...

- g) Des risques de perte d'investissements (mécanisation appropriée, plantations agroforestières, bétail...) ou d'éléments stockés (intrants, récoltes)

Précisez les phénomènes auxquels il faut s'adapter, puis les adaptations

Q15. Focus sur l'insécurité foncière : a-t-elle augmentée ? Comment adapter des propositions techniques qui supposent un accès sécurisé à la terre durant plusieurs années, avec des investissements fonciers rentables à l'échelle de plusieurs années ?

Q16. Focus sur la méfiance et les clivages sociaux (inter-ethniques ou entre d'autres catégories) : ont-ils augmentés ? Ont-ils des compétences sur des organisations de base qui gèrent des actions ou équipements collectifs qui rentrent dans votre action de promotion de l'agroécologie ? Quels mécanismes d'adaptation ?

Q17. Focus sur l'acceptation de la production bio et de l'agroécologie : est-elle plus forte ou plus faible de la part de l'Etat, des paysans, des consommateurs ? Avez-vous du vous adapter pour tenter d'agir pour favoriser cette acceptation ?

Q18. Focus sur les marchés : le marché des produits agroécologiques a-t-il diminué ou augmenté (en volume, prix, stabilité) ? Quelles adaptations ?

Q19. Focus sur les rapports de genre : la situation de fragilité a-t-elle des conséquences sur les rapports de genre, qui auraient des conséquences sur le développement de l'agroécologie ? Quelles adaptations ?

Q20. Focus sur les jeunes : observe-t-on des changements de comportements, favorables ou défavorables à leur investissement dans l'agroécologie ? Quelles adaptations ?

Q21. Focus sur les effets des changements climatiques : observez-vous une prise de conscience d'une nécessité d'adaptation ? Quelles réactions face à ces effets ? Quelles adaptations de vos actions ?

Thème : adaptation du secteur de l'agroécologie

Q22. Face aux fragilités, tentez-vous, avec d'autres, d'adapter le secteur de la promotion de l'agroécologie (ONG, organisations paysannes, entreprises, etc...) pour avoir plus d'influence sur certaines de ces fragilités en pesant sur les règles et le cadre institutionnel (par exemple pour la sécurisation foncière), les marchés, les politiques, les conflits ? Comment ?

Thème : impact possible d'actions de développement de l'agroécologie sur la réduction des fragilités

Q23. Avez-vous réalisé un diagnostic sur les fragilités et la façon dont votre action pourrait contribuer à les réduire, notamment pour les fragilités politiques, sécuritaires ou sociétales ?

Pouvez-vous nous citer des expériences vécues qui montrent concrètement que certaines actions relatives à l'agroécologies ont des effets pour réduire les fragilités liées au contexte ?

Thème : nexus avec l'aide humanitaire

Q24. Avez-vous tenté de développer des réponses humanitaires face à la situation de certains de vos interlocuteurs sur le terrain (sinistrés, qu'ils fassent partie ou non de vos bénéficiaires) ?

Q25. Si oui, lesquelles ? Intègrent-elles des propositions agroécologiques ou des façons de travailler que vous utilisez pour le développement de l'agroécologie ?

Q26. Avez-vous des relations de collaboration avec des acteurs du système d'aide humanitaire ? Dans quel but ?

Thème : les défis à relever

Q27. Finalement, compte tenu de la situation de fragilité, quels sont pour vous les principaux défis à relever pour vous, votre organisation, vos projets, vos activités. Pouvez-vous en citer 3, par ordre d'importance ?

Deuxième partie : l'apport et l'adaptation de la Coopération par l'Echange de Personnes

Thème : la Coopération par l'Echange de Personnes, modalités et effets

Q28. Qu'est-ce que la Coopération par l'Echange de Personnes a apporté et/ou apporte aujourd'hui à votre activité de développement de l'Agroécologie ?

Q29. Quelles modalités de Coopération par l'Echange de Personnes avez-vous pratiqué ?

	Longue durée (2 ans minimum)	Courte durée (précisez un ordre de grandeur en semaines ou mois)	Précisions
Nord-Sud (insertion d'une personne venue du Nord dans une organisation/ projet)			
Sud-Nord (insertion d'une personne venue du Sud, en Suisse)			
Sud-Sud (insertion d'une personne venue d'un autre			

pays du Sud au Burkina et/ou vice versa)			
Coopérant National (insertion d'un professionnel burkinabé sous statut de volontaire national)			

Précisions et commentaires :

Thème : vos besoins / souhaits actuels en matière de coopération par l'Echange de Personne en faveur du développement de l'agroécologie, compte tenu des fragilités

Q30. En matière d'affectation Nord-Sud de personnes suisses, quels besoins, souhaits ? Compétence, durée, modalités d'insertion, profils à privilégier, adaptation à la situation

Q31. En matière d'affectations ou d'échanges Sud-Sud, quels besoins, souhaits ? Thématiques, compétences, durée, modalités d'insertion, profils à privilégier, adaptation à la situation

Q32. En matière d'affectations Sud Nord, en Suisse : combien de temps ? Pour quoi faire ? Quel intérêt à collaborer avec des organisations suisses ?

Q33. Les coopérants nationaux : quelle différence avec un employé local ? Quel sens en tant que coopération par l'échange de personnes ? Quels besoins / souhaits compte tenu du contexte ? Compétence, durée, modalités d'insertion, profils à privilégier, adaptation à la situation

Thème : la Coopération par l'Echange de Personnes dans le nexus entre aide au développement et aide humanitaire

Q34. La Coopération par l'Echange de Personnes peut-elle jouer un rôle pour favoriser le nexus entre vos activités de développement de l'agroécologie et les besoins d'aide humanitaire ? Comment ? Quelles modalités de CEP ?

Thème : le pilotage et l'adaptation des affectations à des contextes évolutifs

Q35. Quels outils et moyens vous semblent les plus performants pour adapter les affectations avec une réactivité optimale, face à des évolutions des fragilités en cours d'affectations ? quelles expériences avez-vous en la matière ?

Troisième partie : expériences à valeur d'exemple

Thème : success stories et bonnes pratiques

Q36. Pouvez-vous citer et décrire trois changements significatifs obtenus grâce à la Coopération par l'Echange de Personnes en appui à votre organisation et/ou votre projet, en rapport directement ou indirectement avec le développement de l'agroécologie (le changement peut porter sur l'organisation, sur un projet, sur les bénéficiaires)

Q37. Que pouvez-vous en déduire en terme de « bonnes pratiques » ?

Thème : bad stories et mauvaises pratiques

Q38. Dans votre organisation/projet de préférence ou sinon dans d'autres projets observés, pouvez-vous citer et décrire des effets négatifs ou échecs de la Coopération par l'Echange de Personnes en appui à une organisation et/ou un projet, en rapport directement ou indirectement avec le développement de l'agroécologie (le changement peut porter sur l'organisation, sur un projet, sur les bénéficiaires)

Q39. Que pouvez-vous en déduire quant à ce qu'il ne faut pas faire ?

Thème : description d'une ou deux expériences à valeur d'exemple, pour chaque organisation, sous la forme d'une fiche d'une page par expérience.

Q40. Pouvez-vous nous présenter une ou deux expérience(s) à valeur d'exemple, dont pourraient être tirés des enseignements pour la Coopération par l'Echange de Personnes en faveur de l'Agroécologie, en situations de fragilités ? En suivant le canevas suivant :

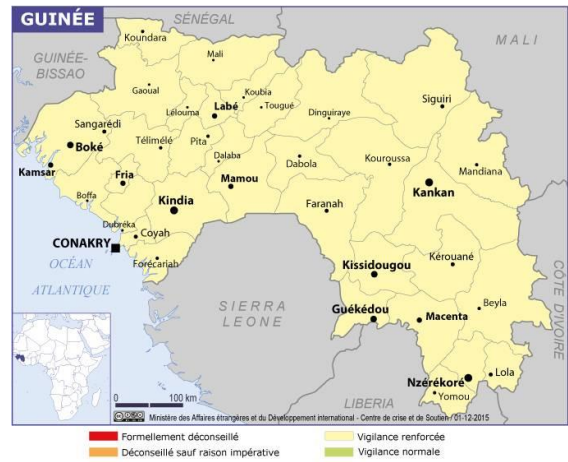
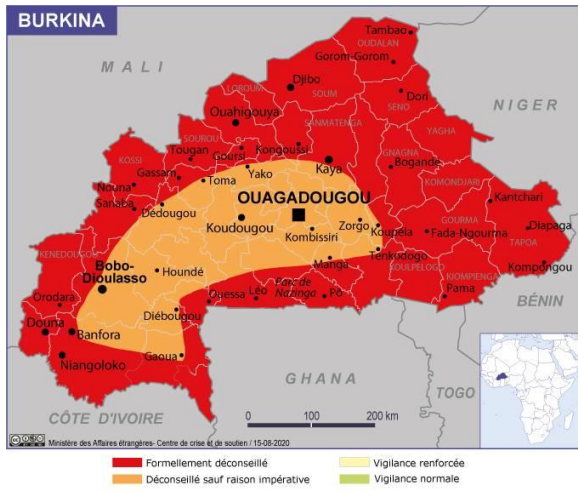
6. le contenu de l'action, sa finalité,
7. En quoi répond-elle à des fragilités,
8. Qui est impliqué,
9. Quels apports de la CEP
10. Méthodologie,
11. Quels facteurs déterminants du succès ou de l'échec de l'action ?

A la suite des entretiens déjà réalisés (analyse institutionnelle récente d'E-Changer, entretien avec la coordination nationale du CEAS), ont notamment été identifiées les expériences suivantes : il est possible de les choisir ou d'en développer d'autres :

E-Changer / CNaBio	<p>Deux expériences de construction collective et concertation, dans lesquelles un coopérateur d'E-Changer a joué un rôle :</p> <p>Organisation et animation d'un cadre de concertation entre acteurs de l'Agroécologie autour de Ouagadougou. Pendant deux ans, rencontres tous les mois sur la commercialisation, la logistique, les prix, la planification de la production : ce groupe a organisé des marchés bio. Avec des acteurs très différents : privés, associations, ONG, etc... Le cadre de concertation a permis aux parties prenantes de se rapprocher. René Emmenegger, coopérateur d'Echanger a participé pour impulser cette activité, en apportant une expérience d'animation, puis les choses se sont poursuivies par un agent du CNaBio qui s'est intéressé aux approches participatives et par la concertation.</p>
--------------------	--

	<p>L'activité a été reprise et développée dans un projet en cours, dans 5 régions.</p> <p>Co-construction d'un système participatif de garantie</p> <p>Des enseignements à en tirer sur la facilitation d'une concertation, la CEP pouvant apporter des impulsions, compétences et une extériorité qui sont un atout pour la facilitation.</p>
E-Changer / FENOP	<p>Production en 4 langues d'un bulletin spécial d'une trentaine de pages sur l'agroécologie. Corine Duc Barman, alors coopér-actrice pour E-Changer a impulsé la création d'un groupe de travail de la FENOP pour le produire collectivement.</p> <p>Là aussi, la CEP peut permettre de stimuler une démarche de co-construction intéressante pour l'information produite</p>
E-Changer / ARFA	<p>Appui par une Coopér-actrice nationale à la structuration de la gestion des Ressources Humaines, alors que cette gestion était affectée par une croissance forte de l'organisation (liée à l'intérêt du thème agroécologie et aux besoins en la matière), ainsi que par la situation sécuritaire (difficulté à recruter et à garder le personnel)</p> <p>Des enseignements à en tirer sur la CEP en appui à des fonctions supports</p>
CEAS	<p>Echanges Sud-Sud et Sud-Nord pour la constitution d'une filière mangue bio</p>
CEAS	<p>Formation d'animateurs endogènes et d'agents des services déconcentrés de l'Etat, qui poursuivent un travail de vulgarisation là où le CEAS ne peut plus aller</p> <p>Utilisation d'outils digitaux (vidéos courtes...) pour le conseil à distance, notamment sur l'agroécologie : comment produire de l'huile de Neem pour protéger les plantes. Permet aux animateurs endogènes de poursuivre un travail de vulgarisation autour d'eux. Cela ne remplace pas la présence physique mais ces vidéos sont des supports de discussion entre producteurs expérimentés et non expérimentés. Malheureusement le projet s'est terminé avant la finalisation, mais l'idée reste.</p> <p>Peut-être sans lien avec le CEP, mais cela reste intéressant</p>

Annexe n°3 : cartes des situations sécuritaires au Bénin, Burkina Faso, Guinée, Tchad, Togo, en janvier 2021



Annexe n°4. Fiche d'expérience : en l'absence de partenaire organisé dédié à l'agroécologie, faire émerger et renforcer des forces locales de promotion de l'agroécologie

Une expérience de renforcement institutionnel stimulé par un projet, pour activer des ressources humaines et compétences latentes en matière d'agroécologie, là où des fragilités les laissent inexploitées : SAM global et l'OGDC en Guinée

L'Eglise protestante évangélique de Guinée invite SAM Global à développer un projet. En résulte une affectation de longue durée de D.B., qui restera 4 ans sur place (2010-2014), puis reviendra pour une année supplémentaire en 2016. En 2015 Puis après 2016, cette affectation de longue durée est complétée par des affectations de courte durée (1 mois chaque année), toujours de la même personne, avec une année une affectation Sud Nord (le directeur de l'OGDC, organisation partenaire, vient cette fois en Suisse). Ces affectations de courte durée sont focalisées sur la supervision et le suivi du projet.

La Guinée est un Etat fragile, ce qui se traduit par une faible employabilité des jeunes diplômés. Des compétences sont produites par les instituts et universités guinéennes mais ne trouvent pas à s'employer. A Kissidougou, en mai 2009 donc en amont de la CEP, une dizaine de jeunes diplômés sans emplois, notamment des agronomes, créent l'OGDC, qui deviendra le partenaire de SAM Global.

Le coopérant arrive sur place avec l'idée de développer un projet et trouve un partenaire doté d'un potentiel en termes de ressources humaines, mais sans ressources financières et jusqu'alors inactif. Les membres de l'OGDC ont réuni quelques cotisations pour financer des réunions et démarches administratives mais n'ont ni projet, ni financement. La CEP va activer l'OGDC. Un projet est co-construit par l'OGDC et le coopérant. Ce dernier conçoit une offre de formation agronomique composée de deux séquences : l'une sur l'agriculture (intitulée « agriculture avec succès »), l'autre sur l'alimentation (intitulé « pour une alimentation saine et équilibrée »). Ce cours indique de bonnes et des mauvaises pratiques.

Ce cours va être investi dans un dispositif de formation assez pyramidal. Si un village est intéressé, il mandate un groupe (12 à 20 personnes) qui va suivre le cours, en apportant une contribution. En aval de la formation, le groupe cherche un champ pour mettre en application les enseignements et le formateur assure un suivi durant deux à trois ans. Dans ce champ, 1000 m² sont destinés à l'expérimentation. Si le groupe progresse, il est invité à mettre en place une banque de céréale en réunissant une part de la récolte, au minimum 1000 kgs : un crédit sur 3 ans est alors octroyé. Chaque année, un concours récompense les meilleurs rendements.

Le cours apporte des références venues d'ailleurs, notamment celles de l'agriculture de conservation (semis direct sans labour, couverture du sol pour l'enrichir entre les cultures principales, rotation des cultures) et du SRI (Système de Riziculture Intensive, conçu à Madagascar). Ces références vont être adaptées au contexte local à travers les échanges entre le coopérant et le partenaire : le cours est amendé pour l'adapter aux réalités du pays. C'est un échange fructueux, qui permet de réinventer cette offre technique, en combinant le SRI et l'AC, deux offres relativement indépendantes, avec également d'autres appuis (aménagements des bas-fonds...). Les paysans

expérimentent, avec un suivi technique (« on est avec eux »). Par exemple en réponse à leurs besoins, le projet a aussi mis au point un outil simple de sarclage.

Parallèlement au projet, l'OGDC s'organise pour être en mesure de l'exécuter. Elle se dote d'un Conseil d'Administration, d'un bureau exécutif, d'une commission de contrôle interne. Huit membres fondateurs (dont une femme) travaillent depuis une dizaine d'année pour l'organisation et son projet, auxquels s'ajoutent une vingtaine d'employés. L'organisation va se renforcer grâce à l'accompagnement du coopérant mais aussi grâce à de nouveaux partenariats en faveur desquels le coopérant va jouer un rôle d'intermédiation. L'OGDC va progressivement élargir son champ d'action dans de nouvelles régions, grâce à ces nouveaux partenariats et grâce aux compétences en management de projet dont elle se dote progressivement.

En 2013, le coopérant met l'OGDC en contact avec Pain Pour le Monde (PPM), financeur allemand qui va progressivement devenir le financeur principal des activités de l'OGDC. PPM va notamment apporter des formations en gestion : un responsable financier est venu faire des formations sur la partie administrative. D'une façon générale, PPM renforce les capacités de l'OGDC qui va réussir à capter d'autres soutiens (PAM, PNUD) de façon autonome. Du point de vue de l'offre technique, PPM envoie chaque année une mission de suivi (responsable Sahel + conseillère sécurité alimentaire, avec laquelle l'OGDC a beaucoup échangé).

L'offre technique va elle-même se renforcer grâce à de nouveaux partenariats. L'OGDC entre ainsi en relation avec une ONG américaine basée au Burkina Faso qui l'aide à développer l'agriculture biologique (maïs), et à former les paysans à la production d'engrais liquide biologique et au compostage en 25 jours (au lieu de 3 mois ou plus). Ce sont aussi des rencontres des partenaires de PPM autour de l'agroécologie, réalisées à Bamako, qui vont permettre à l'OGDC d'enrichir son offre technique. En l'absence de mouvement structuré pour défendre l'AE en Guinée, c'est d'ailleurs à Bamako que l'OGDC a rencontré une autre ONG qui, dans la même région, promeut l'agroécologie, avec des échanges fructueux.

Notons que l'offre technique est également réappropriée par les paysans eux-mêmes, qui optimisent le profit qu'ils peuvent en tirer. Par exemple dans le cadre de l'agriculture de conservation, l'OGDC propose la culture d'un engrais vert, le Mucuna (une légumineuse), qui permet d'enrichir le sol pendant la période sans culture principale. Elle est défrichée 3 mois après son implantation : alors qu'elle pourrait rester sans usage, les agriculteurs les utilisent dans le cadre de la pharmacopée locale et d'autres usages des graines pour des boissons chaudes.

L'élargissement se poursuit. L'OGDC veut ainsi avancer sur la production de soja, « car les gens ont besoin de trouver de quoi vivre au-delà du manger » : pour la santé, la scolarisation des enfants, il faut aussi des spéculations monétaires. Un partenaire a été identifié au Togo pour un voyage d'échange sur la transformation.

Commentaire, enseignements

L'approche paraît assez top-down, avec une action largement définie par le volontaire et une organisation qui se structure autour de cette action. Si cela s'oppose à des approches plus bottom-up, ce type d'approche peut être adapté dans des situations de

fragilités qui ne permettent pas à des organisations locales de se consolider sans un fort input externe, dans un domaine, l'agroécologie, où elles vont à contrecourant des politiques publiques. Là où l'initiative locale en agroécologie fait défaut, en contexte fragile, il est légitime de la porter. Par contre, cette approche suppose une réappropriation progressive par les acteurs locaux : or, ceci est largement facilité par une CEP de longue durée, qui rend possible des relations de confiance, un apprentissage conjoint, avec un partenaire local qui gagne progressivement en autonomie et en confiance. Celle-ci cède ensuite la place à une CEP de courte durée, d'accompagnement. Il y a donc une mise en retrait progressive qui permet au partenaire de prendre la main.

Annexe n°5. Fiche d'expérience : dans les organisations partenaires, l'appui à des fonctions support, sous tension du fait des fragilités

Une coopér-actrice nationale (E-Changer) pour structurer la fonction de Gestion des Ressources Humaines (ARFA), avant internalisation de cette fonction sur la base de ressources propres

ARFA ne comptait qu'un seul agent en 1995, mais en compte désormais 56 et met en œuvre son 7ème programme. D'où une gestion plus complexe à laquelle il faut consacrer plus de temps afin d'obtenir une gestion de qualité et tirer meilleur profit de ces ressources humaines pour une mise en œuvre réussie des actions de développement de l'agroécologie. ARFA peine à gérer sa forte croissance, d'autant plus que la situation de fragilité (notamment sécuritaire) impose de gros efforts de relocalisation et réorganisation d'activités. Ce contexte de fragilité provoque aussi des difficultés de gestion des personnels, avec des agents qui ne voulaient plus aller sur le terrain, d'autres qui ont quitté la région dès qu'une opportunité s'est présentée, des difficultés nouvelles à recruter. Dans un climat aussi pesant, nos interlocuteurs soulignent l'importance de maintenir une bonne gestion des agents et de les motiver alors que tout les pousse à partir.

Avant l'insertion d'une coopér-actrice dans ce domaine, ARFA ne disposait pas d'un(e) responsable attitré(e) à la gestion des ressources humaines, cette tâche étant associée à la gestion du service administratif et financier : gérer les ressources humaines se limitait essentiellement au paiement des salaires. Ce cumul de tâches était devenu nocif devant l'importance des moyens financiers et de l'effectif du personnel. Aussi l'évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles de ARFA, réalisée en octobre 2017 a relevé avec force la nécessité d'avoir un responsable des ressources humaines pour mieux travailler à l'épanouissement du personnel afin d'obtenir de lui de meilleurs résultats. La survie d'ARFA était même en jeu car l'organisation peinait à suivre le cadre réglementaire.

En vue de lever cette fragilité, ARFA a entamé une discussion avec E-Changer en vue de bénéficier d'une insertion de longue Durée. Mlle B.D. a été recrutée en tant que responsable des RH et placée auprès de ARFA pour une insertion longue durée allant de 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2021.

La CEP a révélé l'importance de la GRH, fonction support essentielle et sous tension en raison des fragilités. D'ores et déjà, plusieurs résultats ont été obtenus, tels que le renforcement des capacités de suivi des carrières des agents, une réorganisation du registre employeur, du registre personnel et propositions d'actions de motivation des agents, la dynamisation des procédures de recrutements, la redynamisation de la mutuelle des agents, l'actualisation des fiches et procédures d'évaluation des agents, l'adoption d'un manuel d'évaluation du personnel, le renouvellement du bureau des délégués du personnel, la relecture du règlement intérieur et des statuts du personnel, l'élaboration et l'adoption d'une politique salariale, d'un plan de communication, des statuts de la mutuelle d'ARFA.

La coopér-actrice a commencé par ce qui lui semblait le plus simple (réorganisation du registre employeur, du registre personnel et propositions d'actions de mobilisation et motivation des agents) pour aller vers des choses plus complexes, via une revue des méthodes et outils de gestion utilisés par ARFA, la capitalisation de l'ensemble des difficultés, l'écoute du personnel sur ses attentes, etc... A la fin de cette insertion, ARFA va reprendre en charge cette fonction, de façon autonome.

Quelques facteurs ont déterminé le succès de cette opération. Ce sont notamment le fait d'avoir une coopératrice nationale connaissant les réalités des organisations locales le contexte socio-environnemental, son insertion dans une équipe jeune très ouverte aux innovations. ARFA a créé de bonnes conditions d'insertion en intégrant B.D. en tant qu'agent d'ARFA, même si elle avait été recrutée par une autre organisation, en veillant à la bonne communication et ambiance au sein de l'équipe de travail, en attachant de l'importance à ce travail.

Commentaire, enseignements

La CEP vient ici en appui à une fonction support et joue un rôle très déterminant puisque des lacunes à ce niveau menaçaient les activités d'ARFA, centrées sur l'agroécologie. Il est intéressant d'observer que cette insertion a aidé ARFA à prendre conscience des enjeux et a contribué à révéler l'existence de compétences nationales mobilisables dans ce domaine et leur utilité. Un risque, avec une insertion dans un poste à responsabilité, au sein de l'organigramme de l'organisation, serait que les acquis de cette insertion ne soient pas absorbés par l'OP et qu'il faille poursuivre avec une autre insertion : cela ne semble pas être le cas, car ARFA s'attache à suivre et ce travail pour en pérenniser les acquis. Cette insertion illustre bien la possibilité d'avoir un impact fort, là où les fragilités menacent l'OP et, par voie de conséquence, son action en matière d'agroécologie.

Annexe n°6. Fiche d'expérience : la diffusion de l'innovation via des relais, avec un réseau de paysans agroécologistes

Au Tchad (MET) comme en Guinée (SAM Global), un réseau de paysans agroécologistes qui diffusent l'innovation autour d'eux

Au Tchad, pour lancer son projet de développement de l'agroécologie, la MET a organisé une première réunion avec des objectifs de sensibilisation, basée notamment sur la projection de films réalisés sur des techniques agroécologiques. La MET a ensuite demandé à son partenaire, l'AET de choisir 24 agriculteurs parmi les 90 qui étaient présents. C'est donc un noyau de 24 agroécologistes qui a été constitué, avec un effet multiplicateur (il y a aujourd'hui 144 paysans recensés qui appliquent ces techniques). Il n'y a pas de dispositif de diffusion formalisé : le paysan agroécologiste commence la mise en pratique, les voisins voient ce qu'il fait, il les appelle et leur montre ce qu'il fait, leur donne des informations sur les pratiques apprises en formation. Ceci crée de l'intérêt.

Chaque année, les paysans-relais bénéficient d'un suivi et de deux sessions de formation continue de deux jours chacune, avec un consultant-formateur venu du Bénin, mobilisé dans le cadre d'une CEP de courte durée : elles visent le recyclage, l'enseignement de nouveautés, la clarification de certaines pratiques. Le formateur va d'abord observer ce qui a été fait et se base sur ce suivi. Il n'est là que deux fois par an, mais en son absence, un animateur prend le relais et visite chaque agriculteur deux fois par mois. Vingt techniques sont proposées : dans le cadre d'un concours, les agriculteurs sont classés selon le nombre de techniques mises en œuvre et les rendements. La sélection des meilleurs, chaque année, est une source de motivation et ils reçoivent un prix en équipement et en argent.

Selon l'un des agriculteurs relais, les résultats sont probants : *"j'avais une récolte de 26 sacs de 100 kg en 2016. J'évalue la récolte de cette année à 44 sacs. Je pourrai ainsi stocker une partie et vendre le reste. C'est bien pour ma famille puisque nos revenus ont augmenté. Avec cette technique, on verra si la qualité des sols s'améliore. Si oui, on pourra se passer de la culture jachère (rotation de l'utilisation des champs)".* Selon un ancien coopérant en affectation de longue durée, la productivité a chuté en une vingtaine d'années, avec des récoltes atteignant à peine le quart de ce qui était récolté. Avec les techniques mises en œuvre, on revient à ce qui était récolté il y a 20 ans.

L'un des indicateurs de résultat du projet tient à l'organisation d'un réseau composé des membres de ce noyau de paysans agroécologistes. Ce réseau pourra par exemple porter un plaidoyer. Est prévue une rencontre de mise en place et d'officialisation de ce réseau. Ce sont aux agriculteurs membres d'en prendre le leadership.

Commentaire, enseignements

Il s'agit là d'un dispositif de diffusion de l'innovation. Il met en valeur l'investissement d'un noyau de paysans innovateurs, qui sont accompagnés et diffusent l'innovation autour d'eux. Avec une liste de techniques à mettre en œuvre et un concours sanctionnant leur mise en œuvre, un risque est celui d'une diffusion simple, sans travail de réappropriation et adaptation de ces techniques. Mais l'accompagnement via des

missions de CEP de courte durée peut pallier cela, en stimulant une réflexion à partir des résultats obtenus.

Annexe n°7. Fiche d'expérience : 3 expériences autour de la construction collective de l'innovation et des savoirs

L'innovation dans la production, de la construction d'un manuel de bonnes pratiques à la recherche-action pour l'innovation locale : le parcours et les apports d'une CEP de courte puis de longue durée (DM), au sein du SECAAR.

T.R., à partir d'une formation en biologie et environnement, a d'abord rejoint le SECAAR en tant que civiliste pour aider à la rédaction d'un manuel de bonnes pratiques agroécologiques, durant 3 mois. Ce manuel est issu des expériences acquises sur le terrain par les membres du SECAAR, dans le cadre de projets engagés depuis 2013. Il a pour but de « disséminer de bonnes pratiques » : il est consultable en ligne à l'adresse <https://issuu.com/secaar/docs/manuel>.

Le fait de disposer d'un coopérant/volontaire suisse a apporté une plus-value, sur la façon de capitaliser mais aussi sur l'identification d'informations manquantes sur certaines pratiques. Par exemple les femmes ont des rôles spécifiques, par exemple de gardiennes des semences, or lorsque les hommes décrivent des pratiques, ils ont tendance à oublier ce qui relève des femmes : il y a dès lors des « trous » dans l'histoire, sur des éléments pourtant essentiels. L'intérêt de la CEP est ici d'apporter une pensée « out of the box », qui sort des schémas culturels des rapports de genre.

Mais DM et ses partenaires voulaient aussi produire de nouvelles références, notamment en réponse à des besoins liés au changement climatique. Dès lors, le coopérant a poursuivi son engagement sur des durées plus longues, d'abord un an puis trois ans supplémentaires. Il a contribué à la mise en place d'opérations d'expérimentation et de recherche-action, avec une centaine de paysans (soit environ 600 personnes impliquées en considérant le travail familial) au Togo et au Bénin. Des parcelles sont mises en œuvre à côté de parcelles témoins, par exemple avec ou sans compost, pour mesurer l'efficacité du compost et les gains en termes de rendements.

Certaines expérimentations sont conduites dans des fermes-écoles : elles sont plus simples à suivre, de meilleurs équipements simplifient leur mise en place, les surfaces sont plus grandes. Mais les conditions sont souvent sensiblement différentes de celles des parcelles familiales : on observe que les paysans peinent souvent à rassembler assez de matière première pour le paillage ou le compostage, à rassembler la main d'œuvre nécessaire, que certaines pratiques se heurtent à des difficultés d'acceptation : l'expérimentation en milieu paysan permet d'approcher ces obstacles, elle est donc indispensable.

Dans ces opérations, il est attendu de la CEP l'apport d'un background scientifique qui fonde la rigueur des protocoles comme de l'analyse des données. Le coopérant apporte aussi sa capacité à réaliser des recherches documentaires en considérant des expérimentations réalisées dans d'autres contextes géographiques et linguistiques. Il joue aussi un rôle de traducteur entre des partenaires du Nord et du Sud qui apportent des connaissances et éléments différents.

Commentaires, enseignements

On passe ici de la diffusion de bonnes pratiques à l'expérimentation et à la construction de nouveaux référentiels de pratiques. Il s'agit autant d'optimiser les références disponibles que de les adapter à des besoins qui évoluent, notamment du fait de fragilités telles que le changement climatique. L'expérimentation est réalisée avec des familles paysannes, ce qui permet de les discuter et doit permettre d'intégrer leurs savoirs d'usage, d'expérience. On notera l'importance de l'expérimentation en conditions paysannes, de façon à ne pas artificialiser les conditions locales (accès à la main d'œuvre, équipements, clôture des parcelles, accès à l'eau, etc.), comme c'est parfois le cas dans des fermes-écoles.

L'innovation dans la filière : la construction d'un Système Participatif de Garantie, portée par le CNaBio et une CEP de longue durée (E-Changer)

Pour la certification des produits biologiques, le CNaBio a engagé un processus opérationnel en 2015, visant la construction collective d'un Système Participatif de Garantie (SPG). A l'issue d'une première phase pilote, un cooper-acteur a été recruté afin de contribuer au développement du SPG. La mise en œuvre d'un Système Participatif de Garantie passe nécessairement par des processus de construction collective, associant des groupes divers : or, les acteurs de l'agroécologie sont dispersés et chacun avait l'habitude de travailler au sein de son groupe, mais pas avec les autres. Il a donc fallu créer des rapprochements et, finalement, un collectif.

Pour répondre à ce défi, plus que ses compétences professionnelles, R.E. a mobilisé des compétences d'animation de réseau acquises dans le scoutisme, à un niveau local et national, certes associées à des compétences professionnelles de gestion de la qualité lors d'un passage dans l'agro-industrie. A son arrivée, il a souhaité évaluer la dynamique enclenchée en 2015 pour pointer des faiblesses et des points forts. En premier lieu a été réalisée une revue documentaire sur les SPG, puis un diagnostic sur le modèle de fonctionnement du SPG du CNaBio et le rôle des acteurs impliqués dans son fonctionnement. Sur cette base, les techniciens du CNaBio, les opérateurs et le Cooper-acteur ont travaillé ensemble pour engager une démarche qui a permis aux opérateurs de s'approprier et de porter eux-mêmes le processus de certification, avec des appuis allégés du cooper-acteur et des techniciens du CNaBio. Cette démarche a abouti à des résultats satisfaisants qui ont permis au CNaBio d'amorcer une nouvelle campagne de certification avec plus d'une dizaine d'opérateurs.

Le coopér-acteur constate que durant longtemps, on a négligé les aspects sociaux pour se focaliser sur la dimension technique de l'agroécologie : or, dans un SPG, il faut discuter des valeurs, fonder le système sur des valeurs partagées, sans quoi cela ne peut pas fonctionner. C'est essentiel à la construction et au maintien du collectif. Un coopér-acteur venu d'ailleurs peut, avec le recul dont il dispose, attirer l'attention sur certains points de vigilance comme celui-ci. ON retrouve ici l'intérêt d'un regard « out of the box ».

Commentaire : il s'agit cette fois d'innover dans la filière, en aval de la production. Avec un SPG nécessairement co-construit. Cette co-construction est difficile et des compétences en termes d'animation et de conduite de la concertation sont importantes. Un coopér-acteur suisse apporte une certaine neutralité qui est intéressante lorsque les parties prenantes ont des intérêts et visions divergentes, et lorsqu'il faut construire

des rapprochements, là où existent des clivages que la situation de fragilité peut creuser.

La production par la FENOP d'un bulletin spécial sur l'agroécologie, largement diffusé, dont le contenu est une construction collective et valorise l'innovation locale : l'appui d'une CEP de longue durée (E-Changer)

Cette expérience met en jeu l'insertion d'une coopér-actrice d'E-Changer au sein de la FENOP (Fédération Nationale des Organisations Paysannes) de 2015 à 2018. Depuis février 2001 la FENOP publie un bulletin interne dénommé FENOP-INFO. Ce bulletin paraît tous les 2 ou 3 mois, en français, moore, jula et fulfulde. La coopér-actrice a appuyé la production (toujours en 4 langues) d'un bulletin spécial d'une trentaine de pages sur l'agroécologie. Elle a impulsé la création d'un groupe de travail de la FENOP pour le produire collectivement.

Ceci a pris du temps car il a fallu identifier les besoins en informations des membres de la FENOP, entre lesquels il y a de fortes hétérogénéités sur ce sujet. Des formations ont donc été données de façon à ce que chacun puisse réellement participer à cette construction commune.

Le bulletin comporte trois parties : des informations générales, des outils et pratiques, les défis. Pour la partie « outils et pratiques », il a fallu collecter des références dans toutes les régions. Au vu de l'insécurité croissante, la FENOP a dû adapter sa façon de travailler, en mobilisant ses bénévoles pour prendre des photos et collecter des informations. Il a fallu « trouver des astuces » pour collecter l'information.

La construction collective a d'énormes avantages. Elle donne de la crédibilité au propos : dans un contexte où beaucoup de gens proposent des solutions toutes faites, les paysans ont besoin de savoir qui produit l'information et le fait que la production de l'information soit le fait de paysans de la FENOP est capital. Le fait de savoir que ce sont des paysans du pays qui ont expérimenté les pratiques présentées et en parlent est tout aussi fondamental. La traduction en langue locale renforce cette crédibilité.

D'autres éléments sont apparus déterminants dans l'impact de ce bulletin et de la façon dont il a été construit. Le bulletin faisait le lien entre les pratiques proposées et des pratiques traditionnelles ce qui permettait de valoriser le savoir-faire national et, pour les paysans, de situer les pratiques proposées par rapport à des choses qu'ils avaient connues. Le fait d'avoir collecté des pratiques un peu partout dans le pays permettait à chacun de revoir certaines pratiques, utilisées à un endroit il y a 20 ans puis révolues, mais utilisables aujourd'hui à un autre endroit. Lors du recueil des pratiques et de la construction du bulletin, les contributeurs ont réalisé combien le changement climatique et l'avancée du Sahel avaient bouleversé une manière de lire la nature : le bulletin en tient compte.

Ce bulletin est à situer dans l'histoire de la FENOP. Née dans les années 2000, celle-ci est mal perçue par le gouvernement, qui crée la confédération des paysans du Faso, vue comme son interlocuteur unique. La FENOP, 20 ans après, garde son indépendance, notamment pour défendre la souveraineté alimentaire (alors que la Confédération défend plutôt la sécurité alimentaire) et faire la promotion de l'Agro-Ecologie. La FENOP

fait partie des fondateurs du CNaBio : ce bulletin fédère des énergies et apporte une contribution à la construction d'un mouvement social agroécologique.

Commentaire, enseignement

Cette expérience est différente de la rédaction de guides de bonnes pratiques qui mobilisent souvent assez peu les savoirs paysans et tiennent peu compte des différences interrégionales. C'est autant le contenu du bulletin que la façon dont il a été construit qui font sa légitimité et sa capacité à intéresser et à mobiliser. Dans un autre cas, l'un de nos interlocuteurs soulignait le risque associé au fait que beaucoup de gens s'auto-déclarent experts de l'agroécologie, avec parfois des discours très stigmatisant sur ce qu'ils qualifient de « mauvaises pratiques » : la démarche ici employée remet l'expertise paysanne au cœur du sujet.

Annexe n°8. Fiche d'expérience : la construction d'un mouvement social à plusieurs échelles, au-delà des divergences d'intérêt

A l'échelle territoriale, la création de cadres de concertation entre acteurs de l'Agroécologie, par le CNaBio, avec l'appui d'une CEP de longue durée (E-Changer)

Les acteurs de l'agroécologie sont dispersés et peinent à constituer un mouvement social. Plus encore, leurs intérêts sont parfois divergents, avec des concurrences pour accéder un marché restreint du fait des prix pratiqués, qui peuvent être très élevés. A titre d'exemple, il existe une opposition entre ceux qui visent un surplus de prix important par rapport aux produits conventionnels, sur un marché de niche et ceux qui veulent élargir ce marché en rendant les prix plus accessibles. BioProtect est un GIE très lié à ARFA, qui produit des bio-intrants en partenariat avec une société française. Pour vendre ces intrants, ils ont constaté l'importance d'avoir un marché plus large qu'il ne l'est aujourd'hui, au niveau des extrants de la production agroécologique. Ils ont donc travaillé pour une production à plus grande échelle. 50 à 100 tonnes de pomme de terre biologique sont ainsi produites avec ARFA, puis labellisées par le CNaBio. BioProtect achète la production en bord de champ au prix du marché à la vente (faisant économiser au producteur les coûts de la commercialisation). L'objectif est d'élargir le marché des produits biologiques en les produisant à des prix accessibles à un plus grand nombre, la population locale étant prête à payer un peu plus pour des produits sains. Mais ceci a créé des conflits entre deux perspectives : celle d'une petite production vendue très cher versus une production à plus grande échelle vendue moins chère, avec une professionnalisation des acteurs. Plus généralement, une autre coopératrice d'E-Changer, insérée dans une autre organisation en appui à la commercialisation de produits agroécologiques (Le Baobab) souligne le fait que « tout le monde cherche son gagne-pain et le partenariat est difficile : c'est le même secteur, le même marché, les protagonistes sont nombreux, se connaissent et sont concurrents. .

Face à cela, le CNaBio a lancé l'organisation et l'animation d'un cadre de concertation entre acteurs de l'agroécologie autour de Ouagadougou, multi-acteurs. Pendant deux ans, des rencontres ont eu lieu tous les mois sur la commercialisation, la logistique, les prix, la planification de la production. Ce groupe a notamment organisé des marchés bio. Il est constitué d'acteurs très différents, privés, associatifs, du secteur des ONG, etc... Ce cadre de concertation a permis aux parties prenantes de se rapprocher. Au fil du temps, les acteurs ont vu l'intérêt de travailler ensemble, par exemple pour assurer une continuité des approvisionnements auprès de leurs clients. Alors qu'au début, la filière des produits biologiques travaillait en grande partie avec des expatriés, nombre d'entre eux sont parti et il a fallu changer de cible commerciale, en s'adressant à la classe moyenne avec des prix moins élevés : l'enjeu est de réussir une transformation systémique du marché, ce qui suppose d'y travailler ensemble.

Dans cette opération, le coopérateur d'Echanger a apporté des compétences issues de son expérience d'animation dans le milieu associatif suisse, et de la formation au départ reçue avec E-Changer : il a été en position de facilitateur. Puis, l'un de ses collègues agent du CNaBio a commencé à s'intéresser davantage aux approches participatives, a donné de plus en plus d'idées, puis s'est investi dans cette action : cette activité a été reprise et développée dans 5 régions.

Commentaire, enseignements

Cette expérience rejoint celle de la démarche de concertation pour la mise au point d'un Système Participatif de Garantie. Il s'agit de rapprocher des acteurs, de créer des proximités entre eux (de langage, avec des références communes, d'appartenance à un même collectif), puis de maintenir la dynamique du groupe autour de valeurs et objectifs communs. L'apport d'une pensée « out of the box » et d'une certaine ingénierie de la concertation, par un volontaire/coopérant, peut jouer un rôle.

Annexe n°9. Fiche d'expérience : l'agroécologie pour répondre à des fragilités précises, bien identifiées

Offrir des perspectives aux jeunes : le projet de promotion de l'entrepreneuriat jeune dans la production maraîchère agroécologique dans la zone du Grand Ouaga initié par l'association Manegdbzanga (AM) avec l'appui d'un coopérateur national (E-Changer)

Les difficultés d'accès des jeunes à des emplois stables ou à l'entrepreneuriat sont reconnues dans de nombreuses situations comme un facteur qui alimente certaines fragilités. Le projet que nous allons décrire n'a pas été initié spécifiquement pour répondre à cette problématique et ne cible pas spécifiquement des jeunes désœuvrés, mais peut être une source d'inspiration dans d'autres situations. Le projet de promotion de l'entrepreneuriat jeune dans la production maraîchère agroécologique dans la zone du Grand Ouaga, mis en œuvre par AM en partenariat avec le Centre d'Initiatives pour le Développement Solidaire (CIDS Burkina). Ses objectifs sont à la fois de contribuer à la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement, durablement productive et génératrice de revenu, et de booster la création d'emplois jeunes dans la production maraîchère par la pratique de l'agroécologie sur tous les maillons de la chaîne de valeur dans la zone du grand Ouaga. Concrètement, il s'agit d'accompagner 500 petits producteurs maraîchers dans leurs activités par la production de parasitoïdes, la distribution d'intrants biologiques, l'encadrement technique, l'appui à la certification BioSPG du CNABio et la commercialisation de leurs produits.

L'action répond à certaines fragilités telles que la pression et l'insécurité foncière, liée à l'accroissement de la population, l'urbanisation, l'arrivée de déplacés internes, l'insécurité alimentaire et la mauvaise qualité des aliments consécutive à l'utilisation excessive des pesticides et d'engrais chimiques sur les périmètres maraîchers. Le projet entend relever le défi du développement d'une agriculture urbaine et périurbaine durablement productrice, respectueuse de l'environnement et génératrice de revenu, en particulier pour les femmes et les jeunes. Sont ciblées des fragilités économiques, environnementales, sanitaires (santé des consommateurs et des producteurs).

Une équipe projet a été mise en place pour assurer la mise en œuvre du projet, avec une approche « chaîne de valeurs ». Il s'agit d'aider à construire un marché inclusif, compétitif et résilient en mettant en exergue un réseau d'exploitants agricoles positionnés sur l'agroécologie. Il associe 500 producteurs et 5 grandes coopératives maraîchères des 5 communes rurales du Grand Ouaga (Koubri, Tanghin Dassouri, Komsilga, Loumbila, Saaba). Le projet mise sur l'autofinancement des exploitations familiales via la mise en marché des produits des exploitations. Il accompagne les producteurs avec des formations techniques, des formations à l'utilisation d'outils de gestion, à des démarches de conquête de marchés, à l'appropriation d'outils pour le pilotage des entreprises maraîchères. Il les appuie pour l'élaboration de business plans simplifiés et à la mise en relation avec des systèmes de financement adaptés. Cette méthodologie a favorisé une réelle appropriation du projet d'entreprise par son promoteur.

Le projet est fondé sur les apports complémentaires de plusieurs partenaires : la centrale de distribution BIOPROTECT pour l'apport et l'utilisation de bio-intrants, le ministère de l'Agriculture (Direction Générale de la production végétale, chef de zone),

le Bureau national des sols pour les analyses physico-chimiques des sols et des composts organiques, l'Institut National de la Recherche Agronomique pour l'élaboration de fiches techniques d'utilisation des fertilisants organiques et l'appui pour le fonctionnement de l'insectarium. Les facteurs qui ont été identifiés comme déterminants pour le succès de l'action sont notamment le partenariat multi-acteur développé dans le cadre du projet, avec l'apport de compétences et expertises complémentaires

Un Cooper-acteur national d'E-Changer a beaucoup contribué à la formulation du projet et aux démarches de recherche et mobilisation des financements. Il accompagne maintenant sa mise en œuvre et son suivi, avec des outils de planification-suivi-évaluation adaptés. En insertion de longue durée (2018-2021), l'objectif de son insertion est le renforcement des capacités de l'organisation dans la recherche de fonds : c'est un appui à une fonction support avec un transfert de compétences important à moyen et long terme, mais qui se révèle aussi déterminant pour faire aboutir une action de promotion de l'agroécologie qui agit sur des fragilités identifiées.

Un projet agroécologique pour lutter contre la malnutrition infantile, conduit par l'ADEC avec le soutien du CEAS : la mise au point d'un dispositif pour la production et la valorisation du Moringa

Le projet de développement de la culture du Moringa vise à lutter contre la malnutrition et à lutter contre des fragilités économiques et sanitaires en améliorant la santé des enfants à travers une alimentation saine, dans les régions Nord et Centre Nord : 8 écoles sont concernées, soit 1800 bénéficiaires. La culture du Moringa est possible dans des sols pauvres et il s'agit d'utiliser les feuilles de cet arbre pour enrichir les bouillies des enfants : elles sont en effet nettement plus riches en vitamines, en minéraux et en protéines que la plupart des légumes dits « traditionnels ». Le Moringa peut contribuer à la récupération d'enfants malnutris.

L'ADEC est une association locale qui porte ce projet. Elle possède déjà une mutuelle de santé qui soutient les familles en difficulté et travaille étroitement avec un centre de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle de même qu'avec des écoles primaires. Elle a approché le CEAS pour obtenir son soutien : il n'y a pas eu d'insertion au sein de l'ADEC mais un soutien de l'équipe du CEAS, qui a proposé des améliorations techniques et organisationnelles, outre l'accès à des financements obtenus en Suisse (Fédération Genevoise de Coopération).

Avec cet appui, l'association envisage de créer un champ de 2 hectares destiné à la culture du moringa. Le terrain est une propriété de l'ADEC. L'appui du CEAS a d'abord une dimension technique : ce champ sera irrigué par un forage alimenté par une motopompe à énergie solaire et un bassin de rétention d'eau. Une installation de séchage verra le jour et les cultivateurs seront formés à son utilisation. Ils seront ainsi à même de fabriquer la poudre de moringa. Cette dernière sera distribuée à 700 enfants à travers la mutuelle et aux 1100 élèves qui fréquentent les huit écoles primaires de la commune de Rambo. Un agent commercial sera recruté : il sera chargé d'écouler le surplus dans les petits commerces de la région, afin de rendre la poudre de moringa accessible au plus grand nombre. La culture sera conduite de façon agroécologique.

Le CEAS a ensuite travaillé la dimension organisationnelle avec l'ADEC. Initialement, l'ADEC voulait employer des personnes à temps partiel pour travailler sur le périmètre. Il a finalement été convenu de mobiliser des femmes de la localité, qui produisent et revendant leur production à l'ADEC. 48 femmes exploitent chacune 2 parcelles de 240 m². 7 femmes ont un emploi permanent car elles sont chargées du conditionnement, du marketing, de l'aspect commercial. ¼ d'ha est exploité actuellement, avant extension à 1 ou 2 hectares. Selon l'ADEC, l'implication des femmes (vulnérables) est très importante et est un facteur déterminant de la réussite du projet. La commercialisation des surplus devra permettre de couvrir les charges de fonctionnement de l'opération, notamment pour l'entretien de la pompe. A l'avenir, l'ADEC pourrait être intéressée par un appui en CEP, dans le domaine de la commercialisation.

Commentaires, enseignements

C'est un exemple de projet agroécologique qui cible des fragilités économiques et sanitaires. La relation entre l'ADEC et le CEAS ne relève pas directement de la CEP mais le CEAS joue un rôle d'intermédiaire pour accéder à des financements et apporte des compétences techniques spécifiques, dont certaines résultent de son histoire en matière de Coopération par l'Echange de Personnes : le CEAS travaille en effet avec un réseau de personnes dont l'expertise a été forgée par des échanges, y compris des affectations Sud-Nord ou Sud-Sud. La collaboration entre le CEAS et l'ADEC entre dans un processus de recherche action où sont testées des innovations techniques et organisationnelles.

Annexe n°10. Fiche d'expérience : la conception d'une stratégie sectorielle spécifique pour la promotion de l'agroécologie

L'agroécologie dans l'approche programmatique de la CEP : construire une stratégie sectorielle propre au développement de l'agroécologie (DM)

DM est la seule organisation partenaire de l'étude à avoir construit une stratégie sectorielle spécifique à la promotion de l'agroécologie.

Ceci s'inscrit dans une forme d'organisation particulière du siège. DM compte 17 personnes dans son équipe en Suisse. Elle était organisée par zones géographique jusqu'au 31.12.2020, avant que l'organisation dans une organisation par secteur, avec tout de même un certain fonctionnement matriciel. Par exemple la responsable actuelle du secteur Agroécologie a aussi un focus plus prononcé sur l'Afrique de l'Ouest. La stratégie sectorielle qui a été construite n'est pas pour autant isolée des autres secteurs. DM a la volonté d'avoir des secteurs d'interventions qui se complètent, avec des synergies. Les responsables de secteurs échangent beaucoup et connaissent les autres secteurs.

La stratégie sectorielle a été construite au sein de l'association et en relation avec certains partenaires de terrain, notamment le SECAAR. DM remarque que l'orientation vers l'agroécologie suscite une forte adhésion dans le monde urbain mais fait l'objet de beaucoup plus de débats dans le monde rural. Un autre partenaire de l'étude nous a du reste confié ses difficultés à obtenir l'adhésion d'une génération de membres peu sensibilisée à ces questions. La façon dont la stratégie sectorielle est construite et débattue en interne est donc très importante pour créer une réelle appropriation et adhésion.

La stratégie sectorielle de DM est un document d'une quinzaine de pages, qui comprend notamment un argumentaire rapide (mais percutant) sur l'importance de ce secteur d'intervention, une analyse des situations d'action et des défis à relever, puis un énoncé de la stratégie : objectifs, synergies intersectorielles et thématiques transversales, stratégie en terme de Coopération par l'Echange de Personnes dans ce secteur, choix méthodologiques (conception, méthodes, activités), liens avec le pôle communication et mobilisation. Viennent ensuite une analyse des acteurs, un énoncé des hypothèses de changement et chaîne d'effets, des éléments sur l'évaluation du programme, la gestion des risques, la durabilité.

Une stratégie sectorielle, c'est la possibilité d'affirmer des choix d'orientation. Par exemple, à la lecture de la stratégie sectorielle, on notera notamment l'accent mis sur la réciprocité, qui rejoint certains principes de la CEP (et qui est du reste le thème du dernier numéro de la revue Praxis, d'Unité). Il est affirmé que le concept de réciprocité est au cœur de la thématique agroécologique et qu'« un accent important est ainsi placé sur les possibilités de collaboration et d'apprentissage Nord-Sud-Nord et Sud-Sud ». Il est également mentionné que ce thème peut et doit être une passerelle entre des préoccupations au Nord et au Sud : « le paradigme de la transition agroécologique voit le monde et ses systèmes alimentaires comme interdépendants et ayant tous besoin d'une transformation ». Ces éléments ouvrent la voie à certains choix en

matière de CEP : là est tout l'intérêt d'investir du temps dans la construction d'une telle stratégie.

Commentaire, enseignements

Il nous semble très intéressant que d'autres organisations d'envoi, si elles ont les moyens, s'inspirent de cette expérience. L'agroécologie est un thème passerelle entre des préoccupations partagées au Nord (notamment par de jeunes générations) comme au Sud, avec des transitions à mettre en œuvre au Nord comme au Sud. Engager des discussions assez larges pour construire une stratégie sectorielle, c'est se donner l'opportunité de rendre l'action plus lisible pour l'ensemble de ses parties prenantes, mieux soutenue par la base sociale de l'organisation (surtout si un enjeu est de l'élargir vers de nouvelles générations), de favoriser l'émergence d'initiatives d'échanges Nord-Sud / Sud-Nord qui peuvent être très riches dans ce domaine, de faire des choix allant au-delà de la simple diffusion de modèles techniques.

© April-21

Association suisse pour l'échange
de personnes dans la coopération
au développement

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

Tous droits réservés.



A propos

Depuis cinquante ans, Unité, l'Association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération au développement, veille à la qualité des engagements de volontaires au travers de standards, évaluations, appuis institutionnels, études et formations. Elle est formée de treize d'organisations membres. En partenariat avec la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), elle s'engage en faveur d'une coopération efficace, durable et équitable avec les partenaires du Sud.

Unité

Association suisse pour l'échange de personnes
dans la coopération au développement

Rosenweg 25, CH-3007 Bern
info@unite-ch.org
www.unite-ch.org

